# MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

*Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster*

**N°240**

**YITRO**

**2 et 3 Février 2024**

Proposé par

Torah-Box

Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :


Page

Le feuillet de la Communauté Sarcelles... 3

La Torah chez vous ..... 5

Shalshelet News ..... 7

Devinettes sur la Paracha ..... 11

Boï Kala..... 12

Baït Neeman..... 14

Mayan Haim..... 22

Koidinov ..... 26

La Daf de Chabat ..... 27

Autour de la table du Shabbat..... 31

Bnei Shimshon ..... 33

Bnei Or Ahaim..... 35

Les perles de la Paracha ..... 36

Pa'had David ..... 38


Torah-Box

# Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Ytro
24 Chevat 5784
3 Février
2023
253


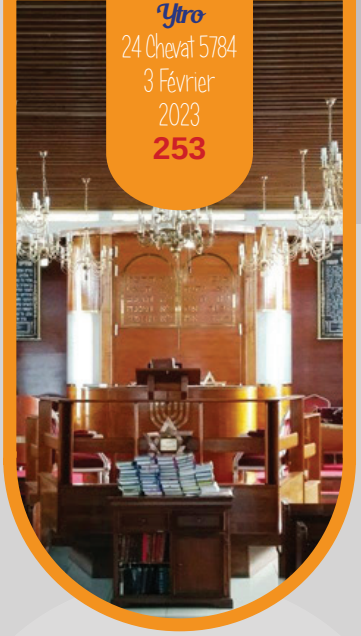

## Dvar Torah

**Ytro**

Le but du Don de la Thora – dont il est question dans notre *Paracha* – fut d'unir le «Haut» et le «Bas». Antérieurement à *Matan Thora*, existait le décret qui disait: «*Les Cieux sont les Cieux de l'Eternel; mais la Terre, Il l'a donnée aux hommes*» (Téhilim 115, 16); le spirituel et le matériel étaient deux mondes séparés qui ne pouvaient se fondre l'un dans l'autre. Mais, lors du Don de la Thora, *Hachem* annula ce décret et dota le Peuple Juif du pouvoir(résultantdel'accomplissement des *Mitsvot*) d'unir et de fondre la «Terre», le matériel, avec le «Ciel», le spirituel – n d'autres termes, de sanctifier la matière. C'est pourquoi, bien que les Patriarches accomplirent beaucoup de *Mitsvot* au moyen d'objets matériels, ils n'avaient pas la capacité de communiquer à ceux-ci leur propre sainteté afin que ces objets devinssent en eux-mêmes saints. La possibilité de créer un lien entre la spiritualité et les objets matériels n'existait pas en leur temps, la Thora n'ayant pas encore été donnée. Contrastant avec les limitations existant avant le Don de la Thora, les *Mitsvot* que nous accomplissons maintenant ont le pouvoir de provoquer la révélation de la sainteté, même à l'intérieur de l'objet matériel. Ce pouvoir qu'ont les *Mitsvot* de communiquer la sainteté aux objets matériels dérive de l'Essence de la Divinité qui transcende aussi bien la spiritualité que la matérialité. D-ieu étant au-delà de toute limite, aussi bien «céleste» que «terrestre», la distinction entre ces deux domaines n'existe pas pour Lui. Cette vérité est aussi révélée dans le texte des Dix Commandements qui furent donnés publiquement au moment du Don de la Thora . En effet, Ceux-ci sont constitués, à première vue, de deux catégories de *Mitsvot* entre lesquelles le contraste est grand. «*Je suis l'Eternel*» et «*Tu n'auras pas d'autre Dieu…*» expriment ce qu'il y a de plus profond relativement à l'unicité de D-ieu. Les autres Commandements, cependant, consistent en des décrets très simples, tels que «*tu ne tueras pas*» et «*tu ne déroberas pas*»; ce sont en effet, des vérités élémentaires, même pour des personnes intellectuellement peu développées. Le fait qu'*Hachem* ait placé ensemble ces deux catégories dans les Dix Commandements est une référence subtile à l'union entre le «Haut» et le «Bas». Ce concept est également révélé dans les trois premiers mots des Dix Commandements: «*Anokhi Hachem Elokékha*». Ces trois termes délimitent les trois catégories générales de la révélation de Divinité. «*Elokékha*» qui dérive de nom *Elokime* indique la Divinité engagée dans la Création. La puissance Divine se «revêt» dans chaque être créé et se manifeste conformément aux conditions prévues pour chaque cas. Le nom *Hachem* (*HaVaYa*) désigne la catégorie et la révélation de la Divinité qui transcende le caractère fini de la nature et de ses lois. «*Anokhi*» (Moi) – est l'Essence de D-ieu, qu'aucune lettre, aucun symbole ne peuvent désigner. Telle est la signification de «*Anokhi HaVaYah Elokékha*» - «*Je suis l'Eternel ton D-ieu*». Au temps du Don de la Thora, D-ieu dispensa Sa force d'*Anokhi* qui n'est soumise à aucune sorte de limitation. Et c'est par la source exaltée d'*Anokhi* que peut se produire l'union de *HaVaYaH* (ce qui est au-delà de la nature et de l'intellect humain) et d'*Elokékha* (le niveau de Divinité dont l'homme peut réaliser un certain degré de compréhension). Cette union est exprimée au moyen des *Mitsvot*, en unissant d'une part les Commandements «*tu ne tueras pas*» et «*tu ne voleras pas*», et d'autre part les aspects les plus élevés relatifs à l'unité de D-ieu, soit les deux premiers Commandements: «*Anokhi - Je suis l'Eternel*», et le suivant: l'interdit frappant l'idolâtrie.

***Collel***

*«Pourquoi la Sortie d'Egypte est-elle rappelée dans le Premier Commandement - Anokhi?»*

## Horaires de Chabbat

*Hadlakat Nérot: 17h30*
*Motsaé Chabbat: 18h41*

**1)** La manière idéale d'accomplir la *Mitsva* du *Chéma* du matin consiste le à réciter avec les "*Vatikine*" (hommes humbles, qui chérissent les *Mitsvot*), c'est-à-dire terminer la lecture du *Chéma* et de ses bénédictions juste avant le lever du soleil, pour commencer la *Amida* immédiatement au lever du soleil. Celui qui peut agir ainsi mérite un très grand salaire, et il est assuré de ne subir aucun dommage durant la journée (sauf s'il se met lui-même dans une situation dangereuse). Celui qui n'est pas parvenu à réciter le *Chéma* au lever du soleil a tout de même la *Mitsva* de le réciter le plus tôt possible.

**2)** En tout état de cause, il est possible d'accomplir la *Mitsva* de la lecture du *Chéma* jusqu'à la fin de la troisième heure saisonnière de la journée, soit durant le premier quart de la journée. Il faudra avoir terminé de réciter le *Chéma* dans son intégralité avant cet horaire. Celui qui le récite après cela n'a pas accompli la *Mitsva* de la lecture du *Chéma*.

**3)** Les décisionnaires sont partagés sur le calcul des heures saisonnières: l'opinion du "*Magène Avraham*" est qu'il faut les compter depuis l'aube, alors que d'après le *Gaon de Vilna* il convient de commencer le compte au lever du jour, ce qui retarde l'horaire de plus de cinquante minutes (jusqu'à une heure vingt en été). C'est ce dernier avis qui est retenu, étant celui adopté par le *Rambam*. Il est toutefois recommandé de se montrer strict en se conformant à l'opinion du "*Magène Avraham*", puisque la lecture du *Chéma* est un commandement de la Thora. (Les calendriers affichent souvent les deux horaires).

***(D'après le Kitsour Choul'han Aroukh du Rav Ich Maslia'h)***

**לעילוי נשמת**

*Dan Chlomo Ben Esther ✡ Fraoua Bat Nona ✡ Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana ✡ Amrane Ben Léa ✡ David Ben Fréoua Amsellam ✡ Meiha bat Myriam ✡ Malka Soultana Gold Bat Florence Myriam ✡ 'Hanina Bat Myriam Lumbrozo ✡ Michaël Ben Léa Layani ✡ Matslia'h Ben 'Hanna Touitou*

À la mort de *Reb Mena'hem Mendel de Kotzk*, ses *'Hassidim* nommèrent à leur tête *Reb Its'hak Meïr de Guer* qui vivait à l'époque de Varsovie. Au bout de quelques années, il jugea préférable de déménager dans une petite ville car le nombre des disciples qui venait le voir et écouter ses enseignements s'était démesurément accru et il estimait qu'il n'était pas bon que de jeunes étudiants passent de longues périodes dans une grande ville. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre, et de toutes parts affluèrent des sollicitations provenant des représentants de diverses communautés désireuses de le voir devenir leur chef spirituel. À toutes, il répondit par la négative, jusqu'au jour où une invitation lui parvint de la petite ville de Guer, près de Varsovie. Celle-ci, le *Rebbe* l'accepta aussitôt. Dès que la bonne nouvelle fut connue, de nombreux habitants de Guer escortèrent leur représentant à Varsovie pour remettre au *Rebbe* le traditionnel contrat d'engagement au poste de Rabbin, et il leur promit qu'il prendrait ses fonctions dans un court délai. Ce qu'il fit en dépit des dirigeants de la communauté de Varsovie qui lui demandaient avec insistance de rester dans leur ville. À son arrivée à Guer, il vécut dans sa maison réservée au Rav local, tandis que ses *'Hassidim* étudiaient et priaient dans le *Beth HaMidrache* de la communauté. Cependant, ce bâtiment ne suffisait pas à accueillir les disciples qui arrivaient par milliers de tous les coins de Pologne, aussi les plus nantis d'entre eux décidèrent de construire une demeure digne de *Rebbe* avec, à côté, un vaste *Beth HaMidrache* destiné à ses *'Hassidim*. Lors de l'inauguration de la maison d'étude, le *Rebbe* pénétra pour la première fois dans le grandiose édifice, entouré par une multitude de *'Hassidim*, et sa joie d'assister à l'accomplissement de la *Mitsva* était belle à voir. Pour la circonstance, il fit un discours sur les effets ressentis par un homme qui entre dans le *Beth HaMidrache*. Il cita tout d'abord l'enseignement du *Talmud* (Bérakhot 28a): «*Ce jour-là* (où *Rabban Gamliel* fut démis de ses fonctions de *Nassi* – Prince de la Thora), *ils révoquèrent la garde de l'entrée de la maison d'étude, et tous les érudits furent autorisés à y pénétrer. Car Rabban Gamliel avait coutume de déclarer: 'L'étudiant dont la rectitude morale ne s'accorde pas à l'apparence extérieur, qu'il ne pénètre pas dans la maison d'étude.' Ce jour-là, on ajouta de nombreux bancs dans la maison d'étude, et Rabban Gamliel était au désespoir.*» «*Rachi*», poursuivit *Reb Its'hak Meïr de Guer*, «*explique cette dernière phrase en disant que Rabban Gamliel craignait d'être puni pour avoir interdit à tous ces savants d'entrer lorsqu'il détenait l'autorité. La question demeure, cependant: Pour quelle raison Rabban Gamliel avait-il changé d'avis? Pourquoi regrettait-il sa politique antérieure qui consistait à interdire l'accès aux savants qui n'étaient pas en profondeur ce qu'ils paraissaient en surface? Et voici la réponse. Il avait vu ce qu'il advenait de ceux-ci au moment où ils entraient dans le Beth HaMidrache: le simple fait d'entrer leur faisait corriger instantanément leurs inconséquences morales. Ce qui explique son désespoir. Il regrettait de ne pas les avoir admis plus tôt, car ils auraient pu subir cette métamorphose depuis bien longtemps.*»

## Réponses

Il est écrit: «***Je suis*** **אָנֹכִי** (*Anokhi*) *l'Éternel, ton D-ieu,* ***qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte***» (Chémot 20, 2). La mention de la Sortie d'Egypte dans le premier Commandement «*Je suis* **אָנֹכִי**» fait l'objet des commentaires suivants: **1)** «*Il valait la peine que vous sortiez, afin que vous soyez soumis à Ma Puissance. Autre explication: Tandis qu'Il s'est manifesté sur la mer comme un puissant guerrier, Il s'est montré ici comme un vieillard rempli de miséricorde… Et comme Je me suis manifesté successivement sous des apparences différentes, ne dites pas qu'il existe deux pouvoirs: C'est moi-même* **אָנֹכִי** [comme un vieillard rempli de miséricorde] *qui vous ai fait sortir d'Egypte et qui vous ai sauvés sur la mer* [comme un puissant guerrier]» [**Rachi**]. **2)** [en relation avec la première explication de **Rachi**] «*De même que les Béné Israël sont sortis d'Egypte et sont devenus des hommes libres à condition d'accepter la Royauté du Ciel, chaque Juif n'est libre qu'à condition d'accepter la Royauté divine* [en étudiant la Thora et en la respectant]. *C'est pourquoi nos Sages disent* [**Avot 6, 2**]: '***N'est d'homme libre que celui qui se voue à l'étude de la Thora***' [**Sfat Emet**]» **3)** Les miracles de la Sortie d'Egypte ont fait l'objet de l'observation de plusieurs millions de témoins. Cet acte historique qui se déroula à «ciel ouvert» démontrait la réalité de l'existence de D-ieu [«***Je suis*** **אָנֹכִי**»], de même que «*Sa libre Volonté, Sa souveraineté sur les Nations et sur la Nature, Sa Toute Puissance et Son Unité*» [**Ramban**]. **4)** «*Je suis l'Éternel, ton D-ieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, d'une maison d'esclavage*» (Chémot 20, 2). Le **Ohr Ha'Haïm** explique qu'il faut relier «*Je suis l'Éternel*» (*Anokhi Y-H-V-H*) avec «*qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte*» et «*ton D-ieu*» (*Elokékha*) avec «*d'une maison d'esclavage*». Expliquons la première relation: Il est admis que le Tétragramme (*Y-H-V-H*) est une contraction des trois temps – passé, présent et futur du verbe être (*Avaya* - **הויה**): *Ayia* (**היה**) – *Ové* (**הוה**) et *Iyié* (**יהיה**), signifiant: «*Celui qui était, qui est et qui sera*». C'est le Nom par lequel D-ieu donne vie à toute existence. Or, les prodiges de la Sortie d'Egypte démontrèrent l'aberration de l'idée que certaines entités possèdent un quelconque pouvoir en dehors de D-ieu. Aussi, le **Ohr Ha'Haïm** explique-t-il que la Plaie de Sang prouva que le Nil n'avait aucun pouvoir divin puisque ses eaux furent frappées et transformées en sang. De même, la Plaie de l'obscurité dissipa l'idée que les astres puissent être des divinités. D-ieu montra ainsi, à travers la Sortie d'Egypte, qu'Il était la source de toutes existence (*Avaya*). Concernant la seconde relation («*Elokékha*» avec «*d'une maison d'esclavage*»), le **Ohr Ha'Haïm** explique que du fait qu'*Hachem* fait valoir que c'est Lui qui nous a libérés de la servitude d'un maître, Il a le droit d'exiger que nous lui montrions obéissance – qu'Il soit notre D-ieu, notre Maître.

## La perle du Chabbath

Il est écrit au début de notre *Paracha*: «*Ytro, beau-père de Moché, emmena Tsipora, épouse de Moché…Il emmena aussi ses deux fils, l'un* (**הָאֶחָד** *HaE'had*) *nommé Guerchom, car, avait-il dit, je suis un émigré sur une terre étrangère. Et le nom de l'autre (mot à mot:* ***'le nom de l'un'*** **הָאֶחָד** *HaE'had*) *est Elièzer, parce que le Dieu de mon père m'est venu en aide et m'a sauvé du glaive de Pharaon*» (Chémot 18, 2-4). Pourquoi est-il dit au sujet du nom d'*Elièzer* («***le nom de l'un***») et non pas «*le nom du* ***second*** – **הַשֵּׁנִי** *HaChéni*»? Rapportons plus réponses, parmi lesquelles: **1)** *Guerchom* est personnellement lié à sa mère, car c'est elle qui lui fit la «*Mila*», sauvant ainsi *Moché* de la mort (voir Chémot 4, 24-26). Aussi, «*Guerchom*» est le nom du fils **particulier** (**מיוחד** – *MéYou'had*) de sa mère: «***Le nom de l'un***». Au même titre, *Elièzer* est personnellement lié à son père, comme le texte l'indique si bien: «*Le D-ieu de mon père m'est venu en aide et m'a sauvé du glaive de Pharaon*» [un fait entièrement personnel de la vie de *Moché*]. Aussi, «*Elièzer*» est le nom du fils **particulier** de son père; il est donc convenable de l'appeler «***le nom de l'un***» [**Rabbénou Bé'hayé**]. **2)** L'emploi du terme «***le nom de l'un***» au lieu de «***le nom du second***» est expliqué par le *Midrache* [**Bamidbar Rabba 19**] sous la forme suivante: «*Lorsque Moché monta au Ciel* (pour recevoir la Thora), *il L'entendit* (D-ieu) *proclamer une Halakha concernant la Loi de la Vache Rousse au nom de son auteur. Il Lui dit: Tu es Maître des Univers supérieurs* (spirituels) *et inférieurs* (matériels) *et Tu cites une Halakha au nom d'un être humain! Il répondit: Il viendra un homme du nom de Rabbi Elièzer qui inaugurera le Traité de Michna de la Vache Rousse par cette Halakha: 'La vache rousse sera âgée de deux ans* [tandis que les autres Sages stipuleront trois ans au minimum]'. *Moché s'écria alors: Puisse-t-il être un de mes descendants! L'Eternel le lui promit et c'est pourquoi l'Ecriture emploie l'expression «****le nom de l'un****», comme pour dire le nom de cet être* ***particulier*** (*MéYou'had*) *fut Elièzer*». D'après le **Malbim** (au début de la Paracha de *'Houkat*), ce *Midrache* doit être compris à la lueur des textes du *Talmud*. Il montre ainsi qu'il existe une *Ma'hloket* entre *Beth Chamaï* et *Beth Hillel* sur la question suivante: L'homme peut-il «*tuer son monde matériel*» (c'est-à-dire: s'écarter d'un mode de vie matérialiste pour se consacrer principalement au domaine de la Sainteté et de la spiritualité)? *Beth Hillel* pense qu'un tel projet ne peut s'envisager que si au préalable, l'homme laisse derrière lui une progéniture. *Beth Chamaï*, quant à lui, permet un tel projet dès le plus jeune âge, même si l'homme est encore célibataire. La «Vache Rousse» (dont les cendres purifiaient de la mort) symbolise le principe de «tuer son monde matériel». Aussi, les Sages déterminent son âge à trois ans au minimum, car c'est l'âge à partir duquel la vache est susceptible de procréer (potentiellement d'avoir des petits) [**Michna Békhorot III, 1**] (conformément à leur opinion: «tuer son monde matériel» – brûler la «Vache Rousse» – dès lors qu'on a déjà des enfants). Mais *Rabbi Elièzer* fut un disciple de *Beth Chamaï* et il partagea donc l'opinion de ses Maîtres. Aussi, il considère une vache rousse âgée de deux ans (âge auquel la procréation n'est pas possible) comme étant «parfaite» dans l'esprit de la Thora (Bamidbar 19, 2) [où «tuer son monde matériel» est envisageable]. Par ailleurs, ce devoir de procréation (*Piriya véRiviya*) est accompli, selon *Beth Hillel*, par la mise au monde d'un garçon et d'une fille, mais, selon *Beth Chamaï*, il suffit d'avoir donné naissance à deux garçons. *Beth Hillel* se réfère au Paroles de l'Ecriture: «*Il les créa mâle et femelle*» (Béréchit 5, 2) et *Beth Chamaï* se base sur l'exemple de *Moché* qui n'eut que deux garçons [**Yébamoth 61b**] (puis se sépara de sa femme – avec l'approbation d'*Hachem* – **Rachi**). Or, *Rabbi Elièzer*, disciple *Beth Chamaï*, exprime également la même opinion («deux fils suffisent»), celle qui donne raison à *Moché Rabbénou*. Ainsi, *Moché* partageant cet avis, observera l'abstinence à partir de son deuxième fils, dont le nom rappelle ce Maître en particulier, *Rabbi Elièzer* était donc, spirituellement parlant, de la descendance de *Moché*

# PARACHA YITRO.5784

## LE DON DE LA TORAH

**LA RÉVÉLATION DU SINAÏ ET LES TABLES DE LA LOI**

Au début du troisième mois après la sorte d'Égypte eut lieu l'événement central de l'histoire biblique : la révélation de la Torah sous forme de 10 paroles. Elle se traduit par une alliance entre Dieu et le peuple d'Israël. Selon la tradition, les autres parties de la Torah furent données en même temps à Moïse. Les paroles révélées par Dieu au Sinaï sont consignées à deux reprises dans la Torah : dans l'Exode au chapitre 20 et dans le Deutéronome au chapitre 5. Les 10 commandements furent donnés à Moïse gravés sur des tables de pierre, appelées « Tables du témoignage » ainsi que « Tables de l'Alliance ».

**PARACHA YITRO**

Il est étonnant que la paracha qui raconte le don des 10 commandements, les fondements même de la Torah, porte le nom de Yitro, le nom d'un prêtre idolâtre. Mais nos Sages ont voulu montrer par-là que la Torah se veut une loi universelle qui s'adresse à toutes les nations, même si les nations sont dispensées des lois rituelles propres au peuple juif, afin d'affirmer qu'il n'est pas nécessaire d'être juif pour avoir accès au salut. À ce sujet, un Maître déclare solennellement dans le *Yalkout* : « je prends à témoin le ciel et la terre, que ce soit le non-juif ou le juif, l'homme ou la femme, l'esclave ou la servante, sur chacun, selon ses œuvres repose l'Esprit Saint » ( cité par Rav Munk). Il est encore plus surprenant que ce prêtre idolâtre explique à Moïse comment juger le peuple dans les meilleures conditions.

**« PEUPLE ÉLU » OU « PEUPLES ÉLUS »**

Pourquoi fallait-il qu'un non-juif vienne de l'extérieur apporter sa contribution à l'établissement de la justice du peuple juif ? Dieu ne pouvait-Il pas ordonner une telle institution ? Il y a là un enseignement important : si le don de la Torah va faire du peuple juif un peuple spécifique, la mission dont il est chargé ne disqualifie en rien les autres peuples. Le peuple juif est élu pour cette mission particulière qui peut s'entendre de manière universelle, mais les autres nations sont aussi élues afin d'accomplir d'autres missions oula même mission sous d'autres modalités !

**LA VOLONTÉ DOMINATRICE.**

Les nations n'admettent pas l'élection d'Israël, parce qu'elles attribuent à Israël la volonté secrète de dominer le monde. Certaines nations ne comprennent pas l'élection d'Israël, choisi spécifiquement par l'Éternel pour répandre son Nom, et faire savoir qu'il est le Maître de toute vie dans le monde.
Ces nations attribuent en fait à Israël leur propre désir : tout empire a une tendance à être exclusif et à vouloir être le plus fort, toute civilisation peut toujours tomber dans le piège de se croire la meilleure. Derrière ce sentiment d'être « le plus grand », d'être « l'élu », se cache en fait la volonté de disqualifier et d'anéantir l'autre. Les nations ont fait de l'élection un problème spécifique juif, mais en fait la réalité de la plupart les peuples, de toutes les civilisations, de toutes les religions est justement ce sentiment de domination. Dans cette illusion de perfection, les sociétés pensent devoir montrer le chemin et guider les autres, et ainsi certaines religions se déclarent les seules inspirées par Dieu et donc les seules à pouvoir sauver l'humanité. Les rivalités entre les peuples et les guerres ne sont-elles pas le reflet de ce sentiment de supériorité bien partagé par tous les humains ? Dès lors pour quelle raison accuser le peuple juif d'un sentiment qui semble si universel ? Probablement parce que le peuple juif fut longtemps un bouc émissaire commode : petit en nombre, faible et sans défense et parce certaines nations pensent qu'il exerce une influence spirituelle indéniable et dangereuse, « un peuple dominateur et sûr de lui » !

**LA TORAH SOUTIENT LE MONDE**

Le don de la Torah peut être considéré comme le plus grand événement qu'ait connu l'humanité. Depuis la création du monde, l'Éternel a attendu trente-six générations avant de transmettre sa précieuse Torah qui avait précédé la création. Finalement Dieu trouva un peuple prêt à l'accepter. Le grand

© Graphik'Al 07 81 36 67 85

la création du monde, l'Éternel a attendu trente-six générations avant de transmettre sa précieuse Torah qui avait précédé la création. Finalement Dieu trouva un peuple prêt à l'accepter. Le grand moment de sa révélation était attendu avec anxiété par l'univers tout entier car c'est par elle que le but spirituel de la création pouvait être atteint. Dieu avait posé une condition à la création du monde : « si Israël accepte la Torah, le monde continuera à exister sinon je le ferai retourner au stade de Tohu-Bohu » ; car non seulement la Torah est d'une portée cosmique mais en fait elle est le soutien même de ce cosmos.

**LOI ÉCRITE ET LOI ORALE**

Et pourtant il est écrit qu'il a fallu une seconde acceptation de la part du peuple avant de recevoir la Torah. En effet, Dieu menaça le peuple de renverser sur lui la montagne comme un baquet s'il n'acceptait pas la Torah. Précisons ! En réalité le peuple avait bien accepté la Torah, mais uniquement la *Torah chébikhtav* , « la Loi écrite » mais non la *Torah chébéal Pé* « la Loi orale », dont le Talmud est la forme la plus aboutie ! Or justement, la Loi orale est indispensable pour comprendre le sens et la portée de chaque commandement et c'est dans la Torah orale, que se trouvent les nombreux détails qui éclairent chaque commandement et la manière de les observer.

**UNE ÉTHIQUE À L'ÉCHELLE DE L'HUMANITÉ**

Le don de la Torah s'est fait sous forme de dix paroles qui, selon Saadia gaon, contiennent tous les commandements de la Torah. L'éthique proposée dans ces tables est d'une simplicité extraordinaire. Elle a été d'abord le guide des hébreux, puis des peuples et des religions inspirées directement ou indirectement par la pensée biblique, en tout premier lieu le judaïsme, puis le christianisme et enfin les temps modernes, avec les droits de l'homme et la morale dite laïque, qui sont l'horizon éthique commun de la société de l'Occident depuis la fin du 19 siècle. Faut-il rappeler que la déclaration des droits de l'homme telle qu'elle fut proclamée en 1789 est souvent représentée sous la forme de deux tables, exactement comme la tradition a représenté les Table de la loi des 10 commandements.

**AIMER DIEU C'EST AIMER ET RESPECTER L'AUTRE HOMME**

Reconnaître le vrai Dieu n'est pas pour le judaïsme une simple question de foi ; la foi véritable entraîne un engagement de la part de l'homme dans son comportement au quotidien dans ses relations avec autrui. Reconnaître le vrai Dieu signifie bannir du monde la violence et la haine et promouvoir le respect de l'autre dans sa différence. En voici une illustration éloquente dans une histoire hassidique que rapporte M Buber :« Un homme fort instruit, mais aussi fort étroit de cœur était venu trouver Rabbi Abraham de Stretyn : Il paraît, lui dit-il, que vous donnez aux gens des remèdes secrets, et que ces remèdes-là sont efficaces. Ne pourriez-vous m'en donner un pour gagner la crainte de Dieu ? Pour la crainte de Dieu, je n'en connais aucun. Mais si vous le voulez, je peux vous en donner un pour l'amour de Dieu. Oh ! Il me serait plus précieux encore ! L'amour de Dieu n'est-il pas supérieur à la crainte de Dieu ? Vite, donnez-le-moi. Le remède pour l'amour de Dieu est très simple, dit alors le Rabbi, le remède, c'est l'amour des hommes… »

**UN DIEU PRÉSENT A CHAQUE INSTANT DE L'EXISTENCE**

Pour quelle raison Dieu se présente à Israël comme celui qui l'a fait sortir du pays d'Égypte. Il aurait pu dire en effet je suis le créateur du ciel et de la terre ou bien je suis le Dieu qui donne la vie. Il existe beaucoup de gens qui croient en Dieu et pensent que Dieu a créé le monde une fois pour toutes et qu'Il ne s'en occupe plus. Si il en était ainsi, à quoi serviraient nos prières notre bonne ou notre mauvaise conduite. C'est pourquoi Dieu vient dire : je suis le Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, je suis un Dieu vivant qui m'intéresse à l'humanité et à mon peuple Israël, je suis un Dieu qui intervient dans l'histoire des hommes, qui écoute leurs prières et récompense leurs bonnes actions.

Autre explication : Dieu a voulu leur donner une preuve de ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux : les enfants d'Israël ont assisté à la sortie d'Égypte alors qu'ils n'étaient pas là lors de la création du monde

Autre explication : la création du monde était pour tous les habitants de la terre alors que la sortie d'Égypte n'était que pour Israël et puisque Dieu a accompli ce miracle en faveur des enfants d'Israël, ce qu'il leur rappelle, il peut exiger d'eux l'observance de la Torah et des mitsvot. Dès lors c'est sur un fait historique que se fonde le droit de Dieu d'imposer sa volonté au peuple d'Israël.

© Graphik'Al 07 81 36 67 85

SHALSHELET NEWS

בס"ד

# Chabbat Yitro

24 Chevat 5784
3 Février 2024

| Ville | Entrée | Sortie |
|---|---|---|
| Jérusalem | 16: 38 | 17:53 |
| Paris | 17:30 | 18:41 |
| Marseille | 17:33 | 18:37 |
| Lyon | 17:29 | 18:36 |
| Strasbourg | 17:10 | 18:20 |

N° 373

## La Parole du Rav Brand

***« Je suis l'Éter-nel ton D.ieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude… Respecte le Chabbat… car durant six jours D.ieu créa le ciel et la terre… Tu ne tueras point. Tu ne commettras point d'adultère. Tu ne déroberas point. Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain. Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain ; tu ne désireras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne à ton prochain. » (Chemot 20,15-17).***

Le texte des Dix Commandements débute avec la prise de connaissance que D.ieu a sauvé le peuple de la servitude, et termine avec l'interdit de la « convoitise » : s'employer à s'approprier ce qui appartient à autrui. C'est la mère de toutes les corruptions (Gaon de Vilna) ; elle conduit à l'assassinat, à l'adultère, au vol, au faux témoignage. Et amène le convoiteur et le convoité à la « servitude ». La convoitise répétitive provoque une addiction, à laquelle l'individu s'enchaîne, et en devient esclave. Les uns se vendent à la recherche de richesses, d'affaires illicites, de jeux d'argent… Ils perdent tout et finissent par dormir sur une paillasse, ou en prison… D'autres deviennent addicts aux films, aux drogues, d'autres bêtises et plaisirs, et vivront des années dans ces esclavages. Quant au convoité lésé de son bien, il a perdu une partie ou toute sa liberté.

Bien que par principe, la convoitise soit un désir individuel et égoïste, elle peut s'exprimer en groupe, où elle sera bien plus dangereuse. Les Égyptiens enviaient le peuple juif, et lui imposèrent une cruelle servitude. Mais eux aussi perdirent leur liberté. En devenant addicts à l'exploitation des juifs, leur psychorigidité les enchaîna, et leur ferma les portes du repentir. In fine, l'Égypte finit par être détruite, et D.ieu sortit les juifs du pays d'Égypte, la « maison de servitude », dans son double sens.

De tout temps, les convoiteurs réunis ont réduit l'humanité à l'esclavage. Par la ruse et la force, ils exercent leur mainmise sur les plus faibles, les exploitent d'une manière ou d'une autre comme « esclaves ». Jadis, « les fils des Elohim/des puissants » menèrent la génération du Déluge à sa ruine. Nimrod, promoteur de tous les dictateurs, aurait accaparé toute l'humanité si Abraham ne s'y était pas opposé. Ces hommes prenaient les gens comme esclaves, jusqu'à ce que, pour les empêcher de régner sans entrave, les démocraties, leurs lois et leur justice imposent des garde-fous.

Mais voilà, si autrefois, comme le dit la règle de « Pareto », 20 % de la société possédaient 80 % de la richesse mondiale, aujourd'hui, ce serait plutôt 1 % qui détiennent 50 %, ou 10 % qui détiennent 83 % de la richesse mondiale. Des rapaces insatiables réussissent à déjouer les garde-fous. Avec la plus grande insolence, les ultrariches acquièrent des fortunes pharaoniques au détriment de toutes les lois censées assurer un certain partage honnête. Comme l'explique mon ami Michael Goulet, par des lobbys à échelle nationale ou mondiale, à l'inféodation accentuée des classes politiques aux exigences serviles des puissants, en passant par une dévastation des réserves de matière première, leurs avoirs s'amplifient sans limites. En corrompant la classe régnante, ils ne payent que peu d'impôts. Le tout est protégé par une justice à deux vitesses, grâce aux avocats, desquels disait l'humoriste français : « Ils font durant 5 années le droit, et le reste de travers. » Joseph E. Stiglitz, économiste récompensé par le prix Nobel, auteur des livres La Grande Désillusion, Quand le capitalisme perd la tête, y explique les arcanes de la finance actuelle, ses fraudes et abus. La convoitise conduit à une économie de gaspillage, de production et de destruction sauvage. Pour des gains momentanés, le nucléaire, bien que comportant des dangers absolument incontrôlables, ne cède pas la place aux énergies moins dangereuses. La pauvreté et le désespoir d'une grande partie du monde la font fuir encore plus vers la drogue et les vices. Tôt ou tard, les guerres en seront la conséquence. Toutes les formes d'anticapitalisme reposées sur l'athéisme ne peuvent pas changer ces faits, mais uniquement un socialisme basé sur la croyance, comme le prêchent Moché et tous les prophètes juifs (Exemple : Néhémia, 5). Ce n'est qu'une foi absolue en un D.ieu qui distribue les richesses selon Sa volonté, en calmant la convoitise et en enrayant les injustices, qui promouvra un monde sans esclavage. Le Chabbat nous rappelle que D.ieu a créé le monde et qu'Il est Son maître. Le respect des Dix Commandements était jadis, est aujourd'hui et sera demain, le seul garde-fou de la liberté.

**Rav Yehiel Brand**

## Pour aller plus loin…

**1)** Quel enseignement tirons-nous du fait qu'une paracha aussi primordiale que celle de notre Kabalate Hatorah porte le nom d'un converti : « Yitro » ?

**2)** Il est écrit dans le Téhilim 107 : « Mi ´hakham véyichmor élé véyitbonénou ´hassdei Hachem » ! A quel « ´hakham » le Roi David fit-il allusion à travers ce verset ?

**3)** Selon toutes les opinions de nos sages, la Torah fut donnée Chabat en l'année 2448. À travers quelle expression bien connue (attachée aux événements de la sortie d'Égypte) pouvons-nous entrevoir une allusion à cette information précitée ?

**4)** Il est écrit (19-2) : « Vayi'hane cham Israel négued hahar ». À quel enseignement capital pourrait faire allusion ces termes ?

**5)** Que nous apprend (selon une opinion de nos sages) la Torah en juxtaposant la Mitsva d'honorer son père et sa mère (« kiboud av vaème ») à celle de respecter le Chabat (« zakhor ète yom hachabat lékadécho ») ?

**6)** Combien de verset contient notre Sidra ? À quels enseignements fait allusion ce nombre ?

**Yaacov Guetta**

## Réponses n°372 Béchala'h

**Enigme 1:** ***Quels sont le grand-père et le petit-fils ayant le même nom et ayant écrit un Sefer, avec le même nom aussi ?***

L'auteur du Maginei Chlomo, Rabbi Yehochoua, sur le Chass, Av Beit Din de Cracovie (Rav du Chakh) à écrit un Shout nommé Pnei Yehochoua, c'est le grand-père du célèbre Rav Yéhochoua Falk, auteur du Pnei Yéhochoua Al Hachass

**Rébus :** Dais / Raie / ח' / Amis / 2 barres / Yam / Saoûl / Feu

**Enigme 2:** ***On désire construire un château de cartes avec 340 paquets de 32 cartes. Combien d'étages peut-on construire avec ces 340 paquets ?***

Pour construire le château de cartes, nous disposons de 340 x 32 = 10880 cartes.

En numérotant les étages de haut en bas :

le 1er comporte 2 cartes ;
le 2ème comporte 2 + 3 = 5 cartes ;
le 3ème comporte 5 + 3 = 8 cartes ;
le 4ème comporte 8 + 3 = 11 cartes ;

et ainsi de suite en ajoutant 3 cartes à chaque fois que l'on descend d'un étage. Il suffit alors d'additionner 2 + 5 + 8 +… jusqu'à obtenir 10880 cartes. Le nombre de termes de l'addition est égal au nombre d'étages du château. Soit 85 étages.

Avec les connaissances du lycée, on établit que le nombre de cartes nécessaires pour n étages est égal n(3n+1)/2. Trouver n revient à résoudre l'équation n(3n+1)/2 = 10880. On trouve de même n = 85.

## Enigmes

**Enigme 1 :**
Quand Roch Hachanah tombe après Souccot ?

**Enigme 2 :**
Quelle est la question à laquelle on ne peut jamais répondre « oui » !

**Si vous appréciez *Shalshelet News*, *vous pouvez soutenir sa parution en dédicaçant un numéro.***

***Shalshelet.news@gmail.com***

**Léïlouy Nichmat Jacob André ben Henriette**
**Léïlouy Nichmat Tita Suzette Bat Emma Uzan**

***Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël***

## Halakha de la Semaine

### La Mitsva de Tossefet Chabbat :

**Il est rapporté dans le Choul'han Âroukh 261,2 qu'il y a une Mitsva d'avancer l'entrée du Chabbat** (Tossefet Chabbat). *[Voir 'Hazon Ovadia p.183/ Igrot Moché 1,96 où il suffit d'ajouter quelques minutes avant la Chekia pour accomplir la Mitsva. Voir aussi Orhot Rabénou 1 p.105 qui rapporte au nom du 'Hazon Ich ; VéYis'hak Yikaré 261,23 au nom de Rav Auerbach qu'ils ne prenaient pas du tout en considération l'avis du Rééme].*

**Cette Kabala se fera a priori oralement c'est-à-dire en disant Mizmor Chir Leyom Hachabbat ou en exprimant oralement le souhait de faire rentrer Chabbat après avoir terminé Min'ha, et ce toujours avant la Chekia** *[Michna Beroura 261,21 ; Ben Ich 'Haï 2 Vayera ot 6 ; Min'hat Chelomo 3,120 ; Otsrot Yossef 6/ Kountrass Tossefet Chabbat 8].*

**C'est pourquoi, on s'efforcera de prier dans un office qui termine Min'ha avant la Chekia** (du moins la Amida). A défaut, selon plusieurs décisionnaires, il sera préférable de faire Min'ha seul.

**En effet, la Mitsva de Tossefet Chabbat a préséance sur la Tefila Beminyan** *[Chemirat Chabbat Kehilkheta 46,5 ; Or Torah Iyar 5744 siman 81 au nom de Rav Mazouz ; et ainsi il en ressort du Michna Beroura 263,43].*

Selon d'autres, on pourra accepter le Chabbat par la pensée, ce qui nous permettra d'accomplir la Mitsva de Tossefet Chabbat (selon certains avis) tout en ayant la possibilité de prier Min'ha avec Minyan. *['Hazon Ovadia 1 p.266 ; Menou'hat Ahava 5,6 ; Halakhot Chabbat Bechabat 3,5 fin note 7].*

**En pratique, tous les avis s'accordent qu'il convient a priori de faire en sorte de finir entièrement Min'ha avant la Chekia, afin de permettre au Kahal de s'acquitter de la Mitsva de Tossefet Chabbat comme Il se doit** *[Voir Chevet Halevy 10,50 qui s'étonne de la très mauvaise habitude répandue à ce sujet].*

**Enfin, certains rapportent que le fait de prier Min'ha de veille de chabbat correctement en son temps et avec ferveur est une segoula pour que les prières de la semaine (écoulés) soient plus écoutées** *[Chivat Tsion T.1 p.122].*

**David Cohen**

## Aire de Jeu

**Jeu de mots :** Le lion et le tigre ne sont pas faits l'un pour l'autre.

### Devinettes

**1)** Il est écrit dans les dix commandements « Tu ne voleras point ». De quel vol s'agit-il ? (Rachi, 20-13)

**2)** Dans les dix commandements, il est dit qu'Hachem a sanctifié le Chabat. En quoi l'a-t-Il sanctifié ? (Rachi, 20-11)

**3)** Quels étaient les différents noms de Ytro ? (Rachi, 18-1)

**4)** Lors de Matan Torah, Hachem a soufflé dans un chofar. Lequel ? (Rachi, 19-13)

## Réponses aux questions

**1)** Le préambule à Kabalat Hatorah est de saisir le fait que même si on est (à l'instar de Moché) le plus grand sage et dirigeant de tout un peuple, on doit avoir l'humilité et la capacité de reconnaître et d'accepter la vérité, même si celle-ci émane d'un nouveau venu (par exemple d'un converti tel que Yitro) ayant fraîchement intégré le Klal Israël (et qui pourtant éclaira Moché par ses conseils judicieux, relatifs à la nomination des juges, et à sa conception pertinente du droit et de la justice). (Rav Arié Douner rapporté par le Sefer « Ezri Méime Hachem » du Rav Yits'hak Zekel Halevi Polak, Dayan, « Moré tsedek » d'Anvers)

**2)** A Yitro ! En effet, lorsque ce dernier entendit et médita profondément sur l'épisode de l'ouverture de la mer Rouge, et de la guerre contre Amalek, il reconnut l'infinie grandeur de Hachem (et de sa providence) et s'exclama : « Yada'ti ki gadol Hachem mikol haélohim » ! Remez Ladavar : les lettres composant les mots exprimant l'exclamation du Roi David : « Mi ´hakham » (qui est l'homme sage) forment les initiales de la phrase suivante : « Yitro (« youd ») Cohen (« kaf ») Midian (« même ») ´hotène (« 'hète ») Moché (« mème ») ». ('Hatam Sofer)

**3) a)** A travers l'expression « chabat hagadol ». En effet, la lettre « chine » (du mot chabat) est l'initiale du mot « Chénate » (l'année). La lettre « beit » fait référence au 2ème millénaire (alpayim : 2000). La lettre « tav » a pour guématria 400, et le terme « hagadol » a pour guématria 48. La Torah fut donc donnée un Chabat ( le 6 ou le 7 Sivan, selon les différentes opinions de nos Sages rapportées dans le Traité Chabat) en l'an 2448 depuis la création du monde. (Rabbi ´Haim Faladji)

**b)** À l'instar de la « Messirout Néfech » dont les Béné Israël ont fait preuve (en attachant aux pieds de leurs lits l'idole égyptienne, le mouton, le 10 Nissan, lors de ce fameux Chabat hagadol), l'accomplissement de la Torah reçue en ce Grand et mémorable Chabat (du 6 ou 7 Sivan 2448) exige aussi un très grand don de soi. (Kol Yaacov)

**4)** Au sujet de l'expression « vayi'hane cham Israël », Rachi explique : « keich é'had bélev é'had ! ». En effet, ce n'est que lorsque les Béné Israël sont unis et soudés les uns aux autres (« comme un seul homme d'un seul cœur », d'où l'emploi du singulier « vayi'hane »), qu'ils sont en mesure de se dresser « contre le Yetser Hara comparé à une montagne » (« négued hahar ») et parviennent à le vaincre ! (Or Yécharim)

**5)** Le Zohar enseigne que lorsqu'on est « mé'hadech » des ´hidouchei Torah le jour du Chabat, on ajoute du kavod à ses parents défunts dans le monde de la vérité (en couronnant ces derniers, et en élevant leur néchama) en ce 7ème jour de la semaine. ('Hida, Na'hal Kédoumim)

**6)** 78 versets ! Ce nombre est la guématria du mot « lé'hem », terme nous rappelant le Minhag de fixer une Séouda sur du pain (« séoudate Yitro ! » )

En souvenir du repas festif que fit Moché en l'honneur de son beau-père Yitro, ayant intégré le Klal Israël le jour de sa conversion (18-12). En souvenir de notre joie d'avoir reçu la Torah de l'Eternel ( comme la « séoudate Mitsva » qu'on fait lors d'un mariage ; Hachem incarnant le 'Hatanc, et le Klal Israel la Kala).

Et pour remercier Hachem d'avoir (dans la semaine où tomba la lecture de la Paracha de Yitro) sauvé les enfants ( par le biais de Eliahou Hanavi étant apparu à une femme vertueuse de Tunis, à qui il dit qu'il fallait égorger des poulets pour mettre fin à l'épidémie qui sévissait fortement) de la mort. (Responsa Vayéchev Yossef, Siman 24, « Chaaré Tsédek »)

## La Paracha en Résumé

**Montée 1 :** Itro entendit le parcours miraculeux des béné Israël et vint les rejoindre dans le désert, loin de son confort, avec sa fille et ses petits-fils, enfants de Moché Rabbénou. En arrivant, Moché lui racontant les détails des miracles et Itro en fut encore plus heureux et impressionné, il déclara même « baroukh Hachem ». Il prit conscience que Hachem était l'Unique. Alors, ils mangèrent ensemble un grand festin où Moché Rabbénou se chargea de faire le service.

**Montée 2 :** Etant donné que la Torah a parlé de l'arrivée d'Itro, elle a intercalé à cet endroit la paracha du conseil d'Itro à Moché, bien que cet épisode « désorganise » la chronologie des événements. Ainsi, Itro vit Moché juger tout le peuple seul, il lui conseilla de nommer des chefs de 1000, 100, 50 et 10, avec des critères bien prédéfinis. La question restante est, à quel moment cet épisode a-t-il eu lieu ? Selon Rachi, bien que dans la chronologie, nous n'avons pas encore reçu la Torah, le conseil d'Itro a eu lieu après Kippour. En effet, le 7 Sivane, après Matane Torah, Moché est monté 40 jours jusqu'au 17 Tamouz, jour où il cassa les Lou'hot. Il remonta le 18 Tamouz jusqu'à Kippour 80 jours plus tard. Ce n'est que là, qu'il put commencer à « juger le peuple ».

**Montée 3 :** Moché accepta le conseil de son beau-père. Moché jugeait les affaires compliquées et le reste était confié aux chefs.

**Montée 4 :** Le jour de Roch Hodech Sivane, les béné Israël arrivent dans le désert du Sinaï dans une unité totale. Le lendemain, Moché rappela les miracles contre l'Egypte. Puis, il annonce, que si les béné Israël écoutent la voix d'Hachem, ils seront le peuple « élu, chéri et saint ».

**Montée 5 :** Les béné Israël répondirent « naassé » ! Le peuple demanda à ce que le Roi leur parle plutôt que l'envoyé. Hachem accepta mais exigea une préparation de deux jours. Il faudra délimiter la montagne d'une barrière à ne pas franchir. Hachem a guéri tous les malades pour l'occasion.

Lorsque l'aube du jour J arriva, il y eut des tonnerres et des éclairs, le peuple s'éveilla en tremblant. Hachem vint les accueillir tel un 'hatan à la rencontre d'une kala.

**Montée 6 :** Hachem fit descendre les cieux sur la montagne et énonça les 10 commandements en un instant et une parole, avant de les reprendre un par an.

1) Je suis Hachem Ton D. qui t'ai fait sortir d'Egypte. 2) Tu n'auras pas d'autre dieu tant que J'existerai. Tu ne te feras pas d'idole, ni d'image correspondante à une créature céleste, terrestre et même marine. 3) Tu ne jureras pas au nom d'Hachem en vain. 4) Mentionne le jour du Chabat en le sanctifiant (Kidouch). Tu travailleras 6 jours et Chabat, tu ne penseras même pas au travail (Rachi). 5) Respecte ton père et ta mère, cela t'allongera tes jours. 6) Ne tue pas. 7) Ne commets pas d'adultère. 8) Ne kidnappe pas. 9) Ne témoigne pas envers ton prochain un faux témoignage. 10) N'envie pas ce qui appartient à l'autre.

**Montée 7 :** En entendant la parole divine, les béné Israël reculèrent de plusieurs km et les anges les ramenèrent devant la montagne. Ils dirent alors à Moché de prendre le relais, ce qu'il fit dès le 3ème commandement.

Hachem donne ensuite des lois sur le mizbéa'h, qui devra notamment être construit en pierres entières et ne pas y faire passer de métal, car il diminue la vie de l'homme et le mizbéa'h l'allonge.

## A La Rencontre De Nos Sages

### Rabbi Matslia'h Mazouz
### Le Ich Matslia'h

Rabbi Matslia'h Mazouz est né en 1912 dans l'île de Djerba, en Tunisie. À l'âge de 2 ans, des difficultés économiques obligèrent sa famille à déménager de Djerba à Tunis. Soucieux de son avenir spirituel, ses parents, qui ne voulaient pas qu'il apprenne les matières profanes, demandèrent à un Rav de la ville de lui enseigner la Torah toute la matinée. Son père, sans un instant de repos, après sa journée de travail, étudiait avec lui pendant deux heures. Il lui montrait ainsi que rien n'est plus important que l'étude de la Torah, et que tout l'or du monde ne vaut pas une seule minute d'étude. Un soir, un bouleversement inattendu se produisit. Alors que son père s'apprêtait à commencer leur étude commune, il aperçut son épouse Ra'hel, qui pleurait dans un coin. Quand il lui demanda la raison de ces pleurs, elle lui dit qu'à ce rythme, leur fils ne pourra jamais devenir le plus grand Sage de sa génération. À la suite de leur conversation, le père de Rabbi Matslia'h liquida ses affaires et peu de temps après, la famille Mazouz retourna à Djerba.

À l'âge de 11 ans, Rabbi Matslia'h Mazouz se rendit un jour chez son oncle Rabbi Mena'hem Mazouz. Celui-ci lui montra les commentaires talmudiques écrits par son fils, Rabbi Chlomo. Il dit alors à Rabbi Matslia'h une phrase qui lui fit prendre une décision cruciale pour son avenir : « Ces écrits ne sont pas pour toi, car tu n'étudies que le soir ! » Rabbi Matslia'h comprit immédiatement que ces propos étaient dictés par des sentiments affectueux, et que son oncle attendait une réaction positive de sa part. Rabbi Matslia'h se leva, frappa sur la table et déclara après un moment d'hésitation : « Mon cher oncle ! Nous nous retrouverons dans trois mois et tu verras que moi aussi, je saurai écrire comme ton fils ! » Le sourire aux lèvres, son oncle l'embrassa en lui disant : « C'est cette réaction que j'attendais de toi. » Le lendemain, Rabbi Matslia'h se rendit à la Yéchiva de Rabbi Mekikets Hachli qui le fit entrer dans un cours sur le traité de Bérakhot.

La mère de Rabbi Matslia'h Mazouz, qui avait demandé en pleurant au Créateur de pouvoir assister aux progrès de son fils, allait et venait toute joyeuse, murmurant sans cesse des prières de remerciements, malgré la misère qui régnait dans la maison à la suite des déboires financiers de son mari. Parfois, elle avait du mal à se procurer ce qui était nécessaire pour Chabbat. Devant toutes ces difficultés, le père de Rabbi Matslia'h retourna à Tunis pour y chercher du travail, laissant son fils et sa femme à Djerba. Il ne rentrait à la maison que deux fois par an, durant les mois de Nissan et de Tichri. Quand il revenait, il se rendait chez le Roch Yéchiva et lui demandait comment étudiait son fils. Deux ans plus tard, Rabbi Matslia'h Mazouz se rendit avec son père à Tunis pour se faire opérer des végétations. Le Chabbat qui suivit l'opération, son père l'emmena chez le Grand Rabbin de la ville, et lui demanda de faire passer un examen à son fils. Pendant trois heures d'affilée, Rabbi Matslia'h récita par cœur toute une page du Talmud, avec les explications du "Tsla'h", du "Pné Yéochoua" et du "Michmérot Kéhouna" (commentaires approfondis du Talmud). Tous les assistants perdirent le fil des raisonnements, à l'exception du Grand Rabbin qui continua à discuter avec lui, seul à seul. À 20 ans, Rabbi Matslia'h Mazouz fut choisi pour diriger la Yéchiva "'Hevrat Hatalmoud" à Tunis. Un jour, son père, se remémorant les jours et les nuits difficiles, dit : « À la place de mes richesses matérielles, j'ai eu droit à une grande lumière apportée par mon fils, reconnu comme une grande autorité, même par les Grands Rabbanim de Tunis et de Djerba ! Le jeu en valait la chandelle ! »

En 1962, fut fondée la prestigieuse Yéchiva "Kissé Rahamim" dans laquelle de nombreux Sages éminents étudièrent. Les descendants de ces rabbanim créèrent plus tard la même Yéchiva à Bné-Brak. Ses méthodes d'enseignement particulières adoptées dans cette institution lui ont conféré une grande réputation.

Rabbi Matslia'h Mazouz commença à faire imprimer son gigantesque ouvrage halakhique "Ich Matslia'h", mais à notre grande tristesse, son œuvre ne put être achevée. En 1971, alors qu'il revenait de la prière du matin, encore couvert de son Talith et de ses Téfilin, il fut sauvagement attaqué et assassiné par un fanatique musulman. Rabbi Matslia'h Mazouz eut le privilège d'être inhumé au mont des Oliviers à Jérusalem. Quelques années après son décès, son œuvre magistrale fut terminée. Depuis, elle ne cessa d'être étudiée, et ce jusqu'à ce jour.

**David Lasry**

## Birkat Mordekhaï

### Naassé Venichma : la Voie d'Israël à travers le Etrog

Rabbi Hama bar Rabbi Hanina nous explique : "Pourquoi Israël est-il comparé à une pomme dans le verset (Chir Hachirim 2,3) 'Comme un pommier parmi les arbres de la forêt...' Pour enseigner que, de la même façon que la pomme voit son fruit précéder ses feuilles, de même Israël, en disant 'nous ferons' (naâsé) avant 'nous comprendrons' (nichmâ) (Chabbat 88b).

Rabbenou Tam soulève une difficulté, car nous voyons que le pommier croît comme d'autres arbres. Il explique que tapouah signifie ici le cédrat (etrog). Le fruit du cédrat précède ses feuilles, résidant sur l'arbre d'une année à l'autre. Après un an, les feuilles de l'année précédente tombent, et de nouvelles apparaissent. C'est ainsi que son fruit précède ces feuilles.

Quelle signification y a-t-il dans la chute des feuilles et l'émergence de nouvelles ? Et quelle gloire supplémentaire Israël acquiert-il en étant comparé à un etrog ?

Cela indique que l'homme d'Israël aspire à l'élévation, tout en agissant. Commencer par "nous ferons" avant "nous comprendrons" vise non seulement à souligner la valeur de l'écoute, mais surtout à révéler que l'action, outre son propre mérite, est aussi le moyen exclusif d'atteindre cette écoute.

La Guemara poursuit en disant : "Qui a révélé à mes enfants ce secret, que seuls les anges utilisent ?" Les anges s'élèvent tout en accomplissant leur mission, comprenant que postérieurement à l'action, ils ne sont plus les mêmes anges. Ils deviennent plus élevés, avec une compréhension renouvelée qu'ils n'avaient pas auparavant.

Ce secret demeure mystérieux. Chacun connaît la merveilleuse qualité que le Créateur a implantée dans la nature de l'action, mais comment les premiers le savaient-ils ? Le Gaon de Vilna, dans son Aderet Eliahou, s'interroge sur l'ordre des verbes du verset (Vaethanan 5,24) "et nous l'entendrons, et nous obéirons." Il distingue deux types d'écoute : celle qui précède toute action, comme mentionné dans le verset de Vaethanan, et la seconde, une compréhension profonde de la raison, de la réalisation et de l'élévation. Les Bene Israël ont réalisé ce deuxième type d'écoute, sur la base du 'naâssé venichma', en dévoilant ce merveilleux secret.

Il est étonnant que si le cédrat persiste d'une année à l'autre sur l'arbre, ses feuilles doivent se renouveler annuellement. La feuille de l'année précédente n'est plus adaptée à l'évolution du fruit de cette année. Israël doit ajuster les feuilles à chaque fruit en fonction de sa croissance. Chaque année, le fruit nécessite de nouvelles feuilles. C'est le merveilleux secret de "nous ferons et nous comprendrons". La compréhension avant l'action ne convient pas à celle qui suit l'action. Il faut créer une nouvelle compréhension et réalisation. C'est cette spécificité qui rend Israël comparable au cédrat.

**Yonathan Haik**

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

## La Question

La Paracha de la semaine commence en ces termes : et Yitro entendit...

Rachi explique en rapportant les paroles de la Guemara, que ce qui fut réagir Yitro furent les épisodes de l'ouverture de la mer Rouge et de la guerre contre Amalek.

Qu'avaient ces événements de particulier parmi tous les autres miracles pour qu'ils furent ceux qui provoquèrent une réaction ?

Afin de comprendre cela, il est intéressant de nous pencher sur les caractéristiques de ces deux événements. Lors de l'ouverture de la mer Rouge, qui fut le miracle par excellence, Moché dit au peuple : "Hachem combat pour vous et vous taisez-vous." Dans ce miracle, Hachem s'occupait de tout et Il n'eut besoin ni d'une quelconque participation humaine ni même de la moindre prière (comme Il dit à Moché : Pourquoi cries-tu vers Moi ?).

A l'inverse, lors de la guerre contre Amalek, Israël tout juste sorti d'Egypte, vainquit le peuple guerrier expérimenté d'Amalek en ayant eu besoin de prendre les armes tout en faisant appel à la prière de Moché (puisque Israël reprenait le dessus lorsque les mains de Moché étaient levées vers le ciel).

Dès lors, Yitro constata qu'a l'inverse de toutes les autres divinités, le D... d'Israël avait prouvé sa faculté à maîtriser toutes les lois de la nature sans aucune aide ni la moindre prière, mais que malgré tout son souhait était d'impliquer l'homme dans Ses projets en lui laissant la place d'agir aussi bien matériellement que spirituellement.

Cette singularité de l'implication humaine dans le projet divin par choix d'Hachem et non par incapacité motiva Yitro à abandonner sa patrie pour intégrer le peuple d'Hachem.

**G.N.**

## Rébus

## La Force d'une parabole

La Guemara Chabbat (88b) raconte que lorsque Moché est monté chercher la Torah, les anges se sont interposés et ont cherché à tuer Moché. Comment comprendre cette opposition alors que le projet divin était évidemment de la donner aux hommes et de ne pas la laisser au ciel ?!

*C'est l'histoire du Rav d'une très grande ville qui a passé des années à répondre à tous les besoins de sa communauté. Entre les cours quotidiens, le temps passé à répondre aux questions, la gestion des mariages et autres, ses journées étaient bien remplies. Seulement, arrivé à un certain âge, il pense que l'heure est venue de passer la main. Il pense alors à s'installer dans une petite ville voisine. La taille de cette communauté lui permettrait d'avoir un rythme moins soutenu dans ses activités. Mais avant de leur faire une proposition, il prend la peine de réunir les responsables de sa ville pour leur faire part de sa volonté. Comprenant tout à fait la décision de leur Rav, ils acceptent immédiatement et adhérent pleinement à ce projet. Le Rav peut ainsi sereinement se tourner vers la nouvelle ville pour lui proposer ses services. En entendant cette proposition, les responsables locaux sont enchantés. C'est pour eux un privilège et un honneur. Après quelques semaines de préparation, le jour du déménagement arrive, une voiture est donc envoyée pour aller chercher le Rav avec tout le respect qui lui est dû. Soudain, alors que la voiture s'apprête à partir, de nombreux habitants se rassemblent et empêchent le chauffeur d'avancer. Après quelques minutes, la voiture réussit à se frayer un chemin et à prendre la route. Mais, quelques kilomètres plus loin, de nouveau une foule s'interpose et bloque le véhicule. Certains vont jusqu'à menacer le chauffeur qui ne comprend pas bien ce qu'on lui reproche. Le Rav décide alors de se tourner vers les responsables pour leur demander à quoi rime cette opposition alors que tout avait été dit et accepté. Ces derniers lui répondent que toute cette mise en scène n'était en fait que pour l'honneur du Rav." Les gens de la nouvelle ville doivent surement se demander comment le Rav peut quitter un poste prestigieux pour aller dans une petite ville. Certains iront même imaginer que toute cette histoire cache quelque chose. Nous avons donc exprimé notre mécontentement publiquement pour qu'ils mesurent l'ampleur du cadeau qu'ils vont recevoir".*

Le Maguid de Douvna explique que les anges ne souhaitaient pas garder la Torah pour eux, mais juste aider les hommes à percevoir quel trésor ils allaient recevoir.

**Jérémy Uzan**

## La Question de Rav Zilberstein

**Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama**

Chlomo est un mari exemplaire qui aime faire plaisir à sa femme lorsque cela lui est possible. C'est pourquoi, lorsqu'elle lui dit que leur maison commence à être petite et qu'il faudrait chercher plus grand, il se met immédiatement au travail. Il ne tarde pas à tomber sur une annonce intéressante d'un pavillon bien plus grand que leur petit appartement et cela à un prix très abordable. Ils conviennent donc avec le propriétaire d'un rendez vous pour une visite et tombent sous le charme de cette maison. Effectivement, elle a tout pour plaire, un petit jardin sympathique où les enfants pourront se défouler, de beaux volumes, ainsi qu'un petit bureau où Chlomo pourrait travailler et étudier tranquillement. Ils se dépêchent donc de signer le bail de location. Mais le jour du déménagement, alors qu'ils s'apprêtent à s'installer dans la maison, ils rencontrent quelqu'un qui leur demande si ce sont eux les nouveaux locataires. Ils lui répondent par l'affirmative et l'inconnu leur déclare donc qu'il a un secret à leur dévoiler, le pavillon est infesté de rats. Orit, la femme de Chlomo, manque de s'évanouir, elle n'en revient pas et ordonne donc à son mari de tout annuler. Chlomo tente de la calmer et lui promet de prendre le meilleur dératiseur du pays, mais rien n'y fait. Il se voit donc obligé d'appeler Gamliel, le propriétaire, pour l'informer de l'annulation du bail car son bien est infesté. Mais Gamliel ne semble pas étonné et lui décrit précisément la personne qui leur a sûrement livré ce secret. Il lui explique qu'il s'agit en fait d'un ancien locataire avec lequel il a eu un différend et celui-ci tente de se venger en racontant des bêtises. Chlomo est rassuré mais pas sa femme, il demande donc à Gamliel de faire intervenir à ses frais un spécialiste pour assurer que la maison est saine. Gamliel accepte l'idée mais pense que c'est à Chlomo de payer le spécialiste car c'est lui qui pense que la maison est infestée. Qui doit payer ?

Le Choul'han Aroukh (H"M 226,5) nous enseigne que si après une vente (et l'acte d'acquisition) entre deux personnes intervient une tierce personne et déclare que l'objet lui appartient et qu'à cause de cela l'acheteur veut se rétracter, cela dépendra des cas : si celui-ci a déjà utilisé l'objet avant que le problème survient, il ne pourra annuler la vente, mais s'il ne l'a pas utilisé, il pourra se rétracter et récupérer son argent. La raison est toute simple : il n'y a pas plus vice caché que le fait d'avoir des réclamations avant même d'avoir pu utiliser son acquisition. Cependant, cela n'est dit que dans le cas où il s'agit d'une vraie réclamation où le Beth Din demande à ouvrir une enquête, mais s'il s'agit d'une simple rumeur, cela ne suffira pas pour annuler la vente. Il semblerait donc que les dires de l'ancien locataire ne valent pas plus qu'une rumeur et vu que la signature du contrat a été actée, c'est à Chlomo de payer le spécialiste. Mais le Rav Zilberstein nous explique que les paroles de l'ancien locataire qui habitait la maison jusque-là ont une valeur et qu'on peut le croire car comme dit la Guemara, les gens ne mentent pas sur une chose facilement vérifiable. C'est pourquoi, ce sera à Gamliel de prouver que sa maison est saine et dans le cas où cela sera prouvé, il est évident qu'il pourra se retourner vers son ancien locataire pour lui demander de le rembourser vis-à-vis du Beth Din céleste (ici-bas, on ne peut obliger une personne à payer un dégât entraîné indirectement).

En conclusion, c'est à Gamliel de payer le spécialiste puisqu'on peut légitimement croire l'ancien locataire puisqu'un homme ne ment pas sur une chose qui peut facilement être vérifiée.

(Tiré du livre Véaarèv Na, Tome 4, page 391)

**Haim Bellity**

## Comprendre Rachi

**« Honore ton père et ta mère afin que se prolongent tes jours... » (20/12)**

**Rachi écrit :** « Si tu les honores, tes jours se prolongeront, sinon ils se raccourciront... » On aurait pu penser que le non-respect des parents n'ajoute pas des années de vie mais que cela n'en enlève pas non plus, et là intervient Rachi pour nous apprendre qu'il aura des années de vie en moins.

**Le Gour Arié explique la source de Rachi :** Car les 10 commandements commencent par "Elokim", juge prêt à punir, comme Rachi l'écrit : «Il existe des parachiyot dans la Torah où si l'homme les accomplit, il obtient une récompense et sinon, il n'est passible d'aucune punition, j'aurais pu penser qu'il en est de même pour les 10 commandements, c'est pour cela que la Torah écrit "Elokim parla..." en tant que juge apte à punir » (20/1), d'où la punition de diminuer sa vie.

**Rabbenou Behayé explique la raison de Rachi :** Pour cela, il ramène le Gaon Rav Saadia qui explique que parfois les parents vivent jusqu'à un âge avancé, et pour les enfants, cela pourrait être considéré comme un fardeau, c'est pour cela que la Torah vient dire : Tu dois absolument te réjouir de t'occuper, honorer, respecter tes parents et alors toi aussi tu vivras avec eux une longue vie, mais si tu t'en plains et en souffres, sache alors que pour t'éviter cette souffrance, tu mourras jeune. Par conséquent, se plaindre sur la longévité de vie de ses parents revient à signer sa propre mort précoce.

**Le Béer Bessadé pose la question suivante sur Rachi :** Voilà que dans la Guémara ('Holin 110) il est écrit : « Ils ont emmené un homme qui ne respectait pas ses parents et ils l'ont attaché (Rachi explique que c'est pour le frapper comme c'est le cas pour celui qui refuse d'accomplir la mitsva de soucca ou loulav...). Il leur a dit : Lachez-le. En effet, il est enseigné dans la Braïta : Toute mitsva positive sur laquelle la Torah a écrit à côté son salaire, le Beth Din terrestre ne le punit pas. »

**Sur cela, Rachi écrit :** « C'est justement pour cela que la Torah a écrit son salaire, pour t'apprendre que s'il n'accomplit pas cette mitsva, ce sera sa punition de ne pas recevoir ce salaire. »

Il en ressort apparemment une contradiction entre Rachi sur la Torah où la punition est que sa vie soit diminuée avec Rachi sur la Guémara où la punition est que sa vie ne soit pas augmentée.

**On pourrait proposer la réponse suivante :** Commençons par ramener les paroles de Rabbi Chimon bar Yo'haï : « Je pourrais acquitter le monde du din (Rachi : par mon mérite, je pourrais supporter toutes leurs averot et les acquitter du din) depuis ma naissance jusqu'à aujourd'hui, et si on ajoute Eliezer mon fils avec moi, depuis la création du monde jusqu'à aujourd'hui, et si on ajoute Yotam ben Ouziyahou avec nous, depuis la création du monde jusqu'à la fin du monde. » (Soucca 45)

**Mais quel est le si grand mérite de Yotam ben Ouziyahou ? Rachi écrit :** « Yotam ben Ouziyahou est un tsadik et le plus anav (modeste) de tous les rois et il a mérité d'accomplir la mitsva d'honorer son père... Durant toute la période où son père était lépreux et que Yotam jugeait le peuple, il n'a pas mis sur sa tête la couronne royale du vivant de son père et tous les jugements qu'il faisait, il les disait au nom de son père. »

Ouziyahou était le roi en Yéhouda et a régné 52 ans à Yéroushalaïm mais, ayant la lèpre, il dut se retirer et aller en dehors du camp. C'est donc légitimement son fils Yotam qui allait le remplacer et prendre ses fonctions de roi mais celui-ci refusa de mettre la couronne royale sur sa tête par respect pour son père, et toutes les questions qu'on lui soumettait, il disait qu'il devait consulter son père et ce n'est qu'ensuite qu'il donnait une réponse, en prenant le soin de bien préciser que c'est au nom de son père, et ainsi, bien qu'il était à présent le roi, Yotam a tout fait pour laisser l'honneur royal à son père, lui donner de l'importance et le valoriser. Et Rachi vient donc nous dévoiler que le kiboud Av vaem, une seule mitsva d'une seule personne, a le pouvoir de supporter et d'acquitter du din toutes les averot du monde entier depuis Rabbi Chimon bar Yo'haï jusqu'à la fin du monde. C'est purement incroyable!

**À présent, nous pouvons proposer la réponse suivante :** Au niveau de la Guémara, le but de Rachi est d'expliquer pourquoi on ne frappe pas celui qui n'honore pas ses parents alors que l'on frappe celui qui n'accomplit pas d'autres mitsvot telles que soucca... Pour cela, il est suffisant de dire que c'est parce qu'il perd son salaire. En effet, le fait de perdre la récompense d'avoir des années de vie en plus est au minimum une aussi grande punition que de recevoir des coups de fouet.

Au niveau de la Torah, le but de Rachi est d'expliquer pourquoi les 10 commandements sont introduits par "Elokim", juge apte à punir. À cela, Rachi dit : Vu la gravité extrême de ne pas honorer ses parents, le fait de perdre la récompense d'avoir des années de vie en plus n'est pas considéré comme une punition bien que cela soit considéré comme des coups de fouet, mais puisque le respect des parents est une mitsva d'une portée cosmique et d'une valeur incalculable et inimaginable, son non-respect l'est également, par conséquent, le fait de ne pas accorder des années de vie supplémentaires est totalement négligeable par rapport à la gravité du non-respect des parents et cela ne peut pas justifier le nom "Elokim", juge apte à punir. C'est pour cela que Rachi explique qu'il aura des années de vie en moins et là, on pourrait entrevoir le semblant d'une punition par rapport à cette avera terrible.

En nous disant que le fait d'enlever la récompense d'avoir des années de vie en plus n'est pas considéré comme une punition bien que cela équivaille à des coups de fouet, en nous disant que le mérite de Yotam qui a le pouvoir d'annuler toutes les averot depuis Rabbi Chimon bar Yo'haï jusqu'à la fin du monde c'est le kiboud Av vaem, Rachi nous enseigne le pouvoir colossal que renferme le kiboud Av vaem et l'importance capitale d'accomplir cette belle mitsva avec une joie intense et de procurer tout l'honneur, tout le respect à ses parents, de leur donner de l'attention, de l'importance et de les valoriser et de faire tout ce qui est possible pour leur faire plaisir afin de leur donner de la joie et de la satisfaction.

**Nos 'Hakhamim disent (Yeroushalmi Kidouchin 1/7) : L'honneur dû aux parents est comparé à l'honneur dû à Hachem, la crainte des parents est comparée à la crainte de Hachem. Ainsi, il faut bien comprendre et réaliser qu'être devant ses parents c'est comme être devant Hakadoch Baroukh Hou.**

**Mordekhai Zerbib**

# Devinettes sur la paracha

Règle du jeu :

Dans ce jeu, des questions correspondent aux lettres de l'alphabet. La première réponse commence par un A, la deuxième par un B, etc. Les participants doivent trouver le mot exact en français. Le point est attribué à celui qui donne la bonne réponse en premier. Il y a des devinettes pour tous les âges. Le mot surligné dans la devinette indique ce qu'il faut chercher.

**A** Selon le *Midrach*, si les *Bné Israël* ne **l'**avaient pas fait, Hachem aurait détruit le monde ! — Accepter la Torah

**B** Le Chabbath, tu ne feras pas de travail, ni toi, ni tes enfants, ni tes serviteurs, ni même **celle-là**. — sa Bête

**C** Yitro a été **le premier** à l'être dans l'histoire du peuple juif. — Converti

**D** Yitro a été choqué de voir Moché assis tandis que tout le peuple **l'**était devant lui. — Debout

**E** **Le deuxième fils** de Moché *Rabbénou*. — Eliézer

**F** Le neuvième commandement, c'est l'interdiction d'en porter **un**. — Faux témoignage

**G** **Le lien de parenté** entre Moché et Yitro. — Moché est son Gendre

**H** **Le cinquième commandement**. — Honorer ses parents

**I** Il n'y a pas que de mauvais actes qui **le** sont, même des mauvaises pensées, comme la convoitise, le sont aussi. — Interdits

**J** La Torah emploie **cet adjectif** dans le deuxième commandement, montrant qu'Hachem ne tolère pas de culte idolâtre. — Jaloux

**K** Le huitième commandement désigne particulièrement **ce type de vol**. — Kidnapping

**L** Hachem a demandé à Moché d'**en** mettre autour de la montagne pour que le peuple ne la gravisse pas. — Limites

**M** Comme il existe une tendance naturelle de **l'**honorer, la Torah écrit en premier l'obligation d'honorer son père pour équilibrer. — la Mère

**N** Hachem **leur** a d'abord proposé la Torah, et elles l'ont toutes refusée. — les Nations

**O** Pendant qu'Hakadoch Baroukh Hou donnait la Torah, pas **un seul** n'a gazouillé. — Oiseau

**P** Le Nom d'Hachem ne doit pas être **...** en vain, certains incluent cette interdiction dans le troisième commandement. — Prononcé

**Q** Selon Yitro, un juge doit **en** être doté de quatre. — Qualités

**R** Trois moments clés dans l'Histoire du monde : Création, **...** et Rédemption. — Révélation

**S** Dans la Torah, **il** est appelé le troisième mois. — Sivan

**T** Le sixième commandement, c'est ne pas **...** . — Tuer

**U** Les *Bné Israël* sont arrivés au Mont Sinaï dans **cet état**, ce qui a montré qu'ils étaient dignes de recevoir la Torah. — l'Unité

**V** Normalement des voix s'entendent mais au Mont Sinaï, les *Bné Israël* les ont **...** . — Vues

**Y** Chez les Tunisiens, **cette Sé'ouda** a beaucoup d'importance. — Yitro

# Yitro (300)

**וַיִּשְׁמַע יִתְרוֹ כֹהֵן מִדְיָן חֹתֵן מֹשֶׁה אֵת כָּל אֲשֶׁר עָשָׂה אֱלוקים לְמֹשֶׁה וּלְיִשְׂרָאֵל** (יח.א)

**Yitro, prêtre de Madian, beau-père de Moïse, apprit tout ce que D. avait fait pour Moché et pour Israël** (18. 1)

**Rachi** explique qu'il s'agit de la traversée de la Mer Rouge et de la guerre avec **Amalek**. **Le Rav Moché Shneïder** s'interroge: Yitro était-il le seul à avoir entendu ces miracles ? Evidemment que non puisque la Thora témoigne que pendant la traversée de la Mer Rouge, tous les peuples du monde tremblèrent de peur ! Nous devons donc comprendre pourquoi, contrairement à Yitro, ne s'éveillèrent-ils pas à rejoindre le peuple juif et à se convertir! Le Rav explique que Yitro n'a pas seulement entendu un son avec son oreille, mais c'est son cœur qui a entendu ce son. Les autres peuples ont appris des nouvelles extraordinaires: Ouverture de la Mer Rouge, guerre avec Amalek, mais ne les ont pas intériorisés et sont rapidement retournés vaquer à leurs occupations. Par contre, Yitro a pris le temps de s'interroger, de réfléchir et a décidé de se convertir.

Le **Hazon Ich** ajoute que dans le même ordre d'idées, le premier verset du «**Chéma Israël**» n'est pas qu'une écoute physique, mais une véritable réflexion et acceptation du joug divin qui est la Mitsva principale du Chéma.

**כָּל הָעָם הַזֶּה עַל מְקֹמוֹ יָבֹא בְשָׁלוֹם** (יט. כג)

**« Et tout ce peuple viendra en paix dans son endroit »** (18,23)

Grâce au conseil d'Yitro d'instaurer un système de juges pour traiter tous les litiges, le peuple pourra accéder à la paix. Mais que signifie que « **Le peuple viendra en paix dans son e**ndroit »? De quel endroit parle-t-on? En fait, d'après la mystique, une personne qui a commis un vol, s'il quitte le monde sans avoir restitué l'objet du vol, ne pourra pas accéder à la paix éternelle dans l'au-delà et devra revenir en réincarnation sur terre pour réparer son vol.

Ainsi, le verset vient dire que grâce aux juges qui vont rendre la justice, ceux qui ont commis un vol seront amenés à réparer et à restituer ce qu'ils ont volé. De la sorte, le peuple viendra en paix, et pourra accéder à la paix éternelle, dans son endroit dans l'au-delà.

***Béhirat Avraham***

**וָאֶשָּׂא אֶתְכֶם עַל כַּנְפֵי נְשָׁרִים וָאָבִא אֶתְכֶם אֵלָי** (יט. ד)

**«Je [Hachem] vous ai porté sur des ailes d'aigles»** (19,4)

**Rachi** explique que contrairement aux autres oiseaux, l'aigle porte ses petits sur lui. En effet, il se dit que si des chasseurs lui lancent des flèches, il est préférable que ces flèches entrent en lui plutôt que sur ses petits. Ainsi, les égyptiens lançaient des flèches et des projectiles de pierre, et c'est la nuée qui les recevait. Plus profondément, quelle comparaison y a-t-il entre cette attitude de l'aigle et Hachem ?

**Nos Sages** disent qu'avant l'ouverture de la mer, les anges accusèrent les juifs en affirmant: Les juifs ne sont pas mieux que les égyptiens, tous deux ont commis l'idolâtrie. Ainsi, pourquoi est-ce que Tu sauves les juifs et Tu anéantis les égyptiens? Cette question accusatrice est comparée à une 'flèche', que les anges tirèrent à l'encontre des juifs. Certes Hachem n'avait pas réellement de réponse satisfaisante à cette question. Mais cependant, Il était prêt à assumer une question sans réponse, plutôt que de causer du tort à Son Peuple. Lui aussi, à l'image de l'aigle, a dit : Il est préférable que la flèche entre en Moi, Je suis prêt à supporter cette objection sans réponse, plutôt que la flèche tombe sur Mes enfants, le peuple juif, et ne leur cause du tord.

***Hidouché Harim***

**וְעַתָּה אִם שָׁמוֹעַ תִּשְׁמְעוּ בְּקֹלִי וּשְׁמַרְתֶּם אֶת בְּרִיתִי וְהְיִיתֶם לִי סְגֻלָּה מִכָּל הָעַמִּים כִּי לִי כָּל הָאָרֶץ** (יט. ה)

**« Désormais, si écouter, vous écouterez ma voix, si vous gardez mon alliance, vous serez pour Moi un peuple précieux entre tous les peuples»** (19,5)

**Le Ohr haHaïm haKadoch** commente: **« Vous serez pour Moi un peuple précieux »**: Dans la Guémara (Avoda Zara 22), il est dit que, lorsque les Bné Israël se sont tenus devant le mont Sinaï, l'impureté qui était collée à eux depuis la faute originelle (impureté ,*soama* du serpent) s'est séparée d'eux, c'est en cela leur particularité, leur préciosité contrairement aux autres nations, dont cette impureté ne les a pas quittés. Une autre allusion est que, des étincelles, des dérivés de sainteté, se sont éparpillés dans le monde. Il n'y a pas d'autre manière de les trier, si ce n'est que par le biais des Bné Israël, grâce à leur étude de Torah, qui comme une pierre aimantée, attire à elle toutes ces étincelles, de l'endroit où elles se trouvent. Ces

étincelles de sainteté sont aussi surnommées: « Précieuses » (סגלה).

**אָנֹכִי ה' אֱלֹוקֶיךָ (כ. ב)**

**« Je suis l'Éternel, ton D. » (20. 2)**

Le premier Commandement: « ***Hanohi Hachem Elokéha*** (Je suis l'Eternel, ton D.) est au singulier : ***"Elokéha"***, plutôt que ***"Elokéhem"*** (votre D.). Pourquoi cela? Une explication est que la Présence d'Hachem est plus prononcée lorsque la nation juive est une entité unie, et non pas divisée en des clans 'rivaux'.

Il est écrit : «**Donner de la force à D.** » (Téhilim 68,35), d'une certaine façon plus les juifs s'unissent, plus ils permettent à Hachem de se dévoiler et d'être présents à leurs côtés. La forme au singulier « **Ton D.** », peut également faire allusion au fait qu'Hachem se révèle de différentes manières, en fonction des besoins et du statut spirituel de chaque juif, ou de la situation du peuple juif à un moment donné. Si Hachem avait dit: « ***Anohi Hachem Elokéhem*** », cela aurait impliqué qu'Il se révèle toujours sous la même forme, quelles que soient les circonstances. En utilisant le singulier, Hachem a voulu signifier que, quelles que soient les formes qu'Il peut prendre, Il est toujours votre D., le D. qui s'applique à chaque individu. ***Sfat Emet***

**וַיַּרְא הָעָם וַיָּנֻעוּ וַיַּעַמְדוּ מֵרָחֹק (כ. טו)**

**« Le peuple vit, ils tremblèrent et se tinrent éloignés » (20,15)**

Tant qu'un homme n'a pas pris conscience de la Grandeur Infinie d'Hachem, il risque d'imaginer que quand il s'élève spirituellement et réalise les mitsvot, qu'il se trouve alors très proche de Lui. Mais, quand il prendra conscience de l'Infinie Grandeur d'Hachem, alors il se sentira si petit et ressentira que même après tous les progrès spirituels qu'il aura réalisés et toute la proximité avec Hachem qu'il aura atteint, il reste encore infiniment éloigné de Lui. Avant d'assister à l'événement du don de la Torah au mont Sinaï, le peuple pouvait s'imaginer être très proche d'Hachem. Mais quand ils vécurent la Révélation Divine du don de la Thora sur le mont Sinaï, alors "le peuple vit" la Grandeur Divine. Dès lors, « **Ils tremblèrent et se tinrent éloignés** », ils comprirent qu'Hachem restera toujours si élevé, qu'ils se tiendront toujours éloignés de Lui. Par rapport à Hachem, même quand on est infiniment proche (grâce aux Mitsvot), on reste encore infiniment éloigné, tellement Il est Grand.

***Divré Emouna***

**וַיֹּאמְרוּ אֶל מֹשֶׁה דַּבֶּר אַתָּה עִמָּנוּ וְנִשְׁמָעָה וְאַל יְדַבֵּר עִמָּנוּ אֱלֹהִים פֶּן נָמוּת (כ.טז)**

**« Et ils dirent à Moïse: Que ce soit toi qui nous parles et nous pourrons entendre mais que Dieu ne nous parle point, nous pourrions mourir»(20,16)**

Pourquoi avaient-ils peur de mourir ?Existe-t-il une mort aussi belle et agréable que le fait de mourir à un tel niveau spirituel, brûlant d'un feu ardent dans l'amour d'Hachem, rejoignant la présence Divine tel un fils qui court vers son père. Espéraient-ils avoir plus tard une meilleure mort que celle-ci? Il y a beaucoup d'anges, dans le Ciel qui récitent la louange Divine une seule fois dans leur existence, y mettant toute leur vitalité, au point de disparaître juste après, s'incluant dans la Lumière Divine. Malgré tout, Hachem ne s'est pas contenté de cela, il a créé un monde matériel pour que l'homme y dévoile Sa Royauté grâce à l'accomplissement des Mitsvot et par l'étude de la Torah. Telle était la crainte du peuple. Ils avaient peur de mourir, car Hachem ne souhaite pas que les hommes meurent dans l'amour d'Hachem [mais plutôt qu'ils vivent dans Son amour]. En effet, pour cela, D. ne manque pas d'anges qui sont ainsi.

***Rabbi Aharon de Karlin***

**Halakha : Kidouch pour un enfant**

Un enfant qui a atteint l'âge du *Hinoukh* (éducation) est soumis à l'obligation rabbinique du Kiddouch. Cependant, il ne peut en acquitter un adulte pour lequel ce commandement émane de la Torah, même si l'adulte s'est déjà acquitté du Kidouch dans la Téfila.

***Rav Ovadia Yossef zatsal***

***Dicton : Chercher à se justifier quand on n'est pas coupable , c'est s'accuser .***

***Dicton Populaire***

**Chabbat Chalom**

יוצא לאור לרפואה שלימה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, חיים מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, סשא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוה, אלחנן בן חנה אנושקה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, ניסים חי הורבט בן ג'ולי.

Yossef Germon Kollel Aix les bains
germon73@hotmail.fr
Retrouver le feuillet sur le site du Kollel
www.kollel-aixlesbains.fr

© Graphikal 07 81 36 67 85

גליון מס': 393 בשלח
י"ז שבט תשפ"ד (27/01/24)

Rav Hannanel Cohen,
Roch Yeshiva 'Hokhmat Rahamim
et du Collel Orhot Moché

Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur https://www.yhr.org.il/video-ykr

Sortie de Chabbat Parachat Bo, 11 Chévat 5784

# בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN CHALITA

## Sujets du cours :

**1. Notre maître, le Rav, le Gaon, Rabbi Rahamim Haï Houita HaCohen zatsal 2. Le Chabbat est la source de la bénédiction 3. Si Kippour tombe le Vendredi ou le Dimanche 4. L'importance de l'étude de la Michna 5. Un Mikvé rempli avec de l'eau puisée qui glisse à l'intérieur 6. « ושממו עליה אויביכם » - « Moi-même je désolerai cette terre, si bien que vos ennemis qui l'occuperont, en seront stupéfaits » 7. Le prélèvement des Téroumot et des Ma'asserot à notre époque 8. Des fruits qu'on a fait sortir en dehors d'Israël 9. Des fruits qui ont poussé en intérieur (par exemple dans des serres) 10. Est-il suffisant de dire : « ההפרשה תהיה על פי הנוסח הכתוב בסידור שלי » - « le prélèvement suivra la formulation qui est écrite dans mon livre**

### Notre maître, le Rav, le Gaon, Rabbi Rahamim Haï Houita HaCohen zatsal

Chavoua Tov Oumévorakh. Bravo au paytane Rabbi Kfir Partouch et à son frère Rabbi Yéhonathan pour le piyout « מי ימלל גבורותיך ועלילותיך » qui nous apporte l'ambiance de la fête de Pessah, même si cette année nous avons Adar Aleph et Adar Beit... Ce Chabbat, c'était le jour de la Hazkara de notre maître, le Rav, le Gaon Rabbi Rahamim Haï Houita HaCohen, et la Hilloula sera célébrée demain dans le Mochav Brékhia. Si le Rav n'y avait pas vécu, le nom de ce petit Mochav aurait été oublié et serait passé inaperçu. Il y a beaucoup de Mochavim là-bas, Chibolim, Giv'olim, Tarmilim, je sais quoi... mais par le mérite du Rav, le nom de Brékhia a été proclamé dans le monde entier. C'était un grand Gaon. Non seulement par la Yéchiva qu'il a établie en son temps, peut-être une petite Yéchiva car il ne se sentait pas bien, mais aujourd'hui, il y a là-bas plusieurs Yéchivot qui étudient la Torah. Ils hébergeaient des soldats là-bas, ils venaient pour être hébergés et ils leur faisaient une telle nourriture qu'ils n'avaient jamais goûtée de leur vie... Un soldat a dit à son camarade : "Dis-moi, quand as-tu déjà mangé une telle nourriture ? Quand as-tu goûté une telle nourriture ?!"... Nous encourageons tous ceux qui se donnent pour la terre d'Israël. Et celui qui se bat pour la terre d'Israël, que le Saint béni soit-Il veille sur lui. Rabbi Houita (que sa mémoire soit bénie) disait à l'époque sur le verset (Téhilim 147:13) : « כי חזק בריחי שעריך ברך בניך בקרבך » - "Car il renforce les verrous de tes portes, il bénit tes fils au milieu de toi". Que signifie "il renforce les verrous de tes portes" ? Il renforce les barrières - les endroits à la frontière. "Il bénit tes fils au milieu de toi" - que les bonnes choses soient bénies à l'intérieur d'Israël, et ils n'auront pas besoin d'aller ailleurs[1]. Même ceux qui se sont sacrifiés pour leurs frères ont une grande récompense. C'est pour cela qu'une fois, lorsque le mouvement Shass est venu et a dit : "Nous allons créer un mouvement sans tout ça, nous nous en fichons, nous voulons seulement

1. À Tunis, par exemple, celui qui veut étudier la médecine devait se rendre en France. Parfois, il y avait des médecins juifs à l'étranger qui étaient plus compétents que les médecins de France. Une fois, Rabbi Houita avait des douleurs aux yeux, et à Tunis se trouvait le Dr. Nataf (juif). Le Rav pensait consulter des médecins à Paris. Ils lui ont dit : ce médecin que vous avez, il a certes étudié chez nous, mais nous devrions être ses élèves... Nous n'avons pas de connaissance comme la sienne. Il sait tout. Ces cerveaux qui étaient autrefois dédiés à l'étude de la Torah il y a deux cents ans (à l'époque, Tunis était pleine de génies), ils les ont investis récemment dans d'autres domaines, en médecine, en philosophie, et diverses futilités, mais c'est le même cerveau. Surtout qu'ils ont le mérite des ancêtres. C'est pourquoi on lui a dit : Pourquoi viens-tu à Paris ? Vous avez des médecins meilleurs là-bas.

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

All. des bougies | Sortie | R.Tam
Paris 17:19 | 18:30 | 19:17
Marseille 17:23 | 18:28 | 19:10
Lyon 17:18 | 18:26 | 19:10
Nice 17:14 | 18:20 | 19:02

לקבלת השלם
bait.neheman@gmail.com



עורכים: הרה"ג שלום דרעי, משה חדאד, אביחי סעדון שליט"א
עריכה וביקורת: הרה"ג רבי אלעד עידאן שליט"א

l'étude de la Torah." ; je m'y suis opposé et j'ai dit : "Si vous vous souciez seulement de la Torah et pas du peuple et de l'État, ce n'est pas bien." Le Rav Ovadia disait toujours : "Ceci et cela." Il n'y a pas d'autre option. Si non, nous serions allés créer notre propre Yéchiva à Lakewood et c'est suffisant. Non, il faut [ceci et cela], nous avons le mérite de la terre d'Israël. Nous devons étudier et aussi faire ce qui est nécessaire. Celui qui peut servir dans l'armée - qu'il serve. Et celui qui ne peut pas, ou dont tout son être est dans la Torah, qu'il étudie la Torah, et grâce à la Torah, il aidera l'armée implicitement.

**"A l'approche du Chabbat, allons et sanctifions-le, car c'est la source de la bénédiction."**

J'ai reçu le livre " צדיק כתמר יפרח " sur le Houmach Béréchit, avec des explications agréables, des perles merveilleuses et des histoires d'encouragement dans le service d'Hashem[2]. Il y a de nombreux récits qui y sont écrits, sur les miracles qui ont eu lieu pendant cette guerre. Nous pensions que pendant cette guerre, les cieux étaient fermés à cause de nos péchés, des gens partaient et mouraient. Il apporte plus de soixante histoires sur des témoignages de personnes à qui des miracles sont arrivés. Parmi elles, il y a une histoire qui est très intéressante. Il écrit ainsi : Notre cher ami, le grand Gaon Rabbi Goel Elkrief, a raconté au nom du père du frère et de la sœur mentionnés dans l'histoire. Quelle est l'histoire ? Un frère et une sœur de Bnei Brak qui ont dévié du chemin de la Torah, qu'Hashem nous en préserve, sont arrivés à une fête qui avait lieu dans le Mochav Ré'im. Et là, lorsque le massacre a commencé, quatre terroristes les ont encerclés, que leur nom et leur mémoire soient effacés, et l'un des terroristes leur a dit : "Je vais vous égorger !" (Qu'Hashem nous en préserve). Un moment avant qu'ils ne les touchent, le frère et la sœur se sont parlés, ils se sont dit en pleurant, que c'est parce qu'ils avaient pris sur eux d'observer le Chabbat et ne l'ont pas observé, que cette punition leur arrive. L'un des terroristes a entendu cela et il comprenait l'hébreu, alors il leur dit : "Parliez-vous du Chabbat ?" Ils lui ont répondu : "Oui ; parce qu'ils n'ont pas observé le Chabbat, et ils ont échoué et ont profané le Chabbat, donc cette punition de mort leur est due." Il leur a dit : « J'ai travaillé dans une Yéchiva à Bnei Brak (il n'a pas dit dans quelle Yéchiva) », il sait ce qu'est le Chabbat, et il voit qu'ils ont la lumière du Chabbat sur leur visage ! Alors il leur a dit : « Puisque vous avez gardé le Chabbat dans le passé, je vous libère. » Et ils ont été sauvés, merci Hashem Yitbarakh. J'ai entendu de la bouche de notre cher maître, le grand Gaon Rabbi Shimon Yoh'aï Yifrah, environ soixante histoires comme celle-ci. Comme s'il était possible de dire que si tous ceux qui sont tombés là-bas, avaient observé le Chabbat, il ne leur serait rien arrivé. Il leur était écrit : « Dans cette maison, nous ne sommes pas ouverts le Chabbat, dans ce mochav, nous sommes fermés le Chabbat » et ils n'entraient pas. Les arabes savent que toute

2. Il est écrit là-bas : il a écrit et a transmis ses cours publiquement, notre cher père, le serviteur d'Hashem, Rabbi Tamir Khamous Madar. C'est étrange cela [que les éditeurs ont écrit sur l'auteur "Serviteur d'Hashem"], en général, "Serviteur d'Hashem" l'auteur écrit à propos de lui-même, donc c'est sûr qu'il ne se nomme pas lui-même "Rabbi"? Ensuite, que signifie "Tamir Khamous Madar"? C'est une famille à l'étranger et son nom est " מאדאר ", c'est ainsi qu'il faut l'écrire, et non pas " מאדר". L'éditeur ne connaît pas les règles des noms Djerbiens. Parfois, ils font des erreurs absurdes. Dans le livre "Pirh'ei Kéhouna" Partie 2, de notre maître, Rabbi Rah'amim Haï Houita, il y a à la fin deux traités, un traité intitulé "Bénei Makir" et le deuxième traité intitulé "Mé'at Mayim", il semble que tous deux sont écrits par deux auteurs. "Makir" est Rabbi Khamous Mamou. Et "Mayim" est Mimas Mamou. Mais il est écrit sur les deux qu'ils étaient superviseurs du Talmud Torah à Djerba, et les deux sont décédés le même jour, à la même date... Comment cela peut-il être ?! En vérité, c'est le même sage et le même auteur. L'histoire a commencé ainsi, ils l'ont appelé à sa naissance "Khamous", ensuite ils ont dit "Kamous" signifie "Khamimas" (c'est ainsi qu'ils disent à Djerba), et "Khamimas" a été raccourci et est devenu "Mimas". Alors, ici c'est écrit "Khamous", et ici c'est écrit "Mimas", et les deux sont décédés le même jour, et les deux ont des Hiddouchim en Guémara ! C'est une grande nouveauté, comment cela peut-il être possible ?! À Djerba, ils ne pensaient pas qu'il était nécessaire de dire que Rabbi Khamous et Rabbi Mimas étaient la même personne. Ils pensaient que tout le monde savait cela. Qui ne sait pas une telle chose ?! Mais ne soyez pas ainsi. Vous devez savoir que le monde entier ne comprend pas cela, il ne sait pas que le même nom est appelé aussi comme ceci et comme cela. Mais le pire, c'est qu'en Terre d'Israël, ils ont fait une nouvelle édition, là-bas, ils ont ces deux livres dans un seul volume, et là-bas, ils ont les biographies du Rav auteur. Il est écrit là-bas que le Rav auteur est né en 5652, et ensuite il est écrit : l'auteur est né en 5661. Comment cela peut-il être possible ? Après sa naissance, il est retourné dans le ventre de sa mère et est né neuf ans plus tard ?!... Non, mais c'est deux auteurs différents. L'auteur, Rabbi Khamous (Mimas) est né en 5652, et l'auteur, Maran Rabbi Rah'amim Haï Houita, est né en 5661, mais ils les ont mélangés ensemble... Chacun pense que n'importe qui peut être un éditeur. Il dit : Je ne suis pas l'auteur, je suis l'éditeur, s'il y a une erreur, c'est sur l'auteur. Non, ce n'est pas ainsi. C'est toi qui te trompes, l'auteur ne s'est pas trompé, ce sont deux livres et deux auteurs différents.

Ce livre " צדיק כתמר יפרח" a été édité par un jeune homme qui a étudié autrefois à la Yéchiva, Rabbi Yossef Ben Meïr Cohen. Je l'appelle par les initiales Ribam, Rabbi Yossef Ben Meïr. Quand il est venu étudier, Rabbi Nissim Chova l'a emmené. Ils pensaient que ce jeune homme était très faible, ils ont dit, prenez-le à Kissé Rah'amim. Kissé Rah'amim est pour les faibles... Ensuite, après deux ans, ils ont entendu qu'il étudiait très bien, et qu'il enseigne en public en donnant des Hiddouchim. Il nous a dit : maintenant nous allons le prendre avec nous. Nous avons dit : non, nous avons pris la peine avec lui et la Yéchiva a pris la peine avec lui, pour que vous le preniez sur un plateau ?! Non, mais il restera ici. Il est resté ici et a écrit plusieurs livres de Hiddouchei Aggadah, et il a aussi un livre de Halakha. C'est lui qui a édité les responsa de Rabbi Nissim Cohen que son souvenir soit béni (qui priait ici).

leur force provient de la profanation du Chabbat. Et la profanation du Chabbat dans ce pays est une chose terrible et effrayante (peut-être moins aujourd'hui, je ne sais pas), mais on doit toujours bien juger les membres du peuple d'Israël, les pauvres, ils ont survécu à une terrible Shoah et ont survécu à près de deux mille ans en exil, combien de gens peuvent-ils observer le Chabbat, et combien de temps pourrons-ils attendre [qu'Hashem les ramène dans une repentance complète]. Il y avait des Juifs H'arédim pendant la Shoah qui, le Chabbat, devaient travailler. S'ils ne travaillaient pas, on les tuait. Alors ils disaient : « וביום השבת שני כבשים בני שנה תמימים, ושני עשרונים סולת מנחה בלולה בשמן ונסכו » - "Et le jour du Chabbat, deux agneaux d'un an sans défaut, et deux dixièmes de fine farine mélangée à l'huile, et sa libation." (Bamidbar 28:9). Et ils travaillaient et faisaient des travaux de forgeronnerie et de sculpture, et ils récitaient ces versets. Pour se souvenir que ce jour, c'est le Chabbat ! Et aujourd'hui, Baroukh Hashem, tu n'as pas besoin de travailler le Chabbat, pourquoi fais-tu cela ?! Qu'est-ce que tu en tires ?! Un jour, tout ton argent s'envolera dans l'air. Comme il est écrit dans Michlé (23:5) : « התעיף עיניך בו ואיננו » - "Lève les yeux vers lui, et il n'est plus". Pourquoi fais-tu cela ?! Mais il faut comprendre que même pendant ces quatre mois où on se voile la face, Tichri, Heshvan, Kislev, Tevet, Chévat (cela a commencé à la fin de Tichri - le 20 Tichri jusqu'à aujourd'hui), certes il y a des centaines de morts, mais même avec tout ça, il y a une surveillance divine. Les yeux d'Hashem sont toujours sur nous. « עיני ה' אלקיך בה מראשית השנה ועד אחרית שנה » - "Les yeux du Seigneur, ton D..., sont sur toi depuis le début de l'année jusqu'à la fin de l'année" (Dévarim 11:12). Et chacun de nous peut sauver tout le peuple d'Israël par des prières et des actes de charité. Nous avons l'exemple de Rabbi Houita (que sa mémoire soit bénie), toute la période durant laquelle il était à Mochav Brékhia, rien ne s'est jamais passé, absolument rien[3].

3. Rabbi Mordékhaï Eliyahou, que sa mémoire soit bénie, a un livret semblable à un rouleau de mystères, ils l'ont édité, il contient des prières. Il y a des prières pour les soldats, des prières pour Israël, des prières pour une personne malade. J'ai pensé, en fonction de ce qui est raconté sur lui dans les livres intitulés "Avihem Chel Israël" (Onze volumes, et chaque volume contient au moins quarante ou cinquante récits, des choses merveilleuses), et je me suis dit qu'il a le Roua'h Hakodesh, comment est-il arrivé à cela ? Certainement à travers des noms, des intentions, et des amulettes. Mais en réalité, il y a des choses très simples là-dedans : " יהי רצון מלפניך ה' אלקינו ואלקי אבותינו שתשלח רפואה שלמה לפלוני בן פלונית, ותשלח רפואה שלמה לעם ישראל שנמצאים בצער" Une fois, lorsque plusieurs jeunes hommes ont été tués à la Yéchiva Merkaz Harav, huit jeunes hommes ; il a dit : "On ne nous a pas informés du Ciel. S'ils nous avaient informés, nous aurions prié ! Mais dans tes prières, il n'y a ni noms, ni anges, ni créatures saintes, et elles n'ont rien ?! Mais dans une prière simple, il y a tout. C'est ce que j'ai dit la semaine dernière, qu'une prière simple vaut beaucoup. Rien n'est comparable à une prière simple.

## La grâce a été répandue sur ses lèvres

Rabbi Houita était un homme exceptionnel, un grand érudit de la Torah. Il a étudié chez Rabbi Khalfoun (que sa mémoire soit bénie), apprenant les voies de la Halakha, et il écrivait des questions et des réponses très détaillées. À tel point, que le Rav Ovadia (que sa mémoire soit bénie) disait : « Si le Rav n'était pas malade et ne se sentait pas mal, nous l'aurions nommé en tant que grand Rabbin d'Israël ! » Il disait aussi que partout où ses opinions différaient de celles des autres Rabbanim, cela allait toujours selon son opinion ! Même lorsqu'il était en désaccord avec son propre enseignant et même lorsqu'il était en désaccord avec les sages de la Terre d'Israël. Il avait un esprit droit et un discernement honnête. Il avait aussi une façon de s'adresser aux jeunes ; il savait comment leur inspirer l'amour de la Torah. Lorsqu'une personne venait lui poser une question, il observait la personne, qui elle était, ce qu'elle était, et il rendait la Torah chère à son cœur. Il disait à ses étudiants : « Tu es apte à être un Rav ici, et toi, un Rav là-bas, et toi, un Choh'èt, et toi, un examinateur. » Pour leur assurer un gagne-pain, pour ne pas les laisser étudier pendant dix-sept ans à la Yéchiva pour ensuite partir les mains propres. Ce n'est pas comme ça qu'on fait. Le Chabbat 10 Chévat c'est le jour de sa Hazkara, et demain, nous allons sur sa tombe à Jérusalem. Là-bas, il est écrit : « רבנו הגדול, נעמת לנו מאד » - 'Notre grand Rav, tu nous as été très agréable[4].' Lorsqu'il parlait, il n'y avait pas de fin à ses enseignements ; il pouvait parler et parler [jusqu'à l'aube, et alors ils disaient :] 'Maintenant, c'est l'heure de la prière du matin.' Et l'assemblée disait : 'C'est dommage que l'heure de la prière du matin soit arrivée ; pour nous, il vaudrait mieux qu'il parle pendant encore dix heures, nous sommes prêts à écouter.' Il avait un charme spécial. Une fois, le Rav Raphaël Khadir Sabban (que sa mémoire soit bénie) m'a raconté qu'il avait dit un Hiddouch qu'il avait vu dans le Ben Ich Haï (Parachat Ha'azinou dans le texte au début). Quel était le Hiddouch ? Il est écrit (Dévarim 32:12) : « ה' בדד ינחנו » - « Seul Hashem le dirige ». Il disait, ne lisez pas 'seul' (בדד), mais בַּדַּד(avec le sein), comme le nourrisson qui tète du sein de sa mère et ne se rassasie jamais ; toujours le même goût en apparence, et il tète et tète et tète. De

4. C'est le style de Rabbi Moché Farjoun, il a un très beau style d'écriture en hébreu. « נעמת לנו מאד », c'est un verset dans Chémouel2 (1,26) – C'est David qui a dit à propos de Yéhonathan « צר לי עליך אחי יהונתן נעמת לי מאד ».

même dans le futur, nous téterons l'abondance du Saint béni soit-Il, comme des nourrissons qui tètent. Cela signifie que des arbres viendront, dans lesquels vous trouverez des fruits à manger, et non seulement des fruits, mais même leurs arbres, vous pourrez les manger. Il me disait : « J'étais en train de dire ce Hiddouch, et ils se regardaient les uns les autres [en disant :] 'Nous savons déjà cela !' ». Après quelques jours, le Rav Houita a dit le même Hiddouch, et tout le monde écoutait. Alors le Rav Sabban leur a demandé : 'Qu'est-ce que le Rav vous a dit de plus que ce que j'ai dit ?!'... Mais le Rav Houita avait une façon spéciale de parler ; quand il parlait, tout le monde ouvrait les oreilles pour écouter chaque mot. Le Rav Ovadia (que sa mémoire soit bénie) était comme ça, il pouvait répéter une histoire cent fois, et à chaque fois, ils l'écoutaient comme s'ils ne l'avaient jamais entendue auparavant.

## Et celui qui a fait l'effort et a créé de l'eau pour toi, ne mérite-t-il pas des remerciements ?!

C'était le caractère unique de Rabbi Houita. Il savait aussi comment parler aux gens selon leur style. Un jour, quelqu'un de l'agence sioniste vint le voir et dit à sa fille : 'Peux-tu me rapporter un verre d'eau ?' Elle lui apporta un verre d'eau, et il but et lui dit : 'Merci.' Alors le rabbin lui dit : 'Pourquoi lui dis-tu merci ? Qu'est-ce qu'elle a fait pour toi ? Elle t'a juste apporté un verre d'eau.' Il lui dit : 'Je dis merci pour l'effort qu'elle a fait pour me l'apporter.' Il lui dit : 'Et celui qui fait l'effort et crée de l'eau pour toi, ne mérite-t-il pas des remerciements ?!' Il lui dit : 'Oh Rabbi, j'ai oublié... « ברוך אתה ה'... שהכל נהיה בדברו ». C'est maintenant que tu te souviens... Si seulement nous connaissions la valeur de l'eau, que dans toutes les étoiles qui tournent autour du soleil – Noga, Chavtay, Hama – il n'y a rien en elles, même pas une goutte d'eau pour la guérison. Il n'y a pas d'air en elles et il n'y a rien en elles. Et ici, nous avons, Baroukh Hashem, de l'eau en abondance, et de l'air bon pour les humains[5]. Ne savez-vous pas apprécier et reconnaître ?! Ne savez-vous pas voir le bien ?! Ainsi le Rav parlait aux oreilles attentives. Dans les veillées de Chavouot et de Hocha'ana Rabbah (à Chavouot, nous commençons à prier à quatre heures du matin, et à Hocha'ana Rabbah jusqu'à six ou sept heures, je ne connais pas exactement les heures là-bas en dehors d'Israël), après avoir terminé le Limoud, il restait une heure ou deux. Il leur disait : 'Venez, et je vous dirai des Hiddouchim.' Il leur racontait des Hiddouchim sur la Paracha, des histoires, et tous écoutaient comme s'ils ne les avaient jamais entendues auparavant. Après cela, quand il était l'heure de la prière, ceux qui assistaient au cours disaient : 'Oh, c'est dommage que le soleil se lève et nous embrouille l'esprit... dommage, nous sommes prêts à écouter jusqu'à neuf ou dix heures du matin.' Il avait un charme spécial. Mais le Yetser Hara' intervient toujours, il habitait dans une maison où apparemment il y avait de l'humidité, il y avait du 'rhumatisme' là-bas, et il contracta du 'rhumatisme' dans sa jeunesse. Il était en bonne santé, d'une trentaine d'années, et soudain il tomba malade.

## "Les justes sont plus grands dans leur mort que dans leur vie."

Mais même après sa disparition, de nombreux miracles se produisirent grâce à lui. Allez à sa tombe, si possible le jour de sa Hazkara, et même avant cela, et demandez : Par le mérite du Rav, fais-moi une faveur, et contribuez à sa Yéchiva – la Yéchiva 'Hokhmat Rah'amim'[6]. Il y eut un cas où quelqu'un alla sur sa tombe et pria en disant que si le Rav l'aidait pour une question spécifique, alors il commencerait à contribuer, et effectivement un miracle lui arriva, et il surmonta facilement cette question compliquée, et il réussit grandement. Je dis toujours à propos de tels cas qu'il vaut la peine de recueillir toutes les histoires. Si leur temps est passé, et que la personne concernée dit de publier son nom – publiez-le. Et s'il est inquiet et ne veut pas être rendu public, écrivez "De la part de celui qui l'a vécu, Monsieur X en mettant ses initiales et un numéro de téléphone comme ceci et cela. Celui qui veut appeler peut appeler ce numéro. Il n'est pas nécessaire d'avoir le téléphone de la personne, le numéro de téléphone d'un proche suffira, etc. Mais reconnaissez toujours les miracles. « שיחו בכל נפלאותיו » - "Parlez de toutes ses merveilles"

5. Notre atmosphère est composée d'oxygène, d'azote et de divers éléments. Ce dont l'homme a besoin, c'est de 21% d'oxygène, et tout le reste est superflu. Pourquoi pas tout l'oxygène ? Parce que si tout était de l'oxygène, en allumant une allumette, tu pourrais brûler le monde... L'oxygène est dangereux, et le dioxyde de carbone est encore pire, tout est explosif. Et tout est en place dans les quantités idéales "במדה במשקל ובמשורה" (Wayikra 19:35). Nous avons de l'air composé de 21% d'oxygène, et les autres types d'air ne sont pas bons. Et ce n'est pas tout, pendant le sommeil, l'homme expire de l'oxygène, et les plantes absorbent cet oxygène, fournissant de l'air pur à l'homme. Donc, si une personne dort dans un endroit où il y a des plantes, elle bénéficie de leur santé. C'est pourquoi beaucoup de gens dorment dans de tels endroits. Donc, il faut comprendre que tout a été fait pour ton bien.

6. Nous ne la connaissions pas, mais petit à petit, nous la reconnaissons. Les jeunes apprennent là-bas et écrivent des Hiddouchim en Torah. Un jour, quelqu'un est venu me dire : "Tes deux petits-enfants étudient dans la grande Yéchiva 'LéBenyamin Amar', ils ont un approfondissement de l'étude qui est clair, une compréhension droite, et ils écrivent des réponses et des Hiddouchim." Le Rav disait : "Mon réconfort, c'est l'écriture de Hiddouchim." Qu'est-ce que le réconfort ? Il encourageait les étudiants à écrire des Hiddouchim en Torah, et ils écrivaient et apprenaient.

(Téhilim 105:2). Vous devez raconter les miracles qui vous sont arrivés grâce au mérite du Rav.

## Si le Jour du Grand Pardon tombe un vendredi ou un dimanche

Moi aussi, j'ai eu un miracle. Quel est-il? Lorsque le rabbin se voyait sur le point de quitter ce monde, un an avant son décès, il écrivit à son élève, mon père a'h, disant : « "Car l'homme ne connaît pas son heure" (Ecclésiaste 9:12), et moi, de temps en temps, on me transporte à l'hôpital sans que je sache ce qui m'arrivera. Je ne sais pas quand sera mon heure, donc je te demande, comme un père demande à son fils, de faire l'étude quotidienne de 18 chapitres de Mishna pendant toute l'année du décès (et ce n'est pas facile, il y a des chapitres qui sont très longs). Tu étudieras, et aussi ton fils Rabbi Meir, dis-lui de faire de même. » Et moi, j'avais quatorze ans, mais le rabbin m'ayant écrit ainsi, j'ai commencé à étudier. (Qu'est-ce que cela signifie étudier ? Lire seulement ). Et une fois, j'ai trouvé dans les Mishnayot de Kritot quelque chose d'étonnant. Il est écrit là-bas (Kritot 19a) : quel est le jugement dans le cas où le Shabbat et Yom Kippour sont proches l'un de l'autre, et qu'une personne a fait un travail interdit et qu'il ne sait pas si cela s'est passé le Shabbat ou à Kippour? Et en réalité, comment cela pourrait-il arriver ? Après tout, Shabbat et Kippour ne sont jamais suivis, pour qu'il n'y ait pas deux « Shabbats » consécutifs. Ainsi le Talmud dit dans Souka (54b) et Rosh Hashanah (20a) que Kippour ne tombe jamais un vendredi ni un dimanche. Si c'est le cas, comment peut-il douter s'il a fait un travail le Shabbat ou Kippour ? Il n'y a rien de tel ? Je me suis souvenu que le Rambam (Hilkhot Kiddush Hachodesh 7:7) pense différemment. Le Rambam pense que cette règle selon laquelle deux Shabbats consécutifs ne surviendront jamais, n'a été appliquée qu'après qu'ils ont établi les règles du calendrier. Avant cela, Kippour pouvait tomber un vendredi ou un dimanche. C'est ce que l'on comprend de plusieurs endroits. Il écrit cela dans le commentaire de la Mishna dans Menahot (99b). Il dit déduire de cette Mishna, que du temps des Tannaïm, il pouvait y avoir Kippour un vendredi ou un dimanche, et cela réfute l'argument de celui qui rejette cela[7]. Les Gueonims ont dit que depuis toujours, depuis Moché notre maître à nos jours, Kippour ne tombera jamais un vendredi ni un dimanche, mais cette Mishna prouve le contraire. Et pourquoi n'a-t-il pas prouvé cela à partir d'autres Mishnayot ? Parce qu'il y en avait d'autres qui auraient pu expliquer que ce n'était pas exactement suivis, mais la Mishna parlerait du cas où cela arriverait une fois, même si cela n'est pas courant. Mais dans Menahot, la Mishna dit ainsi : "Si Kippour tombe un vendredi, le bouc expiatoire de Yom Kippour est mangé le vendredi soir, et les Babyloniens le mangent cru, car ils n'étaient pas difficiles." Que signifie cela? Si Kippour survenait vendredi, le bouc expiatoire devait être mangé, par la suite par les Cohanims. Mais, comment pouvaient-ils le cuisiner, étant donné que Kippour était alors suivi de Chabbat?! Attendre la sortie de Chabbat n'était pas envisageable car, alors, le délai de consommation du sacrifice serait dépassé. C'est pourquoi la Michna dit que les Babyloniens le consommaient cru. Et le Rambam dit que sur cela, vous ne pouvez pas dire que c'est une "théorie", car la Mishna témoigne que les Babyloniens agissaient ainsi. Et il est forcé de dire qu'avant notre calcul dans lequel nous avons des règles pour le calendrier, concernant Kippour ou Rosh Hashanah, Kippour aurait pu avoir lieu un vendredi ou un dimanche. J'ai vérifié et j'ai trouvé dix sources dans le Talmud selon lesquelles Pessa'h pouvait tomber un lundi, mercredi ou vendredi (בד"ו) (contrairement à aujourd'hui) et Rosh Hashanah un dimanche, mercredi ou vendredi (אד"ו)[8]. Car à l'époque des Tannaïm, toutes ces choses étaient possibles. Mais les Karaïtes sont arrivés et ont dit « vous n'avez pas de tradition, parfois c'était comme ça et parfois comme ça. » Par conséquent, Rav Saadia Gaon a dit que jamais cela ne s'était produit

7. Qu'est-ce que "Kofer" ? Cela signifie "niant" ou "rejetant" comme le mot « MakhH'ich ». Cependant, le traducteur a vu « MakhH'ich » et l'a écrit comme "Kofer". Nous avons pensé que le Rambam (Maïmonide) luttait contre ceux qui disaient cela. Mais non, il ne combat pas les négateurs, mais il s'oppose aux Guéonim ! Le Rav Kappah, paix à son âme, a dit (dans sa traduction) que cela s'oppose à Rabbi Saadia Gaon. Le Rambam n'écrit pas "kofer", mais il écrit "makhH'ich" en arabe, et cela a été traduit par "kofer". Par exemple : « מודה במקצת חייב, כופר בכל – פטור » - celui qui reconnaît partiellement est responsable, celui qui nie tout est exempt. Que signifie "kofer bakol" ? Pas "kofer" (négateur), qu'Hashem nous en préserve, mais plutôt " makhH'ich " (celui qui nie).

8. Qu'est-ce que (בד"ו) ? Les jours de lundi, mercredi et vendredi. Il y a une règle bien connue : (לא בד"ו פסח), ce qui signifie que Pessa'h n'arrive jamais un jour de lundi, mercredi ou vendredi. Il y a un livre, "HaPardess" de Rachi, (Seder Kériyot, Siman 13) dans lequel il écrit un signe intéressant concernant cette règle. Dans la Parachat "Hah'odesh" (que nous avons lu aujourd'hui) il est écrit (Chémot 12:16) : « אך אשר יאכל לכל נפש הוא לבדו יעשה לכם » - le mot « לבדו » signifie בד"ו. לא Pessa'h n'arrive pas les jours de lundi, mercredi et vendredi.

Et Rosh Hashana ne tombe pas non plus les jours de dimanche, mercredi et vendredi. Il n'y a jamais eu de Rosh Hashana un samedi soir, car si Rosh Hashana tombe un samedi soir, Hosha'ana Rabbah tombera également un samedi, et alors les mitsvot de frapper la 'Arava seraient annulées. Frapper la 'Arava est une coutume très bonne, des temps prophétiques. De même, Rosh Hashana n'arrive ni un mercredi ni un vendredi, car si cela se produit un mercredi ou un vendredi, Yom Kippour sera très proche du samedi, et il y aura deux Chabbats consécutifs.

ainsi, et a parlé d'une "théorie" de la Michna. Alors le Rambam dit : « Quelle théorie ? La Mishna dit que les Babyloniens le mangent vivant parce que cela leur convenait. Et quand le mangent-ils ainsi? Quand Kippour tombe un vendredi. Si c'est le cas, cela prouve qu'il peut tomber un vendredi. » Par conséquent, le Rambam pense que toutes ces règles, selon lesquelles Kippour ne peut pas tomber un vendredi et ainsi de suite, n'ont été fixées qu'après qu'ils ont organisé notre système de calendrier, mais avant cela, c'était différent.

## En raison de l'étude de la Mishna

Un sage de Breslav (d'origine ashkénaze) est venu étudier un peu à la yeshiva pendant la pandémie. Il n'accepta pas cette idée , car ces règles sont, d'après lui, "Halacha l'Moshe mi'Sinai" (loi donnée à Moïse au Sinaï, Perek 5 des lois du sanctification du nouveau mois). Je lui ai expliqué que cette règle ne s'applique uniquement lorsque nous n'avions pas de témoins qui avaient vu la nouvelle lune, et cela sort du cadre habituel. Cependant, il ne pouvait pas accepter ou comprendre cela. J'ai expliqué que nous savons qu'il y avait des mois où ils observaient deux jours de Rosh Hodech. Cela se déduit du verset "Vayehi bayom hachodesh hasheni vayifked makom David" (Shmuel I 20:27), où "le jour du mois deux"- bayom hachodesh hasheni- fait référence au deuxième jour de Rosh Hodech. Cela suggère qu'ils faisaient parfois deux jours de Rosh Chodesh, notamment lorsque les témoins cherchaient la lune et ne la trouvaient pas à temps. S'ils témoignaient le lendemain matin, le mois était sanctifié, et ils proclamaient "Mekudash, mekudash, mekudash" (sanctifié, sanctifié, sanctifié). S'ils ne trouvaient pas, le nouveau mois était sanctifié le jour suivant. Ces règles ont été énoncées à l'époque où ces pratiques étaient suivies. Toutes les règles telles que "Lo Ad"u Rosh", "jours où Roch Hachana ne peut survenir", etc., ont été établies seulement après la conclusion du Talmud. On dit que cela a eu lieu en l'an 4259 depuis la Création, lorsque Hillel Hazaken, le dernier Hillel de la chaîne, a fixé ces règles) Cependant, malgré cela, cet homme ne pouvait pas les comprendre. Qu'y a-t-il d'étonnant ? Les Sages avaient déjà écrit sur cela dans des commentaires. Maimonide en parle, et le Baal Yisod Olam en parle également (article 4, chapitre 6). Il existe des preuves pour soutenir cela (voir le traité "Perperaot leChochma" à la fin du livre "Solet Nikiya" section 1). Tout cela est venu à moi grâce à l'étude de la Mishna que j'ai apprise après le décès du Rav Hwita. J'ai étudié et suis arrivé à la Mishna dans Keritot qui traite de quelqu'un qui a fait un travail et ne sait pas si c'était le Shabbat ou Yom Kippour. À première vue, comment ne saurait-il pas ? Après tout, Shabbat et Kippour ne tombent jamais suivis. Seulement, cela se réfère à une époque où Kippour pouvait tomber un vendredi.

## À cause de son ignorance en Michna

De nombreuses découvertes surviennent lorsque l'on étudie la Mishna. La Guemara (Taanit 8a) dit : "Si tu vois un sage dont l'étude de la Torah est aussi difficile pour lui que du fer, cela est dû à son ignorance en Mishna". S'il étudiait correctement la Mishna, cela ne lui semblerait pas aussi difficile que du fer. Il étudierait, comprendrait, deviendrait habile et sage. Maimonide a écrit une fois sur l'importance de l'étude de la Mishna de manière approfondie, dans le commentaire sur la Mishna de Mikkvaot (chapitre 4, Mishna 4). Il a dit qu'il y a un "rabbin en Terre d'Israël" qui a déclaré que même un mikvé qui est entièrement alimenté par des eaux puisées est casher s'il est alimenté en continu. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire qu'on peut récupérer de l'eau du robinet et la faire parvenir jusqu'au bassin qui deviendrait alors cacher. Comment peut-on croire qu'un mikvé alimenté uniquement par des eaux puisées peut être casher avec un apport continu ? Le mikvé doit contenir 40 saeh d'eau de pluie pour être casher, Et le Rambam dit que cela est une erreur de ce Rav d'Israel qui n'a pas dû étudier assez la Michna.

## Partiellement complété par de l'eau puisée

Concrètement, avec un apport continu, non versé directement dans le mikvé, mais de l'eau versé de l'extérieur jusqu'à ce qu'elle atteigne le mikvé, cela peut être autorisé pour compléter la mesure nécessaire. Le Choulhan Aroukh (Yoreh De'ah 201:44) le dit explicitement. J'ai également trouvé un verset de la Torah qui soutient cela (il est incroyable de voir tant de perles dans la Torah). Il est écrit : "Ainsi, une source ou une citerne - un mikvé d'eau sera pure" (Lévitique 11:36). Le mot "ainsi" אך dans ce verset a la valeur numérique de 21, et 21 saeh est la majorité d'un mikvé (car un mikvé est de 40 saeh). Donc, si le mot "ainsi" אך est associé à une "source ou une citerne" qui signifie des eaux puisées , même si le reste provient d'un "mikvé d'eau", c'est-à-dire qu'ils ajoutent de l'eau par apport continu, "il sera pur

## "Et ils se désoleront de cela, vos ennemis."

Le 15 Shevat, on consomme toutes sortes de fruits. Un sage de Paris, le Rav Yossef Sitruk de mémoire bénie, apportait 75 types de fruits le 15 Shevat ! Comment peuvent-ils avoir autant de fruits à Paris ? En réalité, ils les importent du monde entier

pour bénir autant de fruits que possible. À Paris, ils n'ont pas assez de fruits, mais en Israël, nous en avons plus qu'eux. Plus que la France et plus que l'Angleterre ! Il est écrit que l'Angleterre a 2250 pousses différentes, Paris 2200, et en Israël, nous en avons 3500 ! Notre terre est bénie ! Chaque fois que les Arabes étaient ici, la terre était obstruée et fermée, elle sentait qu'ils n'étaient pas des Israélites, et ils n'avaient droit à aucun fruit ou quoi que ce soit. Ils avaient seulement droit aux "olives et au piment"... (Qu'est-ce que le "piment" ? Piment fort). Mais aujourd'hui, quand les Bnei Yisrael sont venus travailler ici, la terre a recommencé à donner des fruits. Comme si elle sentait qui travaille ici, si c'est un Juif, il le mérite ! Et si la personne qui travaille ici n'est pas juive (arabe ou chrétienne, c'est la même chose), ils n'ont droit à rien... et maintenant, il y a des fruits dont nous n'avons jamais entendu parler. Quelques types de fruits extrêmement rares dans le monde, et en Israël, ils ont réussi. "Une terre que l'Éternel, ton Dieu, recherche ; constamment les yeux de l'Éternel, ton Dieu, sont sur elle, du début de l'année à la fin de l'année" (Deutéronome 11:12).

## Le prélèvement des dîmes et des prélèvements aujourd'hui

Quelques lois sur le prélèvement des dîmes et des prélèvements. Maimonide écrit (Lois des dîmes 1:26) que le prélèvement des dîmes et des prélèvements aujourd'hui est d'origine rabbinique. Le Noda BiYehuda conteste cela en se référant à ce que Maimonide lui-même écrit dans les lois des aliments interdits (Lois des aliments interdits 14:17, selon la Guemara Yoma 83a), stipulant qu'en cas de maladie grave nécessitant la consommation d'une chose interdite, on donne d'abord la chose la moins grave. A choisir entre de la récolte non prélevé et un animal mort sans abattage rituel, on choisit la viande. Pourquoi ? La consommation d'une récolte non prélevée est passible de mort, alors que de la viande d'un animal non abattu rituellement, c'est un commandement négatif seulement. Or, si on suit l'avis du Rambam qui dit que le prélèvement des récoltes n'est qu'une obligation de nos sages, aujourd'hui, il devrait être préférable de manger la récolte non prélevée. Le Noda BiYehuda explique que ce que Maimonide écrit sur le fait de donner une carcasse dans le cas d'une maladie grave, cela se réfère au temps où le prélèvement des dîmes était d'origine toraïque, et cela sera également le cas à l'époque du Machiah. En réalité, de nos jours, où le prélèvement des dîmes est d'origine rabbinique, on devrait donner une carcasse (et ne pas faire la bénédiction pour cela).

## Fruits exportés à l'étranger

Si les fruits ont poussé en Israël et ont été délibérément emmenés à l'étranger, il y a un désaccord sur leur obligation de dîme. La compréhension simple voudrait que puisqu'ils ont grandi en Israël et ont été intentionnellement traités à cet égard, ils sont redevables de dîmes et il n'est pas logique qu'une fois exportés à l'étranger, ils soient exemptés. Cependant, certains décisionnaires soutiennent qu'ils sont exemptés lorsqu'ils sortent à l'étranger. Le Rav Ovadia Yosef dit (Responsa Yabia Omer, Choshen Mishpat Part 10, Yoreh De'ah 46) qu'ils sont exemptés en raison d'un double doutes. Cependant, s'il est possible, il est préférable de prélever les écorces. Par exemple, lors de l'envoi d'oranges à l'étranger, il est préférable de les éplucher et d' emballer les épluchures dans du plastique, en guise de dîme (et on ne récite pas la bénédiction pour cela). Le Rav Yitzchak Weiss écrit également sur cette recommandation dans ses Responsa Minchat Yitzchak (Part 2, Choshen Mishpat 116).

## Des fruits cultivés à l'intérieur (comme dans des serres)

Maimonide écrit également (Lois des Dîmes 1:10) que si les fruits ont poussé à l'intérieur - comme dans des serres ou des pots - ils sont exempts de dîme biblique, car la Torah stipule spécifiquement (Deutéronome 14:22) : 'Dîme toute la récolte de ta semence qui sort chaque année du champ.' Cela s'applique spécifiquement au 'champ', et ils sont donc exemptés s'ils ont poussé à l'intérieur. [La source de cette interprétation se trouve dans le Talmud de Jérusalem, traité Orlah (1:2)]. Maimonide conclut en disant : 'Il me semble qu'ils sont obligatoires par voie rabbinique.' Cependant, le Raavad affirme (au même endroit) qu'ils ne sont pas obligatoires ni par voie rabbinique ni biblique. Néanmoins, sur le plan pratique de la loi juive, il est nécessaire de suivre la pratique de Maimonide et de prélever d'eux des dîmes au niveau rabbinique.

## Si c'est suffisant de dire : 'La séparation se fera selon la formule écrite dans mon livre de prières'

Aujourd'hui, tout le monde ne connaît pas la formule de prélèvement des dîmes et des offrandes. Le Hazon Ish (Demai 15:6) a suggéré que les femmes [et ceux qui ne connaissent pas la formule] peuvent prélever un peu plus d'un pour cent, en disant : 'La séparation se fera selon la formule écrite dans mon livre de prières.' Il a fait une bonne chose pour

ceux qui ne savent pas comment prélever , bien que certains lui aient objecté, car il faut désigner un endroit et réciter la formule. Le rabbin Ovadia (Hazon Ovadia, loi sur les dîmes, p. 192), le rabbin Zavin et d'autres ont critiqué cette approche. Le Hazon Ish a apporté une preuve du Talmud dans Sanhédrin (page 90a) : si une personne est venue témoigner, puis une autre ajoute 'moi aussi comme lui', cela est valide. Ainsi, celui qui dit dans le cas des dîmes 'comme écrit dans le livre' c'est valide. Cependant, des objections ont été soulevées, car le Talmud stipule spécifiquement que dire 'moi aussi' pendant la conversation (dans les 3 secondes du précédent) est valable. Tandis qu'ici, ce n'est pas le cas, étant donné que cela se réfère à l'impression du livre ?! Comment peut-on faire cela ?! Par conséquent, pour les dîmes, chacun doit prélever convenablement , et même les femmes. Au temps du Hazon Ish, les gens n'étaient pas du tout conscients de l'obligation de prélèvement des dîmes et des offrandes, donc [il a été plus indulgent]. Il écrit qu'en effet, dans le Talmud (Shabbat 13a), il est écrit que la plupart des ignorants prélèvent les dîmes et les offrandes, et c'est pourquoi on parlait de 'demai'. Mais de nos jours, il n'y a pas une telle majorité, car même les érudits ne savent rien ! Il y avait une femme qui venait ici de l'étranger, et elle insistait sur l'immersion des ustensiles et sur toutes les sévérités. À l'extérieur du pays, on immergait tous les ustensiles, car tous les ustensiles venaient de non-juifs. Mais ici, on lui disait : 'Madame, ces ustensiles sont fabriqués dans une fonderie juive, ils n'ont pas besoin d'immersion.' Mais elle disait : 'Je suis habituée à immerger avec une bénédiction, et je vais immerger.' Que signifie 'j'étais habituée avec bénédiction ' ? Elle était habituée, mais ici, ce n'est pas ce qu'il faut faire ! Contrairement à cela, pour les dîmes et les offrandes, elle ne prélevait pas, car elle se fiait à sa propre analogie [qu'ils n'avaient pas prélevé à l'extérieur du pays...]. Que faire avec elle ?! Mais nous devons apprendre : ce qui n'est pas nécessaire, ne le faites pas, et ce qui l'est, faites-le.

"Que Celui qui a béni nos saints ancêtres Avraham, Itshak et Yaakov, Moché et Aaron, Yossef , David et Chlomo , bénisse toute cette assemblée, eux, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, leurs petits-enfants et tout ce qui leur appartient. Que le Roi de l'univers les bénisse et les favorise, qu'Il entende la voix de vos supplications, et qu'Il exauce toutes les demandes de leur cœur pour le bien, une bonne santé, un grand succès, bonheur, richesse et honneur. Ainsi soit-il."

# שבת שלום ומבורך!

MAYAN HAIM
edition

YITHRO
SAMEDI
24 SHVAT 5784
3 FÉVRIER 2024

entrée chabbath : 17h30
de 16h50 à 17h30 selon votre communauté
sortie chabbath : 18h41

01 L'éléction d'Israël
Elie LELLOUCHE
02 Perspectives de la confrontation d'Israël avec Ismaël et 'Essaw
Shalom Bouaziz
03 Torat 'Hayim VeShalom
Éphraïm Reisberg

# L'ÉLECTION D'ISRAËL

Rav Elie LELLOUCHE

Le Don de la Torah au Har Sinaï ne doit pas être appréhendé sous l'angle de l'imposition contraignante et univoque de la Loi du Maître du monde à une partie de l'humanité. Il est vrai que la première des 'Asséret HaDibérot, les Dix Commandements, fait directement référence à notre dette de reconnaissance à l'égard de Notre Libérateur. En déclarant: **«Je suis L'Eternel Ton D-ieu qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, d'une maison d'esclaves»** (Chémot 20,2) Hashem place le peuple d'Israël face à son devoir de gratitude. Nous ayant arrachés à notre condition d'opprimés sous le joug du Pharaon et de son peuple, Hashem peut exiger de nous, en contrepartie, de Le servir et d'observer ses lois.

Cependant le récit présenté par la Torah des quarante-neuf jours qui se sont écoulés depuis la Sortie d'Egypte jusqu'à La Révélation du Sinaï nous offre une autre perspective. La marche vers le Sinaï s'est présentée sous la forme d'un processus continu et exigeant appelant le 'Am Israël à se hisser à des niveaux spirituels que jamais l'humanité n'avait atteints jusqu'à présent. Car la Sortie d'Égypte ne se résume pas à l'arrachement d'un peuple opprimé aux affres de l'esclavage. Elle est d'abord la prise de conscience par toute une nation de la mission certes considérable mais ô combien élevée qui lui revenait d'assumer. C'est le caractère impérieux de cette mission qui permet de comprendre la mort dramatique des quatre cinquièmes du peuple hébreu durant la plaie des ténèbres.

En effet Rachi rapporte que quatre cinquièmes du peuple hébreu ne voulurent pas sortir d'Égypte (confer Rachi sur Chémot 10,23 et 14,18). C'est pourquoi Hashem les fit périr durant la neuvième des plaies qui frappèrent les égyptiens. Aussi inconcevable que ce refus puisse paraître, s'agissant qui plus est d'esclaves sauvagement opprimés, il traduit l'ampleur du défi spirituel que constituait la Délivrance. Une grande partie du peuple hébreu n'était pas prête à relever un défi aussi redoutable que celui de faire route vers le Sinaï. On pourrait même s'émerveiller à l'inverse qu'un cinquième du peuple ait accepté de quitter l'Égypte plutôt que de s'étonner que quatre cinquièmes n'aient pas voulu y consentir. C'est ce que le prophète Yrméyahou veut souligner lorsqu'il affirme au nom de Hashem: «Je me souviens de la bonté de ta jeunesse, l'amour de tes fiançailles lorsque tu Me suivis fidèlement dans le désert sur une terre aride» (Yrméyahou 2,2).

D'ailleurs le chemin fut semé d'embûches, de doutes voire d'échecs. La Parachat Béchala'h se fait l'écho de ces crises et de ces interrogations. Mais le 'Am Israël, du plus grand au plus petit, savait qu'il lui fallait gravir les quarante-neuf marches qui le feraient passer du quarante neuvième degré d'impureté au quarante-neuvième degré de sainteté s'il voulait mériter d'entendre le message divin. Suivant dans un désert aride Moché et les Anciens, les descendants d'Avraham,Yts'haq et Ya'aqov ont appris à construire une Émouna profonde et authenthique. L'épisode de la traversée de la Mer Rouge où chacun devait se lancer avant de voir les eaux s'ouvrir devant lui, puis l'épreuve de la Manne qui tombait quotidiennement en fonction des mérites et de la progression spirituelle de chaque famille et enfin le combat livré contre 'Amaleq ont forgé la foi naissante d'Israël.

C'est cette foi naissante qui a permis au peuple Hébreu de proclamer Na'assé VéNichma: **«Nous ferons puis nous comprendrons»** (Chémot 24,7). Ainsi la Guémara au traité Chabbath (88a) rapporte l'enseignement de Rabbi Él'azar qui témoigne de l'émerveillement d'Haqadoch Barou'kh Hou lorsque les Béné Israël firent précéder leur désir d'accomplir les commandements divins avant même d'en avoir entendu le contenu. Hashem s'est exclamé, rapporte Rabbi Él'azar: ''Qui a révélé à mes enfants ce secret propre aux anges, qui, dans leur zèle à accomplir la volonté du Créateur, font précéder l'action à la compréhension''.

La Révélation du Sinaï n'est pas un événement subi par le peuple juif, il est le résultat et l'aboutissement d'une prise de conscience de toute une nation quant au sens de l'Histoire et à la mission qui est la sienne d'établir un pont entre les Cieux et la Terre. Aussi l'éléction d'Israël ne doit pas être comprise comme l'accession à des privilèges. Elle n'a pas conféré aux descendants des Avot des avantages indus. Elle est avant tout le témoignage de la confiance accordée par Hashem au peuple dépositaire de sa Loi. Elle consacre l'engagement du peuple juif à en assumer la responsabilité et la transmission. Ainsi à la Parachat Béchala'h qui voit s'édifier pierre par pierre la confiance du 'Am Israël en son D-ieu répond la Parachat Ytro marquant la confiance du Créateur en son peuple par la garde précieuse de Sa Sagesse.

# PERSPECTIVES DE LA CONFRONTATION D'ISRAËL AVEC ISMAËL ET 'ESSAW

Shalom BOUAZIZ

Tout au long de l'histoire et jusqu'à la délivrance future, Israël va être confronté à Ishmaël et 'Éssaw. Il s'agit fondamentalement de deux oppositions de nature distincte. La question est donc de connaître la différence entre l'hostilité d'Ichmaël et celle de 'Éssaw ?

Le sujet est abordé dans une étude sur le site Olamot dont nous allons tenter de donner la trame passionnante. Neuf questions permettent de circonscrire le sujet dans son périmètre.

Premièrement : Quand Rivqa z''l a quitté le foyer de ses parents elle a reçu la berakha suivante : « Que ta descendance hérite des portes de ceux qui la haïssent (Sonhav) » Rachi commente : « qu'elle soit bénie par la même bénédiction qui a été dite pour Abraham au mont Moria. » Cependant Abraham z''l a été béni d'une bénédiction quasi similaire mais néanmoins distincte (sur un seul mot) à savoir : « Que ta descendance hérite de la porte de ses Ennemis (Oyvav). » Il convient de s'interroger sur la différence entre ces deux bénédictions.

Deuxièmement : le sujet mérite d'être étudié précisément car qui sont « les ennemis » et qui sont « ceux qui te haïssent » visés par la bénédiction d'Avraham et de Rivqa z''l ? et quelle est la différence entre « tes Ennemis » et ceux qui haïssent » ?

Troisièmement : Na'hmanide, le Ramban z''l, précise que la bénédiction faite à Avraham notre père sur « l'héritage de tes Ennemis » a été dite pour la délivrance future et non pour le présent.

Quatrièmement : La Torah a expliqué le sens du nom « Ichmaël » « car HaShem entend sa plainte », néanmoins nos Maîtres ont expliqué « et pourquoi a-t-il été appelé Ichmaël ? » car dans le futur HaShem va entendre la plainte du peuple (juif) à la suite de ce que Ichmaël va lui infliger en Eretz Israël à la fin des temps. Il convient de s'interroger pourquoi il faut une explication supplémentaire, en dépit d'un verset explicite de la Torah ?

Cinquièmement : Les commentateurs sont opposés sur la quatrième « bête » mentionnée dans le rêve du prophète Daniel qui symbolise le quatrième empire au sein duquel Israël sera en exil : s'agit-il d'Ichmaël ou de 'Essaw ? et il convient en tout état de cause de concevoir que la forme de l'exil est radicalement différente selon qu'il s'agisse d'un exil au sein d'un empire dirigé par Ichmaël par rapport à un exil dirigé par 'Essaw.

Sixièmement : Le Gaon de Vilna z''l écrit que Ichmaël et 'Essaw sont à la tête de tous les autres peuples. Il semblerait, selon ses écrits, qu'il y aurait non pas soixante-dix nations mais soixante-douze avec à leur tête Ichmaël et 'Essaw.

Septièmement : Il y a lieu de prendre la mesure de la haine hors de proportion qui anime les descendants d'Ichmaël à l'égard du peuple juif et d'en comprendre l'origine.

Huitièmement : La force de la tefila du klal Israël pour crier vers HaShem, se plaindre des épreuves que lui fera subir Ichmaël et en être sauvé.

Neuvièmement : L'ordre chronologique de la chute d'Ichmaël et de Édom à la fin des temps et l'avènement du Machia'h ben David.

L'étude du sujet sur le site Olamot est passionnante et en phase directe avec l'actualité brûlante que vit le klal Israël en ces jours tourmentés. Chacun est ainsi invité à étudier en détail ce sujet qui lui permettra de mettre en perspective les bouleversements actuels et s'élever au-dessus des soubresauts de l'actualité en comprenant que l'histoire de HaShem est en marche et qu'elle se déroule en direct devant nos yeux. Dans le cadre de ce format, il n'est possible que de fournir quelques éléments de compréhension à charge pour chacun d'étudier le sujet lui-même dans tous ses détails. Néanmoins quelques éclaircissements aux questions posées sont possibles à savoir :

En préambule, il importe d'affirmer qu'il y a une différence structurelle dans l'hostilité d'un ennemi par rapport à celle d'une personne qui haït. L'ennemi ne connaît pas de pause, il déteste de manière perpétuelle et permanente, alors qu'il peut y avoir des « fulgurances » de fraternité chez celui qui haït. En l'espèce, celui qui haït est 'Essaw et celui qui est l'ennemi est Ichmaël.

C'est ainsi qu'au moment où 'Essaw a embrassé Ya'aqov, Rachi propose trois explications dont l'une évoque la conception selon laquelle à ce moment précis 'Essaw a embrassé Ya'aqov de tout son cœur, comme un véritable frère. Avant et après cette partie du commentaire, Rachi explique également que 'Essaw avait l'intention de tuer Ya'aqov et qu'il y a une halakha (une loi perpétuelle) selon laquelle « 'Essaw haït Ya'aqov ». Néanmoins, il existe une possibilité de dire que par fulgurances exceptionnelles rarissimes (imposées par HaShem) 'Essaw peut se comporter comme un frère vis-à-vis de Ya'aqov. Cette éventualité, même exceptionnelle, même rarissime, n'existe pas chez Ichmaël et aucun commentateur ne l'indique.

Rabbénou Be'hayé écrit à ce sujet que : « les descendants d'Ichmaël sont plus durs (kachine) que les descendants de 'Essaw vis-à-vis du peuple Juif ». Les descendants d'Ichmaël revendiqueront à la fin des temps leur emprise sur la terre d'Israël même lorsque le peuple juif y reviendra en masse. Les descendants d'Ichmaël ayant été les seuls à pouvoir y résider en l'absence du peuple juif exilé, et ce, compte tenu du fait qu'ils sont circoncis, car la terre d'Israël n'accepte pas une domination par un peuple incirconcis. Néanmoins et compte tenu du caractère incomplet de leur circoncision, les descendants d'Ichmaël n'ont comme vocation que celle d'être une parenthèse au regard de leur domination sur la terre d'Israël. Pourtant eux ne l'accepteront jamais et revendiqueront leur emprise perpétuelle sur cette terre d'où leur hostilité d'ordre rédhibitoire et antinomique avec l'histoire d'Israël.

Le Rambam écrit dans Iguerot Teman : « Tout le temps où nous poursuivons la paix avec les descendants d'Ichmaël, eux poursuivent le dessein de nous poursuivre pour nous combattre ».

Un autre élément fondamental est que l'histoire d'Ichmaël est indépendante de celle d'Israël ce qui n'est pas le cas de celle d''Essaw et d'Israël. Les descendants d'Israël peuvent être au sommet (gouverner et prospérer, diriger et être les leaders) et les descendants d'Ichmaël également en même temps, ce qui n'est pas le cas avec 'Essaw car l'histoire d''Essaw et celle d'Israël sont alternatives : lorsque l'un est au sommet l'autre est en bas et vice- versa, selon la formule : « Haqol qol Ya'aqov vehayadaim yede 'Essaw », la voix est celle de Yaakov et les mains sont celles d''Essaw. Cela signifie que lorsque la voix de Yaakov (l'étude de la Torah) emplit le monde, 'Essaw n'a pas de prise sur Ya'aqov qui domine spirituellement dans le monde, par contre quand la voix de Ya'aqov est faible (le niveau spirituel du judaïsme est faible) 'Essaw domine et s'impose sur Israël de manière forte et pesante. Un élément de réflexion concerne le rêve du prophète Daniel z''l. Une divergence d'opinion entre le Ramban et le Ibn 'Ezra existe sur l'interprétation de la quatrième bête qui va opprimer Israël dans la période pré-messianique. Le peuple Juif va être en exil au sein de quatre empires successifs dans l'histoire.

Pour le Ramban la quatrième bête du rêve de Daniel (qui représente le quatrième exil) n'est autre que la civilisation de Édom, civilisation du désir et de l'assouvissement de ses instincts qui pourraient se résumer de manière un peu caricaturale par le programme : « je consomme donc je suis ». Un monde sans véritable recherche spirituelle ; civilisation orientée vers le bonheur personnel égoïste et la consommation aux antipodes des valeurs de la Torah qui sous-tendent l'assujettissement aux mitsvot de HaShem et la primauté du spirituel sur le matériel (matériel qui n'est pas rejeté en tant que tel mais qui doit être cantonné, ne pas être une fin en soi et soumis au respect de la Torah et des mitsvot).

Pour le le Ibn 'Ezra, la quatrième bête est obligatoirement Ichmaël car comment imaginer que les descendants d'Ichmaël qui sont nombreux ne soient pas concernés par le rêve du prophète Daniel z''l et n'interviendraient pas dans l'histoire.

Le Ramban a des mots très durs envers le Ibn 'Ezra. Sa version est totalement fausse à ses yeux, et il est évident, sans aucune contestation possible, que la quatrième bête du rêve du prophète Daniel est la civilisation de Édom. Le Ramban précise que Ichmaël était en tout état de cause à classer avec la deuxième bête, représentant le deuxième exil, à savoir celui de la Perse qui est comparée à l'ours pour déchiqueter tout sur son passage comme un ours puisque les Perses et les descendants d'Ichmaël ont un DAT commun (doctrine religieuse). Néanmoins tous les commentateurs sont d'accord pour dire que la quatrième civilisation sera la dernière au sein de laquelle le peuple juif sera en exil avant la période pré-messianique et la délivrance finale.

Un commentaire du Malbim, Rav Meïr Leibush ben Jehiel Michel Weiser (1809 -1879), à partir de son commentaire du prophète Ezékiel, prend ici toute sa place qui expose les modalités de la délivrance future :

« Une fois que les enfants d'Israël seront déjà installés en erets Israël dans le futur, des peuples se coaliseront pour conquérir Jérusalem, viendra Gog, prince de Mechekh et Touval, des terres du Nord et de l'est qui sont incirconcis qui s'appellent Édom, et Mechekh et Touval qui viennent de Yaphet qui habitent en Europe comme c'est écrit dans le ayosiphoun.

Et là-bas il est dit Prass, Kouch et Pout et aussi la maison de Tourgema qui sont tous circoncis, réunis dans la doctrine de Ichmaël, et ils vont tous se coaliser avec les représentants de Édom pour conquérir la terre de la main d'Israël, mais entre eux il va y avoir une grande dispute et ils vont se combattre les uns les autres, c'est-à-dire Édom et Ichmaël car leur croyance est séparée l'une de l'autre et là-bas HaShem va juger par l'épée et par le sang, comme il est dit dans le prophète Zekharia z''l que tous vont aller à leur perte. Et au début Mistraïm et Achour et Ilam qui sont tous issus de Ichmaël et qui sont circoncis de nos jours, et après eux Mechekh et Touval et et Edom et les rois et princes du Nord qui sont tous incirconcis et entre eux une grande guerre ; au début elle tombera en Mitsraïm qui est proche d'erets Israël et eux vont prendre la tête et vont s'effondrer et ensiuite viendront les assyriens (achourim) et les perses (persiyim) pour le venger et ils tomberont tous les deux camps. »

Toute ressemblance avec des faits actuels n'est pas, contrairement à la formule usitée, pure coïncidence… !

Enfin le Rav Dessler dans son Mikhtav MéElyahou écrit que le peuple juif à la fin des temps sera confronté au quatrième exil qui est celui du doute et du rejet du joug divin, et que la guéoula (délivrance) viendra précisément de la capacité du peuple juif à résister à cette idéologie de liberté forcenée en se renforçant dans les mitsvot et l'étude de la Torah.

L'histoire est en route ; à nous d'en faire partie. J'invite fortement chacun à se plonger dans l'étude (Ishmaël et 'Éssaw) brièvement survolée du site Olamot pour de plus amples et plus profondes réflexions qui éclairent d'une perspective forte et heureuse les événements tragiques auxquels est confronté le Klal Israël.

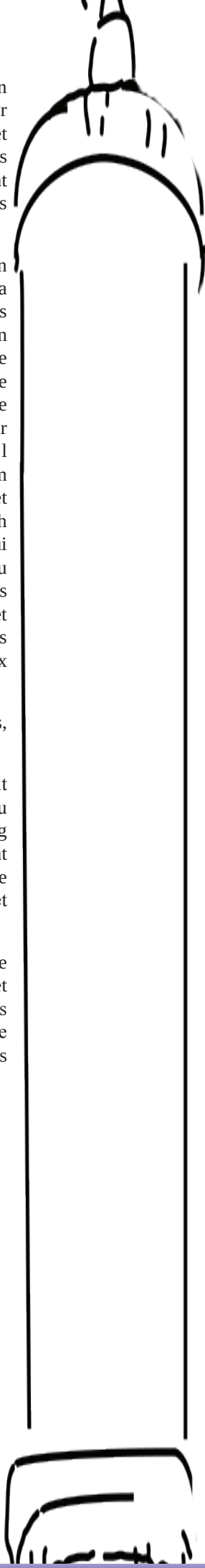

# TORAT ‘HAYIM VESHALOM

Éphraïm REISBERG

Rabbi Yonathan Eybeschütz (Cracovie, 1690 - Hambourg, 1764), dans le premier commentaire de son œuvre maîtresse, le Yaarot Devash, commente de manière impressionnante l’ensemble des bénédictions de la ‘Amida.

Son commentaire sur la dernière Berakha (« Sim Shalom – Impose la paix ») semble approprié à l’étude de la Parachat Yitro, qui traite en partie de Matane Torah. En effet, Hachem a présenté la Torah au peuple Juif dans l’ustensile le plus approprié pour la recevoir : la Paix.

C’est l’un des sens du verset (Tehilim 29, 11) : « Hashem a donné la Force à Son Peuple, Hashem bénira Son Peuple par la Paix. » Et il n’existe pas de meilleur récipient au monde pour recevoir la bénédiction que la paix (Ouktsin, 3, Mishna 12)

Lors de cette dernière Berakha de la ‘Amida, le Yaarot Devash mentionne en préambule la nécessité de prier pour qu’il n’y ait pas de dispute au sein du peuple Juif, et que soit éradiquée toute trace de colère de notre cœur, car « un cœur contrarié ne peut véritablement être en paix. »

Il poursuit en rappelant la Guémara Yoma (23a) qui relate le fait tragique qui se produisit à l’époque du Beth HaMiqdach. Pour avoir le mérite d’effectuer certaines Mitsvot relatives à l’univers des sacrifices, les Cohanim avaient l’habitude de « faire la course » jusqu’au lieu où ladite Mitsva devait être accomplie. Le vainqueur avait alors le privilège de réaliser la Mitsva.

Malheureusement, un jour, alors que deux Cohanim étaient sur le point d’arriver à égalité, l’un d’entre eux dégaina un couteau et tua son adversaire en pleine course.

À la fin de Parachat Shoftim, la Torah parle du cas où un cadavre a été découvert, sans qu’on ait identifié le meurtrier. Les anciens de la ville la plus proche du lieu de la découverte du corps doivent alors réaliser une procédure rituelle que l’on appelle la Egla Aroufa (la génisse à la nuque brisée.) Lorsque Rabbi Tsadok assista à la scène du meurtre sur l’autel du Temple, il s’exclama : « Mais pour qui devons nous réaliser la procédure, pour Yéroushalayim ou bien pour la Azara (le Beth Hamikdach) ? » La question semblait être de savoir quel endroit était considéré comme étant le plus proche de cet acte terrible.

Mais en réalité, il existe une loi selon laquelle Yeroushalayim n’est pas concernée par la procédure de la Egla Aroufa. D’après la conclusion de la Guemara précitée, Rabbi Tsadok ne cria cette phrase que pour sensibiliser davantage le public présent à la gravité de l’acte qui venait d’être commis.

Le Yaarot Devach s’interroge sur l’une des raisons profondes pour lesquelles Yéroushalayim est quitte de la procédure de la Egla Aroufa. Il rappelle que, selon la Guemara (Sota 44b), si le meurtre a eu lieu à la frontière entre Erets Israël et ‘Houts Laarets, ce n’est pas la ville d’Erets Israël qui doit apporter la génisse.

Cette idée s’éclaire par une autre Guemara (Nedarim 22), qui enseigne que la présence d’un Juif en dehors de la terre d’Israël est en mesure de porter préjudice à sa paix intérieure, voire l’amener à la libération de ses instincts les plus vils, en particulier la tentation du meurtre. En effet, la malédiction (Devarim 28, 65) « Et Hachem te donnera un Lev Roguez, un cœur contrarié et colérique » est écrite à propos du peuple exilé à Bavel.

Car le cœur nerveux et intranquille est une conséquence de la résidence en dehors de la Terre Sainte, là où sévit le Roua’h HaTouma (l’esprit d’impureté), et dans l’absolu, n’a pas de place en Erets Israël, dans la mesure où un endroit où règne la Sainteté ne tolère pas la colère et l’absence de Shalom.

La tentation de tuer autrui découle le plus souvent d’un dysfonctionnement spirituel de la personne, généralement lié à une colère et une jalousie trop fortes accumulées en son sein. Le meurtre provient directement de l’absence de Shalom.

En vertu de toutes ces idées, une ville d’Israël frontalière avec ‘Houts Laarets n’amènera pas une Egla Aroufa, car il est à peu près certain que le meurtre n’est pas sorti de la ville située en Erets Israël

De même, tout endroit plus saint (et donc plus propice au Shalom) est forcément plus loin de la Mida de la colère et des affres d’un cœur nerveux.

Dès lors, Yéroushalayim étant la ville la plus sainte au monde, il est normal qu’elle ne soit pas concernée par la procédure d’Egla Aroufa. Du fait de la rareté de la nervosité du cœur et de l’abondance d’amour fraternel qui y régnait, « personne n’a jamais dit : je me sens trop à l’étroit à Yéroushalayim », (Avot, 5, 5)

Toute cette situation ne s’applique que lorsque la Sainteté réside dans toute sa splendeur. Mais lorsque ce n’est plus le cas, la querelle et les disputes génèrent une impureté encore plus grande que dans le reste du monde, même au cœur de la ville sainte, au point de « contaminer » les Cohanim - « Cohanim kapdanim Hem » (Baba Batra 109b)

C’est pourquoi Rabbi Tsadok s’exclame : « Pour quel destinataire faut-il réaliser la procédure de la Egla Aroufa - étant donné que l’impureté et les querelles intestines ont même gagné la Azara et touché même à l’Autel du Temple ? » Ces propos ont été lancés à haute voix afin de ramener le peuple à de meilleurs sentiments. C’est ce même Rabbi Tsadok qui prendra à cœur (Guittin 56a) de jeûner 40 ans pour repousser la destruction du Temple, du fait du terrible sentiment prémonitoire qu’il a éprouvé et qu’il a tenté de communiquer à tout le peuple Juif.

La lecture de la Parashat Yitro (que nous recevrons de nouveau à Shavouot) doit inspirer l’éradication de tout sentiment négatif vis-à-vis d’autrui, en particulier ce qui concerne la rigueur extrême, la querelle, la jalousie et les disputes entre frères. Le peuple Juif, fort de cette unité extraordinaire, pourra alors vivre les plus grand événements de son histoire : le Don de la Torah et la venue du Mashia’h.

CE FEUILLET D’ÉTUDE EST OFFERT A LA MÉMOIRE DE ÉLICHA BEN YA’ACOV DAIAN

**Parachat Yitro**
**d'après l'Admour de KOÏDINOV chlita**

*וַיִּשְׁמַע יִתְרוֹ כֹהֵן מִדְיָן חֹתֵן מֹשֶׁה אֵת כָּל אֲשֶׁר עָשָׂה אֱלֹקִים לְמֹשֶׁה וּלְיִשְׂרָאֵל עַמּוֹ כִּי הוֹצִיא ה' אֶת יִשְׂרָאֵל מִמִּצְרָיִם*

**(שמות יח, א)**

*"Yitro prêtre de Midiane et beau-père de Moché entendit tout ce que Hachem avait fait pour les Béné Israël."*

Rachi : *Quelle nouvelle entendit-il pour qu'il vienne ?* ***L'ouverture de la mer et la guerre d'Amalek.***

Lorsque les Béné Israël se trouvaient en Égypte, ils étaient enfoncés dans les quarante-neuf degrés d'impureté. Dieu les fit sortir d'Égypte, et par conséquent, ils purent atteindre une sainteté extraordinaire, jusqu'à ce que durant l'ouverture de la mer Rouge, chacun put désigner du doigt et s'exclamer : « *c'est mon Dieu !* ». Mais par la suite, ils tombèrent de leur niveau, comme il est écrit : « *le peuple descendit avec Moshé* etc.... » et en outre, ils éprouvèrent Hachem en doutant de Lui : « *est-ce que Hachem se trouve parmi nous ou non* ?». Cette chute entraîna la venue d'Amalek qui leur fit la guerre dans le but de les rendre impurs.

Lorsqu'ils déchurent de leur niveau, après avoir atteint la pureté et s'être attachés à Hachem, on aurait pu croire qu'ils allaient se décourager en pensant que si l'on ne peut préserver un tel niveau de sainteté, à quoi bon retourner vers Hachem en combattant Amalek ? C'est pour cette raison que Moshe dit à Yehoshua *de choisir des combattants et de sortir en guerre contre Amalek* ***demain***, autrement dit lutter contre Amalek, le perturbateur qui cherche à faire douter les Béné Israël et à les inquiéter en leur susurrant dans l'oreille qu'" *ils tomberont toujours de leur niveau, et qu'il n'y a donc pas d'intérêt à lui livrer bataille.*"

En réalité les Béné Israël surmontèrent l'épreuve contre Amalek et ne pensèrent pas au futur. Bien au contraire, ils voulurent accomplir la volonté divine **à ce moment précis**, sans aucun calcul ni condition, comme dit la Michna : « *lorsque les Béné Israël lèvent les yeux vers les cieux et soumettent leur cœur à Hachem, ils sortent vainqueurs* », c'est-à-dire qu'ils ne regardent ni le passé ni le futur, mais plutôt vers le haut, et annulent leur volonté à celle d'Hachem, ce qui leur donne la victoire contre Amalek.

C'est ce qu'entendit Yitro : *l'ouverture de la mer et la guerre contre Amalek*, c'est-à-dire qu'il entendit que le peuple sortit de l'impureté d'Égypte et atteignit de très hauts sommets de Sainteté avec l'ouverture de la mer, mais qu'il tomba ensuite, ce qui provoqua la guerre contre Amalek. Malgré tout, ils n'abandonnèrent pas et acceptèrent le combat, sans se poser la question à savoir s'ils pourraient toujours se maintenir à ce niveau élevé de Sainteté. Lorsque Yitro entendit de quelle manière les Béné Israël annulaient leur volonté face à celle de D, de façon inconditionnelle, alors il vint se convertir pour faire partie intégrante de ce peuple.

LES AMIS DE Koidinov
Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.
Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur:
https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov

## Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

# POURQUOI HACHEM S'EXPRIME-T-IL EN ÉGYPTIEN ?

La Paracha de cette semaine nous énonce les dix Commandements, les dix « Paroles » données par Hachem aux Bneï Israël, au pied du mont Sinaï : Croire en D.ieu, rejeter l'idolâtrie, ne pas invoquer le nom de Hachem en vain, sanctifier le jour du Chabbat, honorer son père et sa mère, ne pas commettre d'homicide, ne pas commettre d'adultère, ne pas commettre de vol, ne pas porter un faux témoignage, et ne pas convoiter ce qui appartient à son prochain.

Le premier commandement nous incombe de croire en D.ieu, c'est-à-dire que nous devons croire qu'Il est à la fois l'origine et la cause de toute chose, celui qui fait exister toutes les créatures. (Rambam Séfer Hamitsvot).

Le Zohar (Vaéra 25b) explique que nous avons devons accepter l'existence d'un Créateur Tout-Puissant, et de savoir qu'Il exerce une Providence continuelle sur l'univers. Qu'Il est la force qui dicte toutes les lois naturelles, et qu'Il soutient et nourrit toutes les créatures, de la plus grande à la plus petite.

Et selon le Séfer Ha'hinoukh, cette mitsva ne se limite pas à des moments spécifiques, comme la plupart des mitsvot, mais c'est une Mitsva «Tmidite/continuelle ». La conscience de l'existence d'Hachem et de Son pouvoir doit être une préoccupation constante pour le Juif et à chaque instant et même dans les moments les plus anodins. **Suite p3**

## Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

# Y A-T-IL UNE MITSVA D'HONORER… SES BEAUX-PARENTS ?

Le début de la Paracha nous apprend que Yitro, le beau-père de Moché Rabénou, a entendu les prodiges de la Sortie d'Égypte, à la suite de quoi il s'est converti au judaïsme. Rachi rapporte que deux évènements majeurs ont été les moteurs de sa décision: la traversée de la mer rouge et la guerre d'Amalek. Le premier évènement est connu de tous: la traversée à pied sec de plusieurs millions de personnes ainsi que l'engloutissement de l'armée de Pharaon. Le deuxième est moins connu, c'est qu'à peine notre peuple sorti d'Égypte, le peuple d'Amalek prend les armes pour le combattre. Le Rav Lopian ( Machguiah à la yéchiva de Kfar Hassidim , décédé en 1970) pose la question suivante: on comprend que les prodiges de la traversée de la mer aient poussé Yitro à se convertir, mais en quoi la guerre d'Amalek a-t-elle été aussi le moteur de sa conversion? Il répond en disant que cela ressemblait à ce que l'on a connu après la Choah : une partie des gens très éloignés de toute Thora, en voyant les atrocités qu'a perpétrées le peuple allemand, ont fait Téchouva. C'est précisément le fait que le peuple le plus cultivé d'Europe ait pu s'adonner à tant de cruauté qui a entrainé chez ces juifs très assimilés un mouvement de Retour. Le Rav explique qu'ils ont perçu dans tout ce déchainement de violence que c'était le fait d'un manque de crainte… du Ciel. Cette crainte protège l'homme et l'empêche de se comporter bestialement. De la même manière, ce qui a impressionné Yitro, c'est qu'une même information, celle des miracles de la traversée de la mer aurait dû entrainer une attirance des nations vis-à-vis du peuple juif. Chez Amalek, c'est tout le contraire: il a mené le combat pour ne pas laisser de place à la spiritualité dans ce monde. Son manque de croyance dans le Créateur du monde, c'était la vraie raison de son combat contre Israël. Et c'est par rapport à cette attitude que Yitro s'est engagé aux côtés du Clall Israël.

**QUI DOIT-ON LE PLUS HONORER: LE TALMID 'HAKHAM OU LE BAAL TECHOUVA ?**

Le Machguiah de Poniovitch, le Rav Lévinstein, apprend du début de la Paracha que Yitro a fait dépendre ses honneurs et ses mérites de son gendre Moché Rabenou. En effet il est dit « Yitro, le beau-père de Moché Rabenou, etc. » et Rachi de souligner que dans la paracha de Chémot il est écrit lorsque Moché est revenu du buisson ardent: « Moché s'est installé auprès de son beau-père Yitro ». C'est-à-dire que le mérite de Moché était d'être le gendre de Yitro ! Le Rav enseigne de là un grand principe. Au départ, avant que la Thora ne soit donnée au Clall Israël, la grandeur de l'homme était fonction de sa recherche du Emeth(la vérité). Yitro était le grand prêtre païen de Midianne. Et après avoir essayé tous les cultes idolâtres, il a finalement adopté la Thora et les Mitzvots. Donc au commencement le verset accorde le mérite à Yitro plutôt qu'à Moché Rabenou.

Mais après le Don de la Thora, Yitro fait dépendre sa fierté de Moché Rabenou. C'est-à-dire que celui qui a une recherche du Emet s'annule et élève dans son estime celui qui possède cette vérité! Car, Moché Rabenou, c'est Lui qui était le réceptacle de la Parole d'Hachem sur terre (Ce Hidouch suit l'opinion qui affirme que Yitro est venu après le Don de la Thora. D'après la deuxième opinion –rapporté dans Rachi qui soutient que Yitro s'est joint au Clall Israël avant Matan Thora, on pourra répondre que Moché Rabenou avait suffisamment de mérite aux yeux de son beau-père parce qu'il a fait sortir le peuple de l'esclavage). D'après ce qui a été énoncé on pourra l'extrapoler à notre génération bénie de Baalé Téchouva. On voit des gens très éloignés de Thora et Mitzvots qui font des virages à 180°, pourtant il reste que le vrai Kavod/les honneurs doit être accordé à celui qui possède la sagesse de la Thora.

**Y A-T-IL UNE MITSVA D'HONORER SES BEAUX-PARENTS ?**

Dans la Paracha on voit que Moché Rabénou est allé à la rencontre de Yitro, son beau-père, et Rachi souligne que lorsqu'il est sorti de sa tente en direction de Yitro, Aharon son frère l'a suivi, puis les anciens du Clall Israël et enfin le peuple tout entier! Est-ce que de là on peut conclure qu'il y a une Mitzva d'honorer ses beaux-parents?

A vrai dire, le Gaon de Vilna (Y.D 248,32) rapporte le Yalqout(18,7) qui apprend du verset: « Moché Rabenou s'est prosterné et a embrassé son beau-père, etc. » qu'il y a une Mitzva de la Thora d'honorer son beau-père (comme on doit honorer ses parents !). Mais d'autres grands décisionnaires tranchent différemment (le Chah' sur le Choulhan Arouh' 248) : que ce n'est qu'une injonction des Sages. Une des preuves qu'ils ramènent c'est que sa propre épouse est exempte d'honorer ses parents, car les besoins du mari et de la maison passent en premier. Et si c'était vrai que le mari est redevable d'honorer ses beaux-parents d'après la Thora, il n'aurait pas la faculté d'exempter sa femme d'une obligation qu'il a lui-même! Dans tous les cas, que ce soit de la Thora ou des Sages, on devra certainement des honneurs à nos beaux-parents pour le fait qu'ils ont éduqué et fait grandir notre épouse!

Rav David Gold ☎00 972.390.943.12

Zoom sur la Paracha...

Rav Ovadia Breuer

# NE TOUCHE PAS AU RABIN!

Les Benei Israel sont arrivés au pied du Mont Sinai. Moshe informe les Benei Israel que la montagne est sacrée. Quiconque la touche sera puni de lapidation. ***"Quiconque toucherait à la montagne serait mis à mort. On ne doit pas porter la main sur lui, il sera lapidé ou projeté." (***19,12-13).

À l'aide de ces versets le Hafets Haim démontre la gravité du manque de respect envers un talmid hakham. Une montagne qui n'a ni raison, ni ressenti, le non respect de son caractere sacré entraine la peine de mort. La peine capitale n'est une punition adressee que pour les fautes graves. Nous comprenons donc que pour un talmid hakham doué de raison et de ressenti, lui aussi sanctifie par son limoud, la faute plus grave encore mériterait une punition plus sévère.

Une montagne, cela paraît imposant, mais finalement ce n'est qu'un agrégat de pierres et de terre, même si elle est sanctifiée. Quel est donc le rapport avec un talmid hakham? Le talmid hakham est comme tout homme un alliage précieux: de la matière, comme la montagne, et une nechama. Mais à la différence de tout homme, le talmid hakham sanctifie son corps par son investissement dans le limoud torah.

Mais qu'est-ce qu'un talmid hakham? Le Rosh sur le traité Baba Batra (Chap. 1, paragraphe 26) définit le talmid hakham ainsi: tout celui dont la Torah est son occupation. Cette définition est a priori restrictive. En réalité, cette définition peut tous nous concerner: comptable, commerçant, kollelman, etc. Le Rosh précise qu'il s'agit de celui qui s'assure de vivre décemment mais qui considère son limoud comme essentiel et prioritaire. Nous avons tous des besoins matériels. Nous devons tous prendre du temps pour notre famille. Mais le talmid hakham est celui qui profitera de tout son temps libre pour étudier au lieu d'en profiter pour rechercher une satisfaction matérielle en réalité superflue.

Aspirons à devenir des talmidei hakhamim et ne pas oublier que tout le kavod qui en découle n'a de sens que parce qu'il s'agit en réalité du kavod de Hachem.

**Rav Ovadia Breuer**

Le 'hizouk des Chovavim

Renforcement en cette période propice

# AVRAHAM AVINOU NOUS ATTEND À LA PORTE

Comme nous l'avons déjà expliqué, la particularité de cette période des « Chovavim » tient dans cette possibilité qui nous est donnée de « réparer » la faute commune aux hommes, celle de la dispersion des énergies de vie (perte de semence). Ce que nos maîtres qualifient l'éparpillement des étincelles de sainteté. Cette faute volontaire ou non, a des conséquences terribles sur la vie des individus comme sur celle de l'ensemble d'Israël.

Le Zohar Hakadoch explique la raison pour laquelle on place prépuce dans un ustensile de terre après la Brit-Mila : « Rabbi Eléâzar demanda à son père Rabbi Chimône Bar Yo'haï la raison pour laquelle on déposait le prépuce dans un ustensile de terre après l'avoir retiré de la chair de l'enfant. Rabbi Chimône Bar Yo'haï répondit : « Mon fils j'ai posé cette même question à Eliahou Anavi et il me répondit que le prépuce est "la conjointe du serpent" et il entraine la mort de l'homme et de toutes les créatures. C'est pourquoi lors de la Brit-Mila on prépare un récipient rempli de terre pour y placer ce morceau de chair, car la poussière de la terre représente la nourriture du serpent comme il est écrit :« La poussière de la terre est le pain du serpent ».

Nous voyons de cet enseignement à quel point le prépuce est répugnant et source de mal, car il représente le mauvais penchant qui symbolisé par le serpent originel. C'est la raison pour laquelle on extrait ce morceau de chair, car il contient toutes les forces de l'impureté et du penchant du mal.

Ainsi, lorsque l'homme abîme son alliance, il renie et cache l'alliance qu'il a contractée avec Le Maître du monde lors de la Brit-Mila –que D.ieu nous en préserve- ; il fait donc imprégner sur lui toute cette impureté qui règne dans ce prépuce et ceci est la cause de toute la tristesse, dépression et peine qu'il ressent.

Tous les sentiments amers que l'homme ressent ont pour cause l'endommagement de l'alliance. Mais si l'homme se repent et accepte sur lui de la préserver de toute débauche alors s'appliquera sur lui le verset (Parachat Pin'has): « Je lui donne Mon alliance de paix », en d'autres termes il retrouvera la paix intérieure de l'âme. Le Arizal nous enseigne que le but de la circoncision est d'affaiblir l'envie de débauche.

Et c'est ainsi que le Midrach Raba (Parachat Vayéra) explique au nom de Rabbi Lévy : « Dans le monde futur, Avraham Avinou est assis à l'entrée de l'enfer et ne laisse aucun circoncit juif y entrer, car il possède le mérite de la Brit-Mila. Cependant ceux qui ont gravement fauté dans la débauche et ne se sont pas repentis, il les descend dans l'abîme de l'enfer, car ils ont en quelque sorte rompu cette alliance qu'ils avaient contractée lors de la Brit-Mila avec le Créateur.

Nous voyons le grand mérite que possède tout juif qui a pratiqué la Brit-Mila, car Avraham Avinou en personne le fait sortir de l'enfer, mais ceci est applicable seulement envers celui qui a continué de préserver cette alliance contractée avec l'Éternel en ne l'abimant pas par le gâchis des énergies de vie.

Car celui qui agirait de la sorte en reniant l'alliance, Avraham Avinou ne pourra rien pour lui, comme la Guémara le rapporte (Êrouvine 19a) : « Notre patriarche Avraham fait sortir tous les impies du Guénînam, sauf celui qui a fauté avec une goya. Avraham ne le reconnaît point, car il apparaît comme incirconcis. »

Cet homme perd sa part dans le monde futur pour avoir transgressé l'Alliance et mérite le Guéninam; Avraham ne le reconnaît pas et ne fait rien pour l'en sortir.

La Michna (Pirkeï Avot 3,11) enseigne au nom de Rabbi Eléâzar Amodaï : « … celui qui renie l'alliance d'Avraham Avinou, même s'il possède lui le mérite de l'étude de la Torah et des bonnes actions qu'il a accomplies, il n'a pas de part au monde futur ».

Cependant Rabénou Yona nous fait remarquer que ceci ne s'applique seulement s'il ne s'est pas repenti, car lorsque l'homme se repent sincèrement aucune faute ne peut se tenir devant un tel repentir.

## L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

RÉSERVEZ dès à présent votre paracha Mariage, Bar-Mitsva, Guérisons Azkara…

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachemleur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna Qu'Hachemleur accorde brakha vé hatslakha

La guérison complète et rapide de Flory Freha bat Simha parmi les malades de peuple d'Israël

MERCI HACHEMpour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

La guérison complète et rapide de TOUS LES SOLDATS BLESSÉS parmi les malades de peuple d'Israël

Réflexion sur la Paracha
Rav Mordékhaï Bismuth

## POURQUOI HACHEM S'EXPRIME-T-IL EN ÉGYPTIEN? (suite)

Ce premier commandement commence par « Anokhi. Je ». Pourquoi Hachem a-t-Il choisi de commencer par le terme « Anokhi » plutôt que « Ani », qui signifie également « Je » ? Il existe plusieurs réponses : -Le terme « Ani », lorsqu'il n'est pas ponctué [ comme dans le rouleau de la Torah] pourrait, à D. ne plaise, se lire aussi « eïni -Je ne suis pas, Hachem votre D.ieu ». Alors que le terme « Anokhi » ne présente pas ce danger. (Malbim)

-Le terme « Anokhi » renferme différentes significations. Le aleph de valeur numérique 1, représente l'Unité de D.ieu et Sa souveraineté. Le noun qui est égal à 50 et le khaf à 20, font allusion aux 70 nations de la terre que Hachem domine. Quant au youd d'une valeur numérique de 10, il représente les dix commandements. (Pessikta Raba Chap 21)

- "Anokhi" est aussi un acronyme de la déclaration araméenne qui exprime l'essence même d'Hachem: « **A**na **N**afchi **K**etavith **Y**ehavith-Je l'ai écrite [Seul] et l'ai donnée » : l'origine divine de la Torah et son authenticité ne sauraient être remises en question. (Chabat 105a)

-Le Yalkout Chemouni rapporte au nom de Rabbi Né'hémia que le terme "Anokhi" est en langage égyptien. (Voir aussi Torah Chéléma Yitro Chap20 note30)

Penchons-nous sur cette dernière explication, pourquoi Hachem s'exprime-t-Il en égyptien pour commencer Le fameux passage des 10 commandements ? Pourquoi Hachem n'emploie pas la langue sainte pour s'introduire, mais opte pour une langue profane, celle du pays que la Torah désigne elle-même comme un pays d'impureté et d'immoralité?

Dans de nombreuses religions, être religieux, orthodoxe, c'est se séparer de la matière, se séparer de son corps. Chez les goyim, un homme pieux c'est être une personne qui s'est totalement détachée de toute matière. Ils ne se marient pas, ne boivent pas, n'ont pas d'enfants, ils vivent isolés....et ces gens-là représentent l'élite de leur religion. Mais un tel comportement est un affront et une insulte envers D.ieu ! Ce serait remettre en question Sa création, Lui dire, que le corps que Tu as donné « n'est pas parfait». Il est répugnant, et il est inadapté avec l'âme de haut niveau que tu nous as insufflée. On ne veut pas de Ton corps !!

Cependant le but d'un juif sera à travers sa vie d'élever son corps, de le mettre en osmose avec sa néchama, de faire monter le corps au niveau de l'âme pour qu'ils fassent qu'UN ! Et pas le contraire, 'hass vé chalom ! Celui dont le corps prendrait trop de place, c'est la néchama qui partirait....

Le juif vient révéler dans son quotidien toutes les particules Divines enfouies dans la création matérielle, pour les élever à un niveau spirituel. Mais le goy incapable de relever ce défi préfère, soit se séparer complètement de son corps, soit s'enfoncer dans une matérialité la plus totale.

Nous pouvons être parfois perdus dans nos préoccupations de monde entièrement matériel dans lequel nous vivons. Submergés, il peut nous arriver d'oublier que Hachem est là (que D.ieu préserve), même dans ce qui peut nous paraître complètement profane et sans réel lien avec le spirituel et notre Créateur.

Selon les enseignements de la 'Hassidout, Hachem a volontairement employé une langue profane au détriment de la langue sainte, pour nous rappeler que le but de la Torah est d'élever et purifier la matière. Mais aussi, pour nous informer qu'Il ne s'adresse pas uniquement aux personnes saintes et élevé, mais même aux plus éloignés de la spiritualité.

L'essence du projet du don de la Torah est de sanctifier et d'élever les éléments les plus impurs et les plus bas. C'est pour cela qu'Hachem choisit, à un moment phare et déterminent de notre histoire, de s'adresser aux Bneï Israël par le terme : «Anokhi » !

A ce propos, le Chem Michemouel écrit que la langue française est une langue totalement imprégnée de touma/impureté et que selon lui, il est impensable de l'employer. Des commentateurs s'interrogent sur cet enseignement étonnant, et demandent comment Rachi, français de souche, utilise parfois dans ses illustres commentaires des mots en français ? Et ils répondent que Rachi vient, en employer des mots en français, réparer et élever cette langue. (Espérons que nous aussi à travers nos divreï Torah en français, à l'écrit et à l'oral, participons à l'élévation du monde)

Hachem notre Créateur dans son infime bonté nous a créés d'un corps et d'une âme qui sont indissociable l'un de l'autre. Ainsi, jouir d'un bon repas, boire du vin, se marier, procréer... actions qui ne paraissent en premier lieu que matérielles font partis de grandes Mitsvot données par Hachem. Cependant pour qu'elles aboutissent, elles doivent être réalisées avec spiritualité, avec notre Néchama, selon les règles de la Torah.

Pour finir, avez-vous déjà remarqué que lorsqu'un juif étudie la Torah, il a une tendance à remuer son pouce du bas vers le haut ? Ce geste ''naturel'', est une façon d'exprimer l'essence même de la Torah, que l'on va chercher du bas pour l'élever vers le haut.

**Rav Mordékhaï Bismuth☎054.841.88.36**
**mb0548418836@gmail:com**

L'anecdote de la semaine
Rav Moché Bénichou

## TOUT DÉPEND D'OÙ TU VIENS

***« Honore ton père et ta mère »*** (20-12)

Il y a cinq commandements d'un côté des tables de la loi et cinq de l'autre côté. Les cinq commandements de droite concernent les relations entre l'homme et son Créateur; les cinq commandements de gauche concernent les relations de l'homme avec la société qui l'entoure. Cela commence avec l'injonction élémentaire "tu ne tueras point", jusqu'au niveau élevé de "tu ne convoiteras point" ! Il y a un seul commandement qui relie les deux tables de la Loi. C'est le cinquième commandement : "Tu honoreras ton père et ta mère". A première vue, c'est un commandement qui concerne l'homme et son prochain. Cela fait partie de la morale et des traits de caractères, c'est une mesure sociale et un principe de reconnaissance basique.

Cependant, ce commandement est écrit sur la première table de la Loi qui se réfère aux relations de l'homme avec son Créateur. C'est le dernier commandement de cette série avant de passer aux obligations de l'homme envers la société. Pourquoi ? Car la mitsva d'honorer ses parents appartient aux deux côtés et elle est la garantie de l'application des deux côtés des tables de la loi.

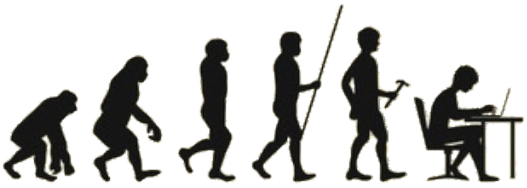

On raconte que Rabbi Tsvi Hirsh Broïde, le gendre et l'héritier spirituel du Saba de Kelm, fit encadrer la photo de son père et l'accrocha sur le mur en face de là où il s'asseyait. Il expliqua: "Je suis si éloigné de la sagesse de Yossef. Ce même Yossef qui, malgré sa grandeur, ne résista à l'épreuve que par le fait que l'image de son père se révéla à lui... pourquoi vais-je attendre que l'image de mon père se révèle éventuellement à moi ? Je préfère la placer déjà devant moi"... Les parents sont les détenteurs de la tradition. Ils détiennent une tradition ininterrompue, et sont les héritiers des générations depuis le Mont Sinaï. C'est une chaîne en or qui se compose des maillons de juges, de prophètes, des sages de la Grande Assemblée, des Tanaïm, des Amoraïm, des Guéonim, des Richonim, des A'haronim. Génération après génération, sans interruption, nous conservons et nous transmettons cette sagesse de la vie et de l'intelligence, nous léguons ces principes de morale riches en expérience.

Un jour, Rav Yaakov Kaminetski voyagea en avion. La personne qui voyageait à ses côtés était l'ancien secrétaire de la histadroute Monsieur Yérou'ham Machal. Le Rav était en train d'étudier tandis que Monsieur Machal était occupé à ses affaires personnelles. De temps en temps, le petit-fils du Rav, qui l'accompagnait pendant son voyage, venait lui demander anxieusement: "Te manque-t-il quelque chose ? Puis-je t'être utile ? Ton siège est-il confortable ? Veux-tu boire ?" Le petit-fils du Rav montrait un intérêt flagrant au bien-être de son grand-père, avec un grand respect. "Qui est ce jeune homme ?", demanda Monsieur Machal. "C'est mon petit-fils !", répondit le Rav. Monsieur Machal soupira: "Mes petits-enfants ne viennent chez moi que pour me demander de l'aide. Ils m'ont donné une liste de course. Papi, achète, Papi, donne !"... Le Rav sourit et répondit: "Ce n'est pas étonnant ! Moi, j'ai enseigné à mes enfants et mes petits-enfants que nous étions les descendants d'Avraham avinou, "le plus grand des hommes", celui qui a transmis à ses enfants "afin d'observer la voie de l'Eternel, en pratiquant la vertu et la justice" (Béréchit 18-19). Nous sommes les descendants de ceux qui ont reçu la Torah et nous la transmettons de génération en génération, et les générations vont en se dégradant: "Si nous, nous sommes des êtres humains, alors nos ancêtres, eux, ressemblent à des anges" (Chabbat 112b). Je suis la deuxième génération en amont de mon petit-fils, et j'ai connu les grands sages de la génération précédente. Le 'Hafets 'Hayim, le Saba de Slabodka et d'autres. Mon petit-fils est rempli d'admiration envers moi. Tandis que vous, vous avez inculqué à votre fils et votre petit-fils que l'homme descendait du singe. Pourquoi voulez-vous qu'il ressente envers vous une quelconque admiration ? Vous n'êtes à ses yeux qu'un maillon qui le relie au singe, et il en a déduit qu'il est un homme plus parfait que vous..." Monsieur Machal laissa échapper un nouveau soupire en guise de réponse!

**Rav Moché Bénichou**

Instant de famille
Rav Aaron Partouche

# LA SENSIBILITÉ DE NOS ENFANTS

***"Tu ne monteras pas sur mon autel à l'aide de marches, afin que ta nudité ne s'y découvre pas"*** (Chémoth 20, 23)

Pour pouvoir accéder au sommet de l'autel afin d'y faire bruler les sacrifices, Hakadoch Baroukh Hou nous demande de ne pas faire de marches mais une rampe. Pour quelle raison?

Rachi commente: "Car à cause des marches le Cohen aurait été obligé de faire de grands pas, et bien que cela ne soit pas réellement un vrai dévoilement de nudité, car le Cohen avait une longue tunique qui lui recouvrait les pieds, le fait de faire de grands pas pouvait être comparé à dévoiler sa nudité! Et pouvait donc entrainer un certain dénigrement par rapport à l'endroit.

Et si ces pierres ne ressentent pas le dénigrement et tout de même Hakadoch Baroukh Hou nous impose de ne pas leurs manquer de respect, ton ami juif, qui est fait à l'image de D'ieu, et qui est sensible à la honte, à plus forte raison qu'il faut y faire attention!"

Il y a plusieurs Mitsvoth dans la Torah qui nous "imposent" de faire attention à ne pas manquer de respect aux objets, comme par exemple le fait de recouvrir les Halots le vendredi soir, afin qu'elles n'aient pas "honte" lors de la récitation du Kiddouch, etc...

Si Hakadoch Baroukh Hou nous demande d'être aussi exigent envers des objets dépourvus de sentiments, combien faudra-t-il redoubler de vigilance pour ne pas manquer de respect à nos enfants qui sont extrêmement sensibles. Les enfants ressentent absolument tout et sont loin d'être dupes, ils savent très bien lire et "déchiffrer" nos humeurs. C'est la raison pour laquelle il est de notre devoir, en tant que parents, de prêter attention à leurs besoins et de ne pas les vexer gratuitement.

**Rav Aaron Partouche ☎052.89.82.563**
**✉eb0528982563@gmail.com**

Rire & Grandir
c'est l'histoire de...

# COMME UN POISSON DANS L'EAU

## Rire...

Un homme se rend chez le vétérinaire pour son poisson rouge, et dit : *« docteur ça ne pas va pas du tout, mon poisson a parfois des crises et devient incontrôlable. »*

Le docteur ausculte le poisson à travers le bocal, observe ses déplacements, et le rassure en lui disant que tout va parfaitement bien. Mais notre homme pas convaincu sors le poisson de l'eau et dit : *« regardez, dès que je veux jouer avec lui, il bouge dans tous les sens, et il n'écoute plus rien... »*

## ...et grandir

L'eau est un élément essentiel et indispensable, l'eau revitalise le corps, mais aussi la Néchama, l'eau est la source de la vie. De même que l'eau est l'environnement vital du poisson, la Torah est vitale pour un juif.

Pour la Néchama, l'eau en question est la Torah, comme il est dit (Baba Kama 17a): *«eïn mayim éla Torah/l'eau désigne toujours la Torah »*, ou encore (Yéchaya 55;1): *« Oï kol tsamé lékhou lamyim /Ô vous tous qui êtes assoiffés, allez vers l'eau »* – le verset parle ici d'une soif de Torah, comme celle évoquée dans le verset (Amos 17;11): *«non pas une soif d'eau, mais celle d'entendre les paroles de Hachem ».*

Un enfant peut parfois avoir un comportement agité, peut-être que nous devrions vérifier son environnement et voir s'il n'a pas trop sorti la tête de l'eau...

Une vie saine selon la Halakha
Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita

# DES PARENTS EN BONNE SANTÉ

Les parents se sacrifient pour éduquer convenablement leurs enfants. Ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour qu'ils ne manquent ni de nourriture, de vêtements, ni de tout ce dont ils ont besoin. Ils les aident à se marier, sans presque leur faire ressentir ne serait-ce qu'une seule des difficultés qu'ils endurent. Leur objectif est clair : que leurs enfants réussissent dans la vie sans être perturbés ou préoccupés et s'élèvent dans la Tora et la crainte du Ciel.

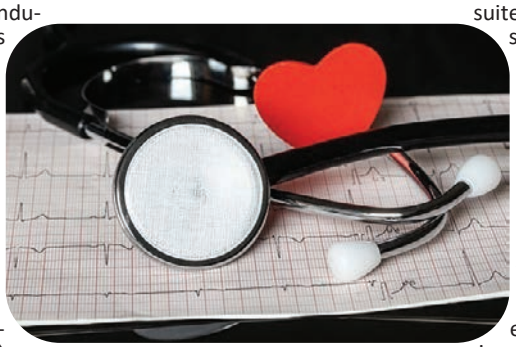

Mais si nous, en tant que parents, ne veillons pas à notre santé, en dépit de notre inquiétude et de la prise en charge des difficultés que nous aurions voulu éviter à nos enfants, il se pourrait fort que de gros problèmes s'abattent sur eux, beaucoup plus importants que ceux que nous aurions souhaité leur épargner.

Malheureusement, toute cette souffrance risque d'être causée par notre incapacité à réfréner nos désirs alimentaires superflus et même néfastes pour la santé (cigarettes, alcool...).

Si un homme sait qu'il fait du mal non seulement à lui-même mais également aux personnes qui lui sont les plus chères, et pour lesquelles il a sacrifié sa vie, il lui sera plus facile de réfréner ses instincts. De plus, celui qui considère regrettable d'investir du temps dans l'observation d'un mode de vie saine doit savoir que sa femme, ses enfants et toute sa famille paieront au centuple les quelques heures qu'il aura gagnées en ne respectant pas ce mode de vie salutaire.

Le Steipler écrit ('Haye 'Olam, chap. 6) : « ... la personne âgée devient ensuite un fardeau et une lourde charge pour toute sa famille et pour tous ceux qui se trouvaient, jusqu'alors, sous sa tutelle. Elle passe ensuite beaucoup de temps chez des médecins et à se soigner, jusqu'à sa dernière heure, toute proche... Sa vie se termine dans les affres de la mort, que D' nous en préserve ! ».

Rappelons ce qu'écrit le Rambam (Hilkhot Déot 4,20) : «je me porte garant que celui qui se conforme aux règles de conduite que nous avons prescrites ne tombera jamais malade, si bien qu'il atteindra un âge avancé sans avoir besoin d'un médecin, et ce jusqu'à son dernier jour; que son corps restera intact et fonctionnera bien toute sa vie ».

Le plaisir des parents causera la souffrance des enfants. Imaginons une caricature montrant un jeune homme assis à une table en train de manger des aliments « défendus » et, à côté, la même personne, vieille et malade, soignée par les membres de sa famille. L'homme avisé est prévoyant, et il accordera à ses enfants des parents vaillants pour le plus grand bonheur de tous.

**Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha »**
**du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita - Contact ☎00 972.361.87.876**

OVDHM Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com
Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA

# Autour de la table de Shabbat n°422 Ytroh

## RESTONS SIMPLES

## pour ne pas faire dans la dichotomie, Monsieur le professeur Tournesol.

Cette Paracha fait partie des fondamentaux du judaïsme. En effet, nous avons appris tout au long de la Sortie d'Égypte que la Main de Hachem **S'exerce dans ce monde envers et contre tous** (du Hamas, des iraniens et du hezbollah, des russes …). Les 10 plaies montrent que la Providence Divine distingue parfaitement les bourreaux (les égyptiens) de la population juive innocente, pas comme le point de vue erroné des européens et du reste du monde vis-à-vis de ce qui se passe en Israël…. Et lorsque Hachem frappe l'Égypte de ces grands cataclysmes, c'est aussi un gage pour les générations à venir à savoir que D.ieu a la capacité d'intervenir sur terre à Sa guise. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles, il existe une multitude de Mitsvots qu'un homme accomplit de nos jours dans lesquelles sont mentionnées la Sortie d'Égypte (comme les Téphillin, le Chéma le Quidoush du vendredi soir etc.).
C'est ce savoir que les parents et Rabanim transmettent de générations en générations. C'est aussi une autre raison pour laquelle il faut soutenir le judaïsme authentique.
Seulement les choses ne s'arrêtent pas là. Notre Paracha enseigne que **toute cette sortie avait pour but de recevoir la Parole divine au Mont Sinaï**. En effet, après 50 jours de marche dans le désert, le peuple reçoit un cadeau fantastique de la part du Créateur : la Sainte Thora. Les versets en témoignent, le troisième mois de la sortie, la communauté s'est installée au pied du Mont Sinaï. Hachem dira par l'intermédiaire de Moché Rabénou : "**Si Vous gardez mes lois, vous deviendrez un trésor pour Moi d'entre tous les peuples… Vous serez saints**…". C'est-à-dire que le peuple devient élu d'entre les nations à condition qu'il pratique les Mitsvots.

Autre point à réfléchir, **c'est ce même Créateur qui a fait ce monde (et tout ce qu'il contient), qui nous a délivré des geôles égyptiennes et qui nous donne la Thora**. **Pour l'homme croyant, il n'existe pas de dichotomie entre la Création du Monde et les lois reçues au Mont Sinaï**.

C'est Le même Auteur qui a façonné fleuves et montagnes et qui donnera les préceptes à son peuple. On voit ce même phénomène dans un court passage du Talmud où il est dit : "Tout celui qui fait le Kiddoush le vendredi Soir se voit associé avec Hachem dans la Création du monde…"(Chabat 119:). Car proclamer lors du Kiddouch, la Création du monde en 6 jours par D.ieu, c'est donner un sens à Son œuvre. Car pourquoi Hachem aurait-il besoin de créer un monde si harmonieux s'il n'y avait pas une directive claire ?
A quoi bon construire un magnifique paquebot pour le laisser voguer **à la dérive** en pleine mer ?
Lors de cet événement majeur du Sinaï, Hachem enseignera en particulier les 10 paroles (commandements). La nouveauté des 10 commandements, par rapport aux 613 Mitsvots, est que tout le Clall Israël les a écoutées de la Sainte « Bouche » de D.ieu, tout du moins les deux premiers. Le reste des Lois, c'est Moché Rabénou qui les a entendus de Hachem, à la demande du peuple, et leur a transmis. Les 5 premiers traitent de la foi en Hachem et le refus de toute idolâtrie. Les 5 suivants traitent des lois vis-à-vis des hommes comme ne pas tuer, ne pas voler, l'adultère et la convoitise. Parmi ces fondamentaux du judaïsme il en existe un sur lequel on s'attardera : **l'honneur vis-à-vis des parents**.
Pourquoi cette Mitsva fait partie du quorum des 10 commandements ?
Le Sefer 'Hinou'h explique que les honneurs sont une base de l'homme : savoir **qu'il doit respecter ses géniteurs car de cette manière il en viendra à honorer D.ieu** ! Car lorsque l'homme reconnaît les bienfaits qu'il a reçus de ses parents alors il en viendra à reconnaître les bontés de D.ieu. D'autre part, **le rapport que le père cultive avec son fils permettra d'élaborer un même lien avec son Créateur**. Car l'enfant en bas âge n'a dans sa vie qu'un seul repère : ses parents. C'est eux qui le loge, le nourrit, le protège et **l'éduque**. Lorsque l'enfant grandira, il comprendra que toutes ces bontés ont une même racine : D.ieu. Car c'est Lui qui donne la subsistance à toutes les créatures par l'intermédiaire des parents. Donc si les parents **ont bien construit** le lien avec leur enfant (par l'amour, l'éducation, la protection etc...) alors, l'enfant pourra plus facilement venir à aimer et servir son Créateur. Dans le cas contraire, l'enfant devenu adulte devra par **LUI-MÊME** faire son cheminement et construire ce lien.
Après cette introduction, on posera une question : pourquoi les Sages n'ont pas institué une bénédiction sur cette Mitsva? Or on sait que d'une manière générale les Sages ont institué de faire une bénédiction avant chaque Mitsva…

*Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora*

La réponse la plus connue est celle du Rachba (Chout 1.18). Il explique qu'il existe deux Mitsvot comme la Tsédaqua ou **les honneurs dus aux parents** où l'on ne fait pas de bénédiction au préalable. La raison en est que puisque le receveur, par exemple le pauvre pour la Tsédaqua, peut toujours refuser l'aumône que lui propose le riche. En cela il a la capacité d'annuler la Mitsva. De la même manière, les parents peuvent toujours refuser le Kavod qu'il leur est donné. Donc les Sages n'ont pas institué une bénédiction sur une Mitsva qui peut être annulée.
Autre réponse, le Arouh Hachoulhan (YD 240.4) explique que puisque c'est une Mitsva que l'intellect oblige et que les nations du monde pratique aussi, les Sages ne peuvent pas instituer une bénédiction "**Qui nous a sanctifié** par tes commandements…". Car lorsque l'on fait ces honneurs, il n'est pas visible qu'on le fait pour la Mitsva de D.ieu (puisque tout le monde l'a pratique).

**Le falafel magique !**
Cette semaine je vous propose ce Sippour véritable qui s'est déroulé il y quelques temps en Terre Sainte. Il s'agit du Rav conférencier connu en Israël : le Rav Zaïde Chlita, qui s'est rendu il y a quelques semaines dans la ville d'Ofaquim (à quelques encablures de Gaza). Le Rav fera sa conférence et avant de repartir vers Bné Brak il s'arrêtera devant un petit restaurant de Fallafels. A son entrée un écriteau indiquait la somme dérisoire de 2 chéquels pour un sandwich (*mes lecteurs ne le savent peut-être pas, mais le* Fallafels*, est le sandwich national israélien. Son prix moyen est de 15 chéquels / 4 Euros*). Le Rav demanda au propriétaire s'il avait une marge de bénéfice ?" Le vendeur lui dit : "pas du tout, je le vends à perte. Seulement mon intention est de réjouir le Clall Israël et de nourrir le peuple dans ces moments difficiles ! (ndlr : **heureux le Peuple d'Israël dont les membres ont le souci de réjouir leur prochain à cette période**)". Le vendeur satisfait demandera à son interlocuteur s'il n'était pas le Rav Zaïde ? Le Rav répondit avec humilité par l'affirmative. Le propriétaire dira : "J'ai une histoire tout à fait hors du commun que j'aimerais vous dire". Le Rav écouta attentivement ces paroles. "Il y a pas mal d'années en arrières, mon frère et moi avons reçu en héritage un très bel appartement estimé à 3 millions de chéquels. Le bien devait être mis en vente afin que chacun d'entre nous reçoive un million cinq cents. Or, mon frère est un Avreh (**étudiant en Thora…terme que nous connaissons, *n'est-ce pas ?*)** qui étudie à longueur de journée avec à sa charge une grande famille et de nombreux enfants. Je savais qu'il vivait très chichement et avait de grandes difficultés à finir le mois. J'ai réfléchi sur sa situation et je lui ai dit que **je renonçais à l'héritage à son profit afin qu'il puisse s'adonner plus facilement à l'étude et à l'éducation de sa progéniture** (ndlr : Bravo !). Mon frère était gêné et il repoussa mon offre, mais je restais ferme sur ma position. Le moment arriva où devant l'avocat je lui rétrocédais en bonne et due forme ma part. Mon frère était ébahi et il me bénit pour tout le bien fait à sa famille. Dorénavant mon frère, Tsadiq, pouvait mieux s'adonner à l'étude de la Thora.
Seulement **durant cette période j'avais moi-même des difficultés financières**. J'avais à l'époque un travail qui me rapportait peu. Juste après l'épisode de l'héritage, j'ai pris alors une autre orientation professionnelle : j'ai ouvert un petit restaurant de Fallafels. A deux pas de ma maison, un centre commercial s'était ouvert mais il n'y avait pas de restauration à prix modique. J'ai décidé d'en ouvrir un, en proposant ma spécialité : un Fallafels avec un œuf. J'ai amené une caravane sur le terrain vague juste à côté du centre commercial, j'ai relevé mes manches et je me suis mis au travail d'arrache-pied. Tout fonctionna bien, les quelques dizaines d'employés des bureaux venaient quotidiennement déjeuner chez moi : j'avais la Brakha. Seulement il y avait un hic à ma situation : la Caravane était pirate. Je n'avais pas d'accord de la mairie et périodiquement des policiers venaient me voir en me demandant les autorisations que je n'avais pas. Je disais à chaque fois de repasser plus tard… Mon business continuait à bien marcher durant trois années et demi jusqu'au jour où je vis **un grand panneau d'affichage juste en face de ma caravane qui indiquait que prochainement des promoteurs érigeraient un grand immeuble de commerces et de bureaux à cet endroit même.** J'avais beaucoup de crainte pour ma Parnassa. Parmi mes clients habituels il y avait des avocats qui vinrent me voir et me dire : « N'aie pas peur, on est avec toi, cela fait trois ans que tu es sur ce terrain les promoteurs ne pourront pas te sortir si facilement ». Pour ma part je restais très perplexe, mais les avocats travaillèrent jours et nuits pour ma cause. Le jour du jugement le verdict a été incroyable pour moi. Il stipula que **l'état** devait me dédommager intégralement car, j'étais depuis trois ans sur ce terrain vague, **en m'octroyant un étage entier dans le nouveau centre commercial** (ndlr : Ness Gadol/prodige). C'était la condition sine qua non de l'édification du nouveau building de commerces et bureaux. J'étais abasourdi. Je savais que c'était dû au fait qu'il y a quelques temps j'avais rétrocédé la part d'héritage à mon frère.
Après la construction de ce petit gratte-ciel, j'ai reçu comme prévu un étage entier. Dans la surface impartie j'ai même ouvert une synagogue et un Beth Hamidrash avec des cours durant la journée pour tous les employés. Le rav Zaïde demanda : "Si tu as un étage entier dans cette tour qui représente un patrimoine de plusieurs dizaines de millions de chéquels, alors pourquoi continues-tu à faire de Fallafels ?" Il répondit:" C'est juste, **seulement je tiens à faire une fois dans la semaine ces** Fallafels **car je sais que toute ma réussite je la dois à la part d'héritage que j'ai rétrocédé à mon frère. Je tiens à conserver cette simplicité. Savoir que toute ma réussite je ne la dois pas à mon intelligence mais seulement au mérite de son étude désintéressé** car l'idée du Fallafels est venu de suite après l'épisode de l'héritage.

Conclusion : Hachem voit toutes nos actions. Combien nous aidons à l'étude de la Thora ainsi que l'aide que nous offrons à notre prochain et ce, en toute humilité : Hachem nous rendra la monnaie de la pièce. VASTE PROGRAMME.

**Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut.**
**David Gold tél / 00 972 55 677 87 47**
**Une Bénédiction pour tous nos valeureux soldats depuis le sud jusqu'au nord du pays qui est scruté par les Yeux Saints de Hachem et une Brakha aux captifs de Gaza.**
**Une Brakha à tous les valeureux Avréhims et Bahouré Yéchiva afin qu'ils se renforcent dans l'étude de la Thora et la Téphila pour la protection de toute la population de Tsion et des soldats en guerre.**
**Une bénédiction à Mikael Albala et à son épouse (Levallois) pour une éducation dans la Thora et les Mitsvots de leurs enfants et la Parnassa**

*Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora*

Français

כסי"עתא דשמיא

# Bnei Shimshon

*Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon*
*Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haim ben Rav Naham Michael Nachmani, est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Elou 5539 (1779).*
*Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions*

## Perles du Zera Shimshon

### Moshe Et Abel, Yitro Et Cain

Le beau-père de Moché, Yitro, apprend les miracles que D.ieu a faits pour le peuple d'Israël. Il se déplace de Midiane pour rejoindre le campement d'Israël. Tsipora, la femme de Moshé, l'accompagne ainsi que ses deux enfants.

וַיֹּאמֶר אֶל מֹשֶׁה אֲנִי חֹתֶנְךָ יִתְרוֹ בָּא אֵלֶיךָ וְאִשְׁתְּךָ וּשְׁנֵי בָנֶיהָ עִמָּהּ

*Il fit dire à Moïse: "Moi ton beau-père, Jéthro, je viens à toi avec ta femme accompagnée de ses deux fils."* Sur ce verset, le midrash nous rajoute :

Aussi, le midrash nous rapporte que Ytro a demandé à Moshé :

***Sors vers moi** (au sens "Accepte moi", accepte ma conversion accepte le fait que ma conversion soit leshem shamayim)*

***Si ce tu n'acceptes pas de de sortir vers moi** (toujours au sens "accepte moi") **pour moi, alors sors pour ma fille** tsipora (qui est ta femme)*

***Enfin, si tu ne sors pas pour ma fille, alors sors pour mes petits-enfants***

Le Zera Shimshon demande quel est le sens de la discussion entre Yitro et Moshé? Quel est le sens profond de cet échange? Que signifie le fait qu'Yitro prévienne Moshé sur sa venue? En quoi cela apporte du sens à la discussion le fait qu'il soit accompagné de Tsipora et des enfants de Moshé?

Le Zera Shimshon rapporte au nom des mékoubalimes que la discussion entre Moshé et Yitro révèle être d'une grande profondeur. Moshé est le gilgoul (la réincarnation) de Hével, Yitro de Kain et Tsipora le gilgoul de la jumelle de Abel. Selon les mékoubalimes, Caïn a tué Abel pour s'attacher, se marier à la sœur jumelle de Abel.

Aussi, en se mariant à Tsipora, Caïn (Yitro) a en quelque sorte rendu la jumelle à son frère Abel pour réparer sa faute originelle.

**דברי רבינו:**

**אות ב**

וּבָזֶה נָבִין הַטַּעַם שֶׁשָּׁלַח יִתְרוֹ לְמֹשֶׁה, אִם אֵין אַתָּה יוֹצֵא בְּגִינִי, צֵא בְּגִין אִשְׁתְּךָ, וְאִם לָאו, בְּגִין שְׁנֵי בָּנֶיהָ (שמו"ר כז, ב). וְיֵשׁ לְפָרֵשׁ, שֶׁכָּךְ שָׁלַח לוֹ יִתְרוֹ לְמֹשֶׁה, אִם אֵין אַתָּה רוֹצֶה לְקַבְּלֵנִי מִשּׁוּם 'מִי גֵּר אִתָּךְ' וְכוּ', וְאֵין אַתָּה מַאֲמִין לִי שֶׁאֲנִי בָּא לְשֵׁם שָׁמַיִם, צֵא בְּגִין אִשְׁתְּךָ, שֶׁגֵּרָה אִתְּךָ בַּעֲנִיּוּתְךָ. וְאִם אֵין אַתָּה יוֹצֵא בְּגִין אִשְׁתְּךָ, שֶׁכְּבָר פָּרַשְׁתָּ מִמֶּנָּה, צֵא בְּגִין שְׁנֵי בָּנֶיהָ.

וְיִתְרוֹ שֶׁלֹּא בָּא אֶצֶל מֹשֶׁה, אֶפְשָׁר שֶׁהַטַּעַם הוּא, מִשּׁוּם דְּגַרְסִינַן בְּפֶרֶק קַמָּא דְּבֵלִים (מ"ח), הַחֵיל מְקֻדָּשׁ מִמֶּנּוּ, שֶׁאֵין גּוֹיִים וּטְמֵאֵי מֵת נִכְנָסִים לְשָׁם, עַד כָּאן. וְאִסּוּר זֶה אֵינוֹ אֶלָּא מִדְּרַבָּנָן, דְּאַפְלוּ מֵת עַצְמוֹ מֻתָּר בְּמַחֲנֵה לְוִיָּה מִן הַתּוֹרָה (פסחים סז, א). וְהַחֵיל הוּא מַחֲנֵה לְוִיָּה (ראה זבחים קטז,ב), וּמֹשֶׁה הָיָה לֵוִי, וְיִתְרוֹ הָיָה מַחְמִיר עַל עַצְמוֹ קֹדֶם שֶׁנִּתְגַּיֵּר, שֶׁלֹּא לָבֹא אֶצֶל מֹשֶׁה.

וְאַף עַל פִּי שֶׁרָאָה יִתְרוֹ, שֶׁכְּבָר קִבֵּל מֹשֶׁה הָעֵרֶב רַב, וְאִם כֵּן, מַאי סָלְקָא דַּעְתֵּיהּ שֶׁשָּׁלַח לוֹ, אִם אֵין אַתָּה יוֹצֵא בְּגִינִי, צֵא בְּגִין אִשְׁתְּךָ וְכוּ'.

יֵשׁ לוֹמַר, שֶׁכְּשֶׁקִּבֵּל מֹשֶׁה הָעֵרֶב רַב, לֹא הָיוּ יִשְׂרָאֵל בְּאוֹתוֹ זְמַן בְּמַדְרֵגָה כָּל כָּךְ גְּדוֹלָה, שֶׁעַדַיִן הָיָה לָהֶם מוֹרָא שֶׁל הַמִּצְרִיִּים, כְּדִכְתִיב (שמות יד, ג) 'נָבְכִים הֵם בָּאָרֶץ', 'וַיִּירְאוּ מְאֹד' (שם פסוק י), וְאַחַר כָּךְ בָּאָה עֲלֵיהֶם מִלְחֶמֶת עֲמָלֵק, וְלֹא הָיָה לָהֶם מָן לֶאֱכֹל.

אֲמָנָם, כְּשֶׁבָּא יִתְרוֹ, כְּבָר רָאוּ הַנֵּס שֶׁל קְרִיעַת יַם סוּף וּמִלְחֶמֶת עֲמָלֵק, וְהָיָה לָהֶם הַמָּן וְהַבְּאֵר וְהַתּוֹרָה. וְסָלְקָא דַּעְתֵּיהּ, שֶׁמֹּשֶׁה לֹא יֵרֵצֶה עוֹד לְקַבֵּל גֵּרִים. מִשּׁוּם הָכִי, שָׁלַח לוֹ, אִם אֵין אַתָּה יוֹצֵא בְּגִינִי, כַּנַּ"ל.

וְעוֹד יֵשׁ לוֹמַר, שֶׁכָּתְבוּ הַמְקֻבָּלִים (שער הפסוקים לרח"ו, פרשת בראשית סימן ד ד"ה כי שבעתים, פרשת שמות ד"ה מי שמך וד"ה ולכהן), שֶׁמֹּשֶׁה הָיָה גִּלְגּוּלוֹ שֶׁל הֶבֶל, וְיִתְרוֹ גִּלְגּוּלוֹ שֶׁל קַיִן, וְצִפּוֹרָה הָיְתָה הַתְאוֹמָה יְתֵרָה שֶׁנּוֹלְדָה עִם הֶבֶל, שֶׁבִּשְׁבִילָהּ הָרַג

On voit aussi que lorsque Yitro vient rencontrer Moché, il lui fait envoyer les paroles suivantes : «Ani ḥotenkha Yitro», me voici, ton beau-père Yitro.

Or les initiales de cette phrase forme le mot «A'hi», mon frère. Effectivement, Abel (Moché) était le frère de Caïn (Yitro).

### אני חותנך יתרו

La néchama de Caïn est revenue dans Yitro. Caïn qui, après que D. ait refusé son sacrifice, a dit (d'après la Targoum Yonathan – Berechit 4 verset 8): «Let din vélet dayan», il n'y a pas de jugement et il n'y a pas de juge, est revenu en guilgoul dans Yitro, qui était justement l'auteur dans la Torah des lois d'institution des juges. Yitro a ainsi réparé le péché de Caïn.

le Zohar explique que Ytro a fait la réparation de la faute de Cain, en effet Cain, avait tué un homme en cachette, croyant que personne ne le voyait, et qu'il n'y avait pas de juges, Ytro répare la faute en instituant un système de justice dans le peuple juif.

Aussi le Zera Shimshon rappelle à travers le Talmud Makot 13.a que lorsqu'un homme a tué une personne et qui doit de ce fait s'exiler pour réparer sa faute, ne peut pas récupérer la grandeur qu'il avait au préalable.

Aussi, Yitro dit à Moshé «si tu considères que je ne peux pas retrouver une forme de grandeur à tes yeux car tu considères qu'un meurtrier (car je suis le gilgoul de Kain) ne peut retrouver sa grandeur alors considère le fait que je t'ai donné tsipora qui est ta jumelle et qui est de ce fait de la même grandeur que toi (puisque c'est en quelque sorte ta sœur jumelle). Mais si tu considères que même elle a perdu de sa grandeur car elle a été en quelque sorte l'objet du désir car c'est à cause d'elle qu'il y a eu un meurtre alors considère la grandeur de tes petits enfants qui eux n'ont jamais endossé la faute (directement ou indirectement)

קַיִן אֶת הֶבֶל (ב"ר כב, ז; תיקו"ז תיקון סט קיג,א), וְעַתָּה הֶחֱזִירָהּ יִתְרוֹ לְמֹשֶׁה. וְכֵן כָּתַב הָעֲשָׂרָה מַאֲמָרוֹת חֶלֶק ג' מִמַּאֲמַר חִקּוּר דִּין פֶּרֶק ט', 'אֲנִי ח'תָנְךָ יִתְרוֹ' (שמות יח, ו) - רָאשֵׁי תֵּבוֹת אָח"י.

וְגֵרְסִינַן בְּסוֹף פֶּרֶק ב' דְּמַכּוֹת (יג, א), 'יָשׁוּב הָרֹצֵחַ אֶל אֶרֶץ אֲחֻזָּתוֹ' (במדבר לה, כח), אֲבָל אֵינוֹ שָׁב לְגִלְגּוּלוֹ, וְעַיֵּן שָׁם. וְכֵאן שֶׁיִּתְּרוֹ הָיָה מִתְכַּפֵּד בְּמֹשֶׁה, וְאוֹמֵר, אֲנִי חוֹתֵן הַמֵּלֵךְ (ראה ילקוט שמעוני פרשת שמות רמז רסח), הָיָה חוֹזֵר לְגִלְגּוּלוֹ, כְּמוֹ שֶׁהָיָה קַיִן אָחִיו הַגָּדוֹל שֶׁל הֶבֶל.

וְלָכֵן שָׁלַח לוֹ, אִם אֵין אַתָּה יוֹצֵא בְּגִינִי, לְפִי שֶׁהָיִיתִי רוֹצֵחַ, וְאֵין אַתָּה רוֹצֶה לָתֵת לִי גְּדֻלָּה כָּזוֹ, צֵא בְּגִין אִשְׁתָּךְ, שֶׁהִיא הַתְּאוֹמָה יְתֵרָה שֶׁנּוֹלְדָה עִמָּךְ, שֶׁהֶחֱזַרְתִּיהָ לָךְ.

וְאִם תֹּאמַר, גַּם הִיא אֵינָהּ רְאוּיָה לְכָבוֹד, לְפִי שֶׁהִיא גָּרְמָה לַתַּקָּלָה הַגְּדוֹלָה שֶׁהָרַג קַיִן אֶת הֶבֶל, כְּמוֹ שֶׁכָּתַב הָרַמְבַּ"ם בְּפֶרֶק ז' מֵהִלְכוֹת רוֹצֵחַ (ה"ד), וְעַיֵּן שָׁם. צֵא בְּגִין שְׁנֵי בָּנֶיהָ, שֶׁלֹּא חָטְאוּ כְּלָל, וְאַדְרַבָּא, מִן הָרָאוּי הוּא לְקַבֵּץ הַמְּעֻדָּרִים שֶׁכְּבָר נִזְדַּוְּגוּ מֵהַיָּמִים הָרִאשׁוֹנִים, כְּמוֹ שֶׁכָּתַב שָׁם הָעֲשָׂרָה מַאֲמָרוֹת, שֶׁהֵם זַרְעִיּוֹתָיו שֶׁל הֶבֶל שֶׁשְּׁמוּרִים לוֹ מִשֵּׁשֶׁת יְמֵי בְּרֵאשִׁית.

וְאוֹמֵר 'בָּנֶיהָ' וְלֹא בָּנֶיךָ, שֶׁהוֹאִיל שֶׁזָּכְתָה הִיא לְהַעֲמִיד אוֹתָם הַזְּרָעִיּוֹת, רְאוּיָה הִיא לְכָבוֹד גָּדוֹל שֶׁתֵּצֵא הַפְּסָדָה בִּשְׁכִירָהּ.


**הוצאת הגליון והפצתו לזכות**

**להצלחה וברכה**

**דניאל אורי בן רגי'נה מלכה** להצלחה גדולה בכל הענינים בקרוב ובפרט בפרנסה ועשירות

**ישעיה בן צלחה** להצלחה ישועה וברכה ולהינצל מכל פגע רע

**יהושע סלוזדור בן מוניקה אסתר** להצלחה ולכל הברכות והישועות

**רפאל דוד בן נעמי** לבשורות טובות בקרוב ממש ולקבלת רשיון העבודה

**מאיר בן פרידא** להצלחה וברכה בכל מעשי ידיו

**ברוך צבי ניסים בן שושנה לאה** להצלחה גדולה בעסק החדש שלו

**לעילוי נשמת**

הרה"ח רבי **נטע צבי בן בנציון משה** ז"ל שהיה אוהב תורה ויגע בה בהתמדה
נלב"ע ה' שבט תשפ"א ת.נ.צ.ב.ה.
הוקדש ע"י בנו **אהרן שלמה בן שושנה וויטא** להצלחה וברכה

האשה החשובה מרת **חיה מלכה פאשקעס** ע"ה **בת** הרב רבי **מדכי** ז"ל
נלב"ע ט' שבט תשס"ה ת.נ.צ.ב.ה.

**לזיווג הגון**

**בנימין ישראל בן אילנה · שרה בת אילנה · עזרה אפרים בן אילנה**
שיזכו לזיווג הגון בקרוב ממש מתוך שמחה ואושר



*Ce feuillet est écrit par Rav Amram Azoulay* * 580624120 ע"ר **יוצא לאור ע"י זרע שמשון**
*(auteur du livre Bnei Shimshon ,drachotes commentées du Zera Shimshon, contact Bneishimshon@gmail.com)*
*et publié à l'aide de l'organisation mondiale du Zera Shimshon*
*Pour recevoir le feuillet, merci d'envoyer une demande au mail: zera277@gmail.com ou en téléchargement sur le site zerashimshon.com*
*Contacts, Rav Israel Zylberberg 05271-66450 Rav Paskesz mbpaskesz@gmail.com 347-496-5657*

*Pour ceux qui souhaitent dédier l'étude du feuillet pour l'élévation de l'âme d'un proche*

*Merci de contacter*
*Israël: 05271-66-450*
*Etats-Unis: 347-496-5657*

ניתן להפקיד בבנק מרכנתיל (17)
סניף 635 כ.ח. 71713028 ע"ש זרע שמשון
כמו"כ ניתן לתרום בכרטיס אשראי

זכות הצדיק ודברי תורתו הקדושים יגן מכל צרה וצוקה, ויושפע על הלומדים ועל המסייעים בני חיי ומזוני וכל טוב סלה כהבטחתו בהקדמת ספריו



*Pour contacter l'auteur de ce feuillet «français»: Bneishimshon@gmail.com*

***Jéthro, prêtre de Madian, beau-père de Moïse, apprit tout ce que Dieu avait fait pour Moïse et pour Israël son peuple, lorsque l'Éternel avait fait sortir Israël de l'Égypte.***

Le Or Ahaim s'étonne, pourquoi la torah met l'accent sur le fait qu'Ytro était prêtre de midian, en quoi cela rajoute de l'importance au texte ?

Le Or Ahaim précise que le texte nous révèle précisément qu'Ytro était à la fois Grand Prêtre (forme de pape) mais également un haut fonctionnaire, il était le chef de la ville de midian.

Aussi, il disposait de deux fonctions très prestigieuses. La Torah souhaite ici nous dire qu'un homme qui est ensevelit dans les honneurs se refuse de distinguer la vérité. Il cherche tous les artifices pour ne pas affronter la vérité au risque de quitter son confort.

Ytro, malgré ses deux titres prestigieux a su « écouter » et se remettre en question et adhérer à la foi juive. En cela, c'est spectaculaire ce qu'a fait Ytro et cela mérite d'être souligné.

Le Or Ahaim rajoute une autre réponse : Il explique qu'un homme de la stature de Ytro disposait d'une vue aérienne des choses. Une personne qui arrive à ses niveaux de pouvoir, dispose d'un recul et d'une vue beaucoup plus globale des choses que le commun des mortels. Aussi, c'est justement ce recul, cette compréhension fine des choses qui lui ont permis d'écouter et d'apprécier à juste titre la foi et la religion juive.

Shabbat Shalom

Paracha Yitro
Feuillet numéro 419
Édition française n° 42

Le sujet de cette semaine
**TOSSÉFET CHABBATH**

**Les horaires du Chabbath** ENTRÉE - SORTIE
**Jérusalem** 16:38 - 17:52
**Paris** 17:30 - 18:41
3 Février 2024 . 24 Chevat 5784

# LES PERLES DE LA PARACHA

Extraites des cours du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita

LE JOYAU DANS SON ÉCRIN

## L'impact de quelques minutes sur une vie

זכור את יום השבת לקדשו ! (שמות,כ, ז)
Souviens-toi du jour du Chabbath pour le sanctifier !
(Chémot 20.7)

Le monde entier vit des bouleversements et les soucis se succèdent les uns aux autres. Il y a peu de temps, nous avons été secoués par la violence des musulmans et on nous annonce que le monde tremble... Les journaux sont remplis de nouvelles de tragédies et tout le monde attend la Délivrance avec impatience.

À des périodes comme celles-là, chacun d'entre nous cherche à connaître la formule pour atteindre la sérénité et la confiance et vivre dans le bonheur et le calme. Lorsque le monde autour de nous tempête et gronde, nous sommes tous avides de savoir s'il nous est donné de choisir une vie protégée et sûre, prospère et dénuée de craintes.

Réponse : seuls nous, membres du peuple juif, avons mérité de bénéficier d'un cadeau de valeur, particulièrement apprécié. C'est un cadeau si précieux que le Maître du monde Lui-même le qualifie de « bon cadeau ». Il est porteur d'une influence céleste de sérénité, de prospérité, de confiance et de réussite.

Ce cadeau nous est offert une fois par semaine, et il est mentionné dans la Paracha de cette semaine : le jour du Chabbath. En-dehors du mérite suprême de respecter le Chabbath, de nous déconnecter du monde, de veiller à nous abstenir des interdits du Chabbath, le Chabbath en soi contient un cadeau particulier, décrit par l'auteur du *Or Ha'haïm Hakadoch*, dans la Paracha de Béréchit :

Le monde a été créé avec une date d'expiration, avec une capacité à survivre six jours. Au bout de six jours, le monde est censé se renverser, à revenir au tohu-bohu comme au départ. Mais tous les six jours a lieu un nouveau miracle : le peuple juif respecte le Chabbath et ce jour du Chabbath déverse sur le monde une brakha pour tenir six jours de plus, jusqu'au Chabbath suivant !

**Nous tenons ici une révélation : l'existence et le fonctionnement du monde, ainsi que l'abondance céleste dont ses habitants bénéficient, découlent de la Brakha du jour du Chabbath, la source de la bénédiction. Si un élément dans les fondations du monde pose problème, si la sérénité des habitants du monde est perturbée, il faut agir afin de s'assurer que le monde se recharge chaque semaine !**

Nous avons le privilège de bénéficier d'une promesse extraordinaire figurant dans les propos de nos Sages : « Toute personne qui fait du Chabbath un délice se voit offrir une part sans limite. » Par le mérite d'une Téfila entonnée sur un ton émouvant ou d'une heure d'étude de qualité, d'un bon plat ou de beaux ustensiles, l'homme profite d'un héritage et d'une abondance illimités. Comment est-ce possible ?!

**La réponse est simple : du fait que le Chabbath est en réalité la clé de l'abondance du monde entier, car grâce au Oneg Chabbath, le monde se nourrit des influx célestes. Celui qui est partenaire de l'actionnement de ces instruments, a droit, en quelque sorte, à des « pourcentages »... celui qui fait du Chabbath un délice, mérite certainement un héritage illimité, car il apporte la prospérité au monde et contribue à le maintenir !**

Dans l'ouvrage *Torat Chabbath*, l'auteur, Rabbi Mordékhaï de Lékovitch, explique que le jour du Chabbath est un jour spirituel, et son influence est surtout de nature spirituelle. Une question se pose donc : d'où provient l'abondance matérielle ? Toute la prospérité – spirituelle et matérielle – s'évapore chaque vendredi à la tombée de la nuit, tandis que l'abondance spirituelle se déverse le Chabbath, alors d'où vient la prospérité matérielle ?

**Elle émane du *Tosséfet Chabbath*, le supplément du Chabbath. Lorsque le Juif anticipe l'accueil du Chabbath de quelques minutes avant l'heure du calendrier, il consacre du temps qui appartient au monde de l'action au Chabbath – pendant cette période, il bénéficie de la bénédiction matérielle. Cette temporalité, appartenant au vendredi, se transforme en Chabbath, et offre une prospérité matérielle à celui qui anticipe l'entrée du Chabbath !**

**Et le Rav de conclure : « Si on m'écoutait, on ferait un long Tosséfet Chabbath, pour bénéficier d'une grande prospérité pendant toute la semaine ! » Comme la clé de l'abondance matérielle est actionnée pendant ces minutes d'élévation du Tosséfet Chabbath, chaque Juif sensé comprend que plus il avance l'accueil du Chabbath, plus il ajoute au Chabbath quelques minutes et s'attache à la clé d'abondance hebdomadaire, plus il bénéficie d'une meilleure Parnassa, de la sérénité, de la richesse et de la réussite !**

C'est dans cet esprit que nos maîtres commentent le verset de la Paracha de la semaine suivante, Michpatim : « Il donnera uniquement son Chabbath, et guérir, il fera guérir » : celui qui donne son Chabbath, c'est-à-dire, celui qui consacre de son temps de la semaine, pour le transformer en Chabbath, dans ce cas : « Guérir, il fera guérir » : il mérite des guérisons et des délivrances infinies. En effet, anticiper la venue du Chabbath est la clé de la Brakha, qui a la faculté d'apporter une excellente santé et une bonne Parnassa !

**Chers frères, en cette période où les vendredis se rallongent et le coucher du soleil est chaque semaine plus tard, c'est le moment de nous engager à accueillir le Chabbath plus tôt, en méritant d'ajouter des minutes de sainteté dans le profane, de s'attacher de toutes nos forces à la clé de l'abondance céleste. Plus nous accueillons le Chabbath tôt, plus nous honorons le Chabbath avec sérénité et avec honneur, ainsi pourrons-nous mériter que le Maître du monde déverse sur nous une bonne Parnassa, une bonne santé et une sérénité. En effet, le Chabbath est la source de la Brakha !**

L'ÉTOFFE TISSÉE D'OR

## Le travail qui fit gagner une fortune ...

Avec une grande Kipa blanche et un livre de Torah ouvert constamment devant lui, Rav Moché Stern est assis dans son magasin d'articles ménagers, et sert ses clients avec amabilité. C'est un Juif de la Jérusalem d'antan, propriétaire d'un magasin de produits électriques réputé. Il est doté d'une grande crainte du Ciel et d'une délicatesse exceptionnelle dans toute sa manière d'être. Il a une excellente réputation et une grande partie des résidents de Jérusalem désirent acheter leurs produits ménagers chez lui.

R' Moché, avec bonne humeur et le sourire aux lèvres, servait ses fidèles clients. Il connaissait très bien tous les modèles de frigos et de fours, les différences entre les marques et conseillait ses clients dans leur choix d'articles ménagers. De plus, il était spécialisé des réparations, et aidait plus d'une fois ses clients à réparer leurs appareils en panne, ou à résoudre un problème occasionnel.

Sa personnalité rayonnante et sa fiabilité lui apportaient de nombreux clients, et en parallèle, il trouvait des minutes de libre pendant la journée pour se pencher sur des *séfarim* qu'il appréciait, à ses heures de libre. De nombreuses personnes voulaient faire de la publicité pour son magasin ou faire du bouche à oreille pour les bons services qu'il offrait – pour lui assurer du travail en permanence, mais il s'y refusa. La Parnassa vient du Ciel, avait-il l'usage de dire, et il fuyait toute publicité.

Un vendredi, R' Moché était sur le point de fermer son magasin à midi, comme à son habitude, mais quelqu'un lui téléphona. En ligne, un Juif dont le frigo venait juste de tomber en panne, et d'une voix implorante, il lui demanda de venir chez lui pour lui réparer le frigo. Le Chabbath approchait et tous les repas du Chabbath devaient être entreposés dans un frigo en état de fonctionnement... R' Moché répondit qu'il ne travaillait pas le vendredi après l'heure de 'Hatsot, comme il avait l'usage d'avancer l'heure de l'accueil du Chabbath, et il était donc tenu d'interrompre son travail, mais son interlocuteur persista :

**« Je paierai double ! déclara l'homme, comprenez, il est urgentissime que mon frigo soit réparé ! » R' Moché répondit : « Ce n'est pas un problème d'argent, mais de principe. Je ne travaille pas le vendredi après l'heure de 'Hatsot ! » L'homme tenta de l'implorer : « J'ai contacté tous les**

**tous les techniciens que je connais, et personne ne peut venir. Je paierai le triple du prix si vous venez me le réparer ! »**

R' Moché avait très bon cœur et lorsqu'un Juif était dans la détresse, il se mobilisait pour l'aider. Il lui demanda son adresse exacte, ferma le magasin et se rendit chez lui. Il monta les escaliers, frappa à la porte et lorsque le maître de maison l'aperçut, il fut sous le choc. R' Moché arriva, vêtu comme de coutume, avec sa grande Kipa blanche et son caftan zébré, typique des Yérouchalmi. Avec ces vêtements, il se mit au sol et fouilla dans les entrailles du frigo.

Quelques minutes s'écoulèrent. R' Moché effectua quelques réparations, remplaça le thermostat et le frigo était réparé. R' Moché se releva, secoua ses vêtements de la poussière, remit les outils à sa place, et s'apprêta à quitter l'appartement, tout en souhaitant au maître de maison une longue vie, et longue vie à son réfrigérateur...

**« Combien je vous dois ? » demanda le maître de maison. « Rien du tout, je ne travaille pas le vendredi, je vous l'ai dit. Je suis venu faire du 'Hessed à un Juif dont le frigo est tombé en panne une veille de Chabbath, pour m'assurer qu'il marchait. Je ne prendrai aucun argent ! »**

**« Mais j'avais promis de payer double, même triple ! Je suis gêné que vous soyez venu jusqu'ici un vendredi, à des heures où vous ne voulez pas travailler, et que vous repartiez sans rien ! » « Vous appelez ça "sans rien" ?! Je suis sorti d'ici riche, après avoir effectué un magnifique acte de 'Hessed, en sauvant le frigo d'un Juif quelques heures avant le début du Chabbath ! Je ne travaille pas pour de l'argent à ces heures-là, uniquement pour du 'Hessed. Soyez en bonne santé, Chabbath Chalom ! Je suis un peu pressé de rentrer chez moi pour accueillir le Chabbath ! conclut R' Moché. »**

L'homme était stupéfait, avait du mal à digérer la situation. Il avait saisi que R' Moché ne voulait pas travailler, et il lui avait promis un salaire triple. Au final, il était venu, avait réparé le frigo, mais sans demander de paiement, car R' Moché avait préféré faire du 'Hessed plutôt que de gagner sa vie, uniquement pour éviter de travailler à l'approche du Chabbath !

L'homme, un journaliste connu, décida aussitôt qu'il compenserait R' Moché de manière différente... À l'issue du Chabbath, il rédigea un long article, qui prenait deux pages de journal, décrivant l'acte de bonté prodigieux dont il avait été le bénéficiaire.

**Dans son article, il dressait le portrait d'un Juif authentique de Méa Chéarim qui avait refusé de venir en dépit de propositions financières alléchantes, et avait au final, refusé tout paiement. Il avait réparé le frigo uniquement par pure bonté, sans compromettre son principe de ne pas travailler le vendredi, à un horaire proche de l'entrée du Chabbath !**

L'article fit grand bruit et contribua à une grande sanctification du Nom divin, et fit à R' Moché une immense publicité. Des milliers de lecteurs dans tout Jérusalem lurent un témoignage fiable et authentique rédigé par un journaliste fiable, qui leur recommandait un vendeur et un technicien d'articles ménagers, originaire de Méa Chéarim... Après la publication de l'article, le nombre de ses clients augmenta encore plus, et R' Moché continua à les servir avec dévouement, dévoilant la faculté de la Brakha du Chabbath :

**En effet, son entêtement à éviter de travailler après 'Hatsot du vendredi lui apporta une très grande bénédiction. Fidèle à ses principes, il ne travaillait pas le vendredi au-delà de l'heure de 'Hatsot, et lorsqu'il était néanmoins contraint de travailler, c'était uniquement sous forme de 'Hessed et non de Parnassa. Mais le Maître du monde lui prouva que le Chabbath est la source de la Brakha, et sa fermeté pour respecter le Chabbath lui apporta une large subsistance !**

**Retenons le message de ce récit publié dans le feuillet *Hachga'ha Pratit* : l'accueil précoce du Chabbath, le fait de quitter le travail plus tôt, de se détacher du monde de l'action de la semaine le vendredi afin d'accueillir sereinement le Chabbath, sont la clé de la bénédiction. Plus nous accueillons le Chabbath tôt, dans la sérénité, plus nous consacrons de temps en faveur du Chabbath, plus nous bénéficions de la prospérité et des bénédictions célestes !**

L'ÉTINCELLE DE VIE

## Un miracle médical par le mérite de quelques minutes ...

Lors des premiers jours de l'hospitalisation du jeune Eliézer Ména'hem P. à l'hôpital Schneider, à Peta'h Tikva, ses proches entretenaient encore l'espoir qu'il s'agissait d'une maladie bénigne qui pourrait être traitée par antibiotique intraveineuse. Mais les jours d'hospitalisation se poursuivirent, les résultats des examens n'étaient pas bons, et le jeune homme, ainsi que sa famille et ses amis de la Yéchiva, devinrent anxieux. Son diagnostic était un problème complexe aux intestins. Les médecins étaient indécis sur la marche à suivre...

On leur proposa une opération complexe, mais les médecins doutaient de son efficacité. D'un autre côté, chaque jour qui passait accroissait le risque d'une grave hémorragie interne, qui constituait un danger de mort, que D.ieu préserve. Pendant ce temps, le jeune homme était suivi de près, pendant que les médecins réfléchissaient à des pistes de traitement.

Ses amis et connaissances priaient beaucoup en sa faveur, et avaient demandé en parallèle la Brakha de *Guédolé Israël* en faveur du jeune malade, tout en mettant l'accent sur l'incertitude, autant sur la maladie que sur son traitement, tandis que la vie du jeune homme était en suspens. La mère du jeune homme, une enseignante réputée, voulut se renforcer en faveur de sa guérison, et s'adressa à ses élèves en leur demandant d'accueillir le Chabbath plus tôt comme mérite pour sa guérison, persuadée que l'accueil précoce du Chabbath apporterait la clé de l'abondance et de la guérison.

Les élèves suivirent le conseil de leur enseignante et s'engagèrent à accueillir le Chabbath plus tôt, et mobilisèrent également leur famille et leurs connaissances. Au cours des semaines suivantes, de nombreuses personnes prirent l'usage d'accueillir le Chabbath plus tôt pour la guérison du jeune homme.

**Quelque temps après, alors qu'il était encore hospitalisé, dans le service du Dr Guili Gilad à l'hôpital, le médecin voulut parler à la famille du jeune homme. Il déclara : « Cela fait des dizaines d'années que j'exerce et je ne comprends pas ce qui se passe. Soudain, les résultats des examens sont bons, et je ne vois aucune raison de trouver un traitement ou une intervention. Les derniers résultats attestent que la maladie a disparu sans traitement. Je ne comprends pas comment c'est possible... »**

L'un des amis du jeune homme s'empressa de transmettre la nouvelle émouvante à son maître et Rav, le Gaon Rabbi Chimon Baadani zatsal, ajoutant que le jeune homme avait certainement guéri par le mérite de la brakha du Rav et ses prières. Le Rav réagit immédiatement avec humilité : « Moi ? Quel rapport avec moi ? Il a eu un miracle par le mérite du Chabbath, qui l'a sauvé ! » Quelques minutes de Tosséfet Chabbath avaient ajouté au jeune homme de longues années de vie...

**Le message de ce récit est percutant : l'auteur du *Pri Mégadim* nous promet qu'en ajoutant du saint dans le profane, on prolonge sa vie. Le Tosséfet Chabbath est une Ségoula prouvée, qui apporte une longue vie dans la santé. Chers frères, ce jeune homme a guéri, a grandi et a fondé un foyer juif. Le Tosséfet Chabbath est une clé apportant la vie, une bonne Parnassa, le bonheur et la sérénité.**

**Nous consacrons de nombreuses forces, efforts, temps et argent dans le but de prolonger notre vie et d'assurer sa qualité et nous avons désormais un moyen à notre portée : le Tosséfet Chabbath. Accueillons le Chabbath quelques minutes plus tôt, consacrons de notre temps libre pour assurer une entrée du Chabbath sereine – et nous bénéficierons d'une longue vie dans l'abondance et la Brakha.**

Ce feuillet est extrait
des enseignements du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita
perles2paracha@gmail.com

Afin d'écouter son cours de *daf hayomi* ou d'autres sujets,
veuillez composer le numéro suivant
**073-295-1342**

**Vous voulez être partenaire du Rav ?**
Des centaines d'enfants réciteront le Chéma Israël grâce à vous | Des délivrances
Des initiatives pour encourager l'observance du Chabbath | Des cours à des prisonniers
**Appelez dès aujourd'hui !**

Pour faire des dons ou verser une somme en souvenir d'un proche (il est possible de le faire par carte bleue)
afin de soutenir la diffusion de ce feuillet, veuillez nous contacter au **053-311-0710**
Il est également possible de faire un don par Nedarim Plus

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

# Pa'had David

Yitro

Publié par les institutions "Mikdach LéDavid" Israël
Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita
Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi **Moché Aharon Pinto** zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi **'Haïm Pinto** zatsal

## Maskil LéDavid

## Amalec, le symbole du mauvais penchant

**« Yitro, prêtre de Midian, beau-père de Moché, entendit (...). »** (*Chémot* 18, 1)

Il est écrit (*Chmouel* 1, 15) que Yitro et sa famille, nommés « descendants de Kini », habitaient près d'Amalek, ce qui manque de nous étonner. En effet, celui-ci qui, comme tout le monde, avait eu vent des nombreux miracles accomplis par D.ieu en faveur du peuple juif, a malgré tout osé le combattre, refroidissant la peur de toutes les autres nations, alors que Yitro, suite à ces échos, réagit d'une manière tout-à-fait opposée, en abandonnant sa prestigieuse position de prêtre de Midian pour se convertir et se soumettre au joug divin. Aussi, comment donc n'a-t-il pas tenu compte de l'avertissement de nos Sages : « Eloigne-toi d'un mauvais voisin et ne te lie pas à un mécréant » (*Avot* 1, 7) ?

Lors de la révélation au mont Sinaï, l'Eternel dit à Moché d'ordonner aux enfants d'Israël de ne pas s'approcher de la montagne ni d'y toucher. Or, nous trouvons qu'après qu'il le leur eut transmis, D.ieu renouvela Sa demande, lui enjoignant de leur rappeler cet ordre. Pourquoi ?

C'est que la montagne symbolise le mauvais penchant, conformément à l'enseignement de nos Sages (*Soucca* 52b) selon lequel, dans les temps futurs, celui-ci apparaîtra aux Justes comme une montagne. A travers cette image, la Torah désire nous enseigner la puissance du mauvais penchant. Le *'Hovot Halévavot* affirme à cet égard que c'est le plus grand ennemi de l'homme ; lorsqu'on dort, il est réveillé et tente par tous les moyens de nous faire trébucher et, s'il n'y parvient pas, il ne désespère pas. Cette guerre, la plus redoutable qui soit, s'étend sur toute la vie de l'homme.

Lorsque la Torah dit « il gravit la montagne » ou « il descendit de la montagne », c'est afin de nous enseigner l'immense pouvoir du mauvais penchant, à cause duquel l'homme connaît toujours des hauts et des bas dans son service divin. Ceci ne doit pas nous faire peur, mais nous devons savoir que telle est la réalité : parfois, c'est le mauvais penchant qui gagne le combat, parfois c'est nous.

L'Eternel demanda à Moché de réitérer aux enfants d'Israël l'ordre de ne pas s'approcher de la montagne, de sorte à s'assurer qu'ils ne le transgressent pas et puissent sortir vainqueurs de la lutte contre le mauvais penchant. En outre, ils apprendraient ainsi à veiller à s'éloigner le plus possible de lui.

D'après nos Sages (cf. Rachi, incipit de notre section), ce qui poussa Yitro à se convertir fut l'écho de la séparation de la mer des Joncs et de la guerre contre Amalec. Si l'on comprend aisément que ce premier événement, tout-à-fait miraculeux, suscita en lui un éveil, comment expliquer que le second eut le même effet ?

Quand Yitro constata à quel point Amalec put tomber bas, cela le secoua. En effet, alors que tous les peuples du monde craignaient de s'approcher du peuple juif, il n'eut pas peur. Bien qu'il eût entendu le récit des formidables miracles divins accomplis en faveur de ce dernier, il resta indifférent. Yitro en déduisit la puissance du mauvais penchant et c'est en cela que la guerre d'Amalec suscita son éveil.

Par conséquent, s'il convient généralement de s'éloigner d'un mauvais voisin, Yitro pensa que, le concernant, la proximité avec Amalec lui serait bénéfique puisqu'elle constituerait un rappel permanent de ce qui provoqua son éveil et lui transmettrait ainsi la force de continuer, toute sa vie durant, à maîtriser son mauvais penchant.

Il est important de savoir que la Torah ne s'acquiert pas facilement, mais uniquement au prix d'une lutte permanente et déterminée contre le mauvais penchant. Ceci explique pourquoi Yitro mérita qu'une *paracha* porte son nom. Nous en déduisons également que, si nous avons le mérite de vivre un événement entraînant notre éveil, nous devons en faire un rappel afin de pouvoir continuer à nous renforcer dans notre lutte contre le mauvais penchant.

Le mauvais penchant a l'habitude d'embellir tout ce qui a trait à ce monde, de nous miroiter ses plaisirs, alors qu'en substance, ils sont vains et vides. Il tente ainsi de nous attirer vers eux, conscient que nous avons par ailleurs des difficultés à percevoir la beauté de la Torah et des *mitsvot*. En réalité, celles-ci représentent ce qu'il y a de plus beau, mais l'homme doit y goûter pour le ressentir, comme il est dit : « Goûtez et voyez que l'Eternel est bon. » (*Téhilim* 34, 9) Exerçons-nous donc à voir au-delà du voile des apparences !

24 Chvat 5784
3 février 2024
**1329**

Chabbat *Mévarkhin*

## Horaires de Chabbat

| | Jerusalem | Tel-Aviv | 'Haïfa | Paris |
|---|---|---|---|---|
| Allumage des bougies | 4:38 | 4:52 | 4:42 | 5:30 |
| Clôture du Chabbat | 5:53 | 5:54 | 5:52 | 6:41 |
| Rabbénou Tam | 6:32 | 6:28 | 6:26 | 7:28 |

## Hilloulot

**24 Chvat**
Rabbi Chaoul HaLévi Mortina, président du Tribunal rabbinique d'Amsterdam

**25 Chvat**
Rabbi Israël Lipkin Salanter, fondateur du mouvement de moussar

**26 Chvat**
Rabbi Yossef Berdugo, auteur du *Chofaria DéYossef*

**27 Chvat**
Rabbi 'Haïm Berdugo

**28 Chvat**
Rabbi Vidal Angel, président du Tribunal rabbinique de Jérusalem

**29 Chvat**
Rabbi Nathan Tsvi Finkel, le Saba de Slabodka

**30 Chvat**
Rabbi Meïr, le Maharam de Padoue

Publié par les institutions **« Mikdach LéDavid »** - Pour recevoir le journal par mail, envoyez-nous un message à l'adresse : **mld@hpinto.org.il**

# Paroles de Tsadikim

Perles de Torah sur la paracha entendues à la table de nos Maîtres

## Le Machia'h et la nouvelle ligne ferroviaire menant à Jérusalem

**Il y a cinq ans, une question d'actualité fut soumise à Rabbi Its'hak Zilberstein *chelita* :**

Cette année-là, au mois de Tichri, la nouvelle ligne ferroviaire menant à Jérusalem fut ouverte au public – les trois premiers mois gratuitement. Malheureusement, les travaux de fondation n'ont pas été interrompus le Chabbat. Dans de telles conditions, est-il permis d'emprunter ce moyen de transport ? Peut-être n'est-ce permis que tant que c'est gratuit, car, de la sorte, on ne donne pas d'argent aux personnes ayant contribué à une profanation du Chabbat, et que ce serait ensuite interdit.

D'un autre côté, peut-être est-ce au contraire interdit à ce moment-là, en vertu de la loi selon laquelle celui qui a transgressé une *mélakha* le Chabbat ne peut profiter de ce qu'il a fait dès la clôture de celui-ci, mais doit attendre le temps que cela aurait pris de le faire.

Le Rav Zilberstein commença par dire qu'on pourrait trouver une permission, du fait qu'on ne sait pas à quel point les Chabbats transgressés ont aidé à l'avancement des travaux ; il semblerait au contraire qu'ils fussent à l'origine de tous les problèmes encourus.

Néanmoins, poursuit-il, il convient que toute personne craignant D.ieu s'abstienne d'emprunter cette ligne dont les rails ont été construits publiquement durant Chabbat. Celui qui veille à cela est un homme craignant la parole divine et mérite le titre d'élite de la Création.

Quoi qu'il en soit, il faut savoir que, lorsque le Chabbat est publiquement transgressé sans que personne n'y prête attention, cela crée une profanation du Nom divin. En outre, soulignons que chaque voyage nécessite de la Miséricorde divine et celui qui voyage en train doit réciter *téfilat hadérekh*. Or, comment demander à D.ieu de nous protéger lorsqu'on roule sur des rails ayant été construits publiquement le Chabbat ?

Aussi est-il préférable d'éviter d'emprunter ce mode de transport.

Concernant les rumeurs qui courent selon lesquelles ces nouveaux rails représenteraient les « pas de la délivrance », il s'agit d'une grossière erreur ! Comment la construction d'un train ayant entraîné la profanation publique du Chabbat pourrait-elle être le signe de la délivrance prochaine ? Comment envisager qu'on utiliserait ce mode de transport pour rejoindre le Temple ?

Il est même probable que, lorsque le *Machia'h* viendra, il détruira ces rails répugnants dont la construction a entraîné un *'hilloul* Chabbat, conclut le Rav. (*Kol Barama*, Kislev 5779)

# Guidés par la émouna

Etincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita

## Compatir pour autrui

Lorsque quelqu'un vient me voir pour me faire part de ses malheurs et solliciter ma bénédiction, j'ai l'habitude de m'imaginer être moi-même plongé dans sa détresse afin d'y compatir pleinement. Mes prières en sa faveur jaillissent alors du plus profond de mon cœur lorsque j'invoque pour lui le salut, en m'appuyant sur le mérite de mes saints ancêtres.

Il arriva une fois qu'une femme, enceinte de jumeaux, vint me voir à Lyon. Accablée, elle me raconta tout en sanglotant que les médecins lui avaient conseillé d'avorter, du fait qu'elle-même et ses embryons étaient en danger.

Elle me précisa que les embryons ne se développaient pas comme ils le devaient. Toutefois, D.ieu voulut qu'elle ne me transmette pas intégralement la mesure du danger qu'elle encourait, conformément à l'explication que lui en avaient donnée ses médecins. Innocemment, je sous-estimai l'importance du danger et lui conseillai de ne pas se plier aux instructions des médecins.

Seulement six mois plus tard, tandis que la femme avait déjà atteint un stade très avancé de sa grossesse, j'appris l'ampleur du danger auquel elle était exposée. Mais il était alors trop tard pour faire marche-arrière. Conscient de la précarité de la situation, je lui donnai l'instruction de placer son entière confiance en l'Eternel et de chasser de son cœur tout soupçon de souci. De cette manière, elle obtiendrait le salut, avec l'aide de D.ieu.

Effectivement, le Saint béni soit-Il exauça les prières de cette femme et les miennes et, dans Sa grande miséricorde, récompensa sa foi en lui donnant le mérite de donner naissance à des jumeaux en parfaite santé, en dépit de toutes les prévisions fatalistes des médecins. Il va sans dire que cette anecdote produisit une exceptionnelle sanctification du Nom divin.

Au moment où cette femme était venue me raconter ses malheurs, j'avais mal au cœur comme s'il s'agissait d'un membre de ma famille, de ma femme ou de ma fille – D.ieu préserve. Et c'est avec ce sentiment que, des profondeurs de mon être, je formulai ma prière au Créateur du monde, L'implorant de lui envoyer rapidement le salut. Grâce à D.ieu, elle fut exaucée.

C'est ainsi qu'il incombe à tout homme de compatir à la détresse de son prochain, comme s'il s'agissait de la sienne. Nous devons être solidaires, nous comporter comme un seul homme doté d'un seul cœur et aider autrui, car nous sommes tous frères et avons le même Père.

# Dans la salle du trésor

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita

## Un rêve réprobateur

J'ai pensé que l'insigne mérite qu'eut Yitro de donner de judicieux conseils à Moché lui fut donné en récompense à sa réaction : dès l'instant où il entendit parler des miracles divins accomplis en faveur du peuple juif par le biais de Moché, il renforça sa foi et crut en D.ieu et en Son fidèle serviteur.

De même, tout Juif a l'obligation de croire dans le pouvoir des Justes que le Créateur a implantés dans chaque génération et qui ont la capacité d'entraîner le salut à quiconque se trouve dans la détresse. Le verset dit : « Ils crurent en l'Eternel et en Moché, Son serviteur », afin de nous enseigner que celui qui place sa confiance dans le Juste de sa génération, c'est comme s'il croyait en D.ieu.

Lors de la *Hiloula* organisée en 5771 à la mémoire du Juste Rabbi Raphaël Pinto – que son mérite nous protège –, j'ai raconté devant les milliers de personnes présentes l'histoire d'un miracle qui eut lieu par le mérite du *Tsadik*. Au terme de cette célébration, M. Chlomo Moyal m'a confié que, près de lui, étaient assis un père avec son fils et que, suite à mon récit, le père a dit qu'il n'y croyait pas, ajoutant à son fils qu'il était impossible qu'une telle chose se soit passée et que c'était pure invention.

Or, le lendemain de la *Hiloula*, cet homme, remué, téléphona à M. Moyal pour lui dire : « Je dois absolument rencontrer Rabbi David d'urgence pour lui demander pardon d'avoir mis en doute ses paroles et de ne pas avoir cru dans le pouvoir du *Tsadik*. » M. Moyal lui demanda comment il était parvenu à une conclusion si juste et l'autre lui révéla alors :

« Après la *Hiloula*, de retour chez moi, j'allai dormir. Rabbi 'Haïm Pinto m'apparut en rêve, le visage furieux, son bâton à la main. Il me gronda : "N'as-tu pas honte de remettre en question le pouvoir d'un Juste ?" Puis il me frappa très fort au pied avec son bâton. Je me réveillai en sursaut et regardai aussitôt mon pied. Je pus y voir la marque des coups, accompagnée de douleurs encore persistantes, comme si tout cela n'avait pas été un rêve, mais la réalité. »

Telle est la punition de celui qui ne place pas pleinement sa confiance dans les Sages. Nous en déduisons combien nous devons être prudents dans ce domaine. Car, la foi dans le *Tsadik* revient à la foi en D.ieu. De même que Yitro et les enfants d'Israël crurent en Moché et en l'Eternel, de même appartient-il à tout Juif de renforcer sa foi en D.ieu et dans Ses fidèles serviteurs.

Puissions-nous être influencés par l'exemple de Yitro et, à son instar, nous rapprocher du Créateur et observer la Torah et les *mitsvot* toute notre vie durant !

# Des hommes de foi

## Juste au bon moment

Un Juif du Maroc devait une somme considérable aux autorités. Après des avertissements répétés lui demandant d'honorer sa dette sans délai, il finit par être sous le coup d'une saisie de sa maison.

Celle-ci devait avoir lieu un vendredi. Le jeudi, cet homme alluma des bougies à la mémoire du *Tsadik* Rabbi 'Haïm et pria de tout son cœur que, par son mérite, D.ieu lui envoie un acquéreur pour sa maison le jour même. S'il la vendait lui-même, il échapperait à la saisie officielle.

Effectivement, le *Tsadik* intervint en sa faveur. A peine une heure plus tard, un acheteur sérieux se présenta et la vente fut conclue. La maison ayant changé de propriétaire, le gouvernement n'avait plus le droit de procéder à la saisie.

Si les autorités avaient saisi le bien, il aurait été vendu aux enchères pour un prix dérisoire. Mais, par le mérite du *Tsadik*, cet homme réussit à les précéder et reçut pour la transaction une somme importante. Il put ainsi s'acquitter de toutes ses dettes et il lui resta encore beaucoup d'argent.

## Un atterrissage en douceur

Bien qu'il n'aime pas particulièrement ce mode de transport, un homme dut voyager en avion pour ses affaires, de Montréal à Miami. Soudain, en plein vol, le commandant de bord donna l'instruction à tous les voyageurs d'attacher leurs ceintures de sécurité, les conditions climatiques au-dessus de Miami étant mauvaises. Il y avait de fortes pluies, accompagnées de tonnerres et de bourrasques. L'atterrissage s'annonçait difficile.

L'homme fut pris de panique. Il se mit à prier pour que D.ieu les protège, par le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto. Finalement, l'avion se posa sur la piste, sans difficulté.

Après l'atterrissage, raconta cet homme avec beaucoup d'émotion, le pilote, troublé, déclara :

« Je ne comprends pas comment j'ai réussi à atterrir sans encombre. La tour de contrôle m'avait signalé un problème atmosphérique que j'avais moi-même décelé sur les cadrans et, soudain, tout a disparu comme s'il n'y avait jamais rien eu. »

C'est le pouvoir de la foi : ce qu'un pilote chevronné n'aurait normalement pu réaliser, un simple Juif, avec sa conviction et une petite prière, le réalisa.

# Perles sur la Paracha

## Comment le peuple juif put-il manger à Kippour ?

**« Le lendemain (…) »** (*Chémot* 18, 13)

Rachi explique qu'il s'agissait du lendemain de Kippour. Le cas échéant, soulèvent les Tosfot dans *Daat Zékénim*, cela signifierait que, lorsque Moché descendit de la montagne, le jour de Kippour, il alla à la rencontre de son beau-père, lequel offrit des sacrifices qu'ils consommèrent. Comment donc mangèrent-ils à Kippour, alors que la Torah avait déjà été donnée ?

Les *Richonim* et les *A'haronim* proposent plusieurs explications.

D'après Rabbi Yaakov 'Haguiz *zatsal* (*Hilkhot Ktanot* 2, 135), il n'y avait pas du tout lieu de se mortifier ce jour-là, en vertu de l'enseignement de nos Sages (*Brakhot* 8b) selon lequel, celui qui mange et boit le 9 Tichri, c'est comme s'il avait jeûné le 9 et le 10, car la préparation à une chose élevée a autant de valeur que celle-ci.

Un jour joyeux et redoutable comme Kippour doit être reçu en festoyant, afin de manifester notre joie ; ne pouvant le faire le jour même, on le fait la veille. Il n'existe pas de plus grande joie que celle d'être purifié de tous ses péchés par l'Eternel.

C'est pourquoi, lorsque le Temple et l'autel furent achevés le jour de Kippour, les enfants d'Israël mangèrent et se réjouirent, car ils avaient déjà obtenu le pardon par le biais de ces constructions et des sacrifices qui y furent offerts. De même, le premier Kippour de l'humanité, ils ne jeûnèrent pas, car personne ne leur en avait donné l'instruction, puisque c'est seulement ce jour-là que Moché descendit de la montagne avec la Torah et l'annonce du pardon divin.

## Ne pas paniquer face aux difficultés dans l'étude

**« Partis de Réfidim, ils entrèrent dans le désert de Sinaï et y campèrent : Israël y campa en face de la montagne. »** (*Chémot* 19, 2)

Le Or Ha'haïm écrit que la Torah fait ici allusion aux trois principes de base nécessaires pour se préparer à recevoir la Torah :

« Partis de Réfidim » : abandonner le relâchement, ne pas étudier la Torah avec paresse.

« Ils entrèrent dans le désert de Sinaï et y campèrent » : il faut étudier avec modestie, à l'image du désert sur lequel tout le monde piétine.

« Israël y campa en face de la montagne » : au singulier, comme un seul homme, doté d'un seul cœur ; il faut étudier par groupes et s'entraider.

Le Or Ha'haïm explique que, lorsqu'il évoque la paresse dans l'étude de la Torah, il ne se réfère pas uniquement à l'aspect quantitatif, mais également à la qualité de l'étude effectuée. Semblable à de mauvaises herbes poussant dans un champ, la paresse porte atteinte à nos acquisitions en Torah.

Il se réfère ici à ce qu'il écrit par ailleurs dans son ouvrage *'Hafets Hachem* : « Les gens qui cherchent à étudier superficiellement ou uniquement des sujets faciles, lorsqu'ils se trouvent confrontés à une question, ils ne se donnent pas la peine de s'y attarder, n'ayant pas la force de fournir d'effort physique ni mental. Leur Torah se transforme alors en un poison mortel car, de même qu'ils ont refusé de renforcer leur corps dans la Torah, mesure pour mesure, leur corps s'affaiblira par des maladies, que D.ieu nous en préserve. »

## L'Eternel répond à qui est proche de Lui

**« Ne M'associez aucune divinité ; dieux d'argent, dieux d'or. »** (*Chémot* 20, 20)

Dans son ouvrage *Avraham Yagel*, Rabbi Avraham HaCohen de Tunis *zatsal* explique que ce verset avertit les enfants d'Israël de s'attacher à l'Eternel et de L'aimer authentiquement afin, qu'en retour, Il soit proche d'eux et les secoure à tout moment où ils L'invoquent.

Par contre, si, à D.ieu ne plaise, ils s'éloignaient de l'Eternel et de Son service, Il s'éloignerait aussi d'eux et n'agréerait pas leurs prières, faisant mine de ne pas les entendre.

Le verset peut alors se lire ainsi : « Ne faites pas de moi [*oti* au lieu de *iti*] des dieux d'argent et des dieux d'or », c'est-à-dire ne m'obligez pas à Me comporter comme ces divinités qui ne voient ni n'entendent.


**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : **mld@hpinto.org.il**

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître, l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

**envoyez-nous un message**

Anglais +16467853001 • Français +972587929003
Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103

**« Goûtez et voyez que l'Eternel est bon ! »**

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

**sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144**

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !